L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1209 - VENDREDI 15 MARS 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

DIECI
3 types de transmission

2 machines de démo
Nouveau distributeur :
MALECOT POIRIER AGRI
St Loup - Varennes Vauzelles
03 86 26 24 49
Et ses agents : Bourgeat, Huygen, Hydroméca, Voisin

En raison des perturbations météos rencontrées dans les régions Picardie et Île de France en ce début de semaine, cette édition connaît des ralentissements d'acheminement. Merci de votre compréhension.

▶ Sommaire



Chambre régionale d'agriculture
Christian Decerle élu président
Page 15

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Visite de François Hollande: Encourageant pour les éleveurs

P 09 **Actualité** Nièvre
Entrevue avec Éric Bertrand: «La richesse de l'activité agricole, ce sont les hommes!»

P11 **Actualité** Yonne
Conférence organisée par Alysé: Quelles perspectives demain pour le secteur de l'élevage ?

P16 **Actualité** France-Europe
Prospectives: Une agriculture mondiale à deux vitesses d'ici 2020
Encart: Dépliant Mongin Assurances (sur certains cantons de l'Yonne

Journée internationale des droits des femmes

Elles s'engagent en paroles et en actes

Symbole du combat mené par les femmes lors des grandes manifestations du début du XX^{ème} siècle, en Europe comme aux États-Unis, la journée du 8 mars a été marquée par de nombreux événements en Europe, en France et bien sûr en Bourgogne. Page 16

Pulvérisateurs



- **Tendances** La pulvérisation assistée par GPS
- **Flèche et essieu suiveurs** Deux façons de rester dans les traces
- **Marché** Les nouveautés 2013

Notre dossier pages 18 à 24

Photo: Matrot

Une gamme pour tous les élevages !
CONDITIONS MORTE SAISON MAXI
CASTOR 30, 60 et 180 disponibles sur parc
LUCAS
G. BUCHEZ
Secteurs :
Autun - Bazolles - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert
03 86 20 17 38

La Forêt d'Othe
Bâtiments Bois adaptés aux professions agricoles
• Lamellé-Collé
• Traditionnel
• Charpentes bois
• Maisons individuelles
• Ossature bois
Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube
Devis et 1ère étude gratuits
Bâtiment clefs en main
Pour production électrique : étude et pose de centrales photovoltaïques.
6, route des Chenevières • 89570 TURNY • 03 86 35 29 52
contact@laforet-dothe.com • www.laforet-dothe.com

l'Agenda

Côte d'Or

La vente directe à la Fête à Beaune les 6 et 7 avril

Organisé par L'Association Départementale de Tourisme Rural Avec le soutien de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et la Ville de Beaune, le quatrième marché de Bienvenue à la ferme aura lieu sous les halles de Beaune le samedi 6 avril, de 17 à 21heures et le dimanche 7 avril, de 10 à 19 heures.

Journées commerciales de la Fédération charolaise

La fédération charolaise de Côte d'Or organise trois journées commerciales les 28, 29 et 30 mars dans les exploitations de ses adhérents. Seront notamment proposées : des promotions sur des veaux reproducteurs de l'année, pour un montant de 2200 euros. Garanties sanitaires et éligibilité à l'aide du Conseil général.

Assemblées générales des caisses locales Groupama

Dijon : vendredi 15 mars à 18h30 à l'espace Tabourot à Saint-Apollinaire. Aignay-le-Duc : mardi 19 mars à 18h30 à la salle Roidot d'Aignay. Venarey : 21 mars à 18h30 à la salle polyvalente de Venarey. Recey : vendredi 22 mars à 18h30 à la salle du foyer rural de Recey. Montbard : 26 mars à 18h30 à la salle des fêtes de Saint-Rémy. Gevrey : mercredi 27 mars à 18h30 à la maison de Marsannay. Saint-Seine : mardi 2 avril à 18h30 à l'hôtel de la Poste de Saint-Seine. Montigny : jeudi 4 avril à 10 heures à la salle des rencontres de Montigny. Châtillon : jeudi 4 avril à 18h30 à la salle Luc Schréder à Châtillon. Nuits Terre et vin : vendredi 5 avril à 18h30 à la maison de Nuits. Sombernon : mardi 9 avril à 18h30 à la salle polyvalente de Sombernon. Mirebeau-Arc : jeudi 11 avril à 18h30 au centre socio-culturel de Mirebeau. Semur-Epoisses : vendredi 12 avril à 18h30 à l'ancien lycée agricole de Semur. Nolay : mardi 16 avril à 18h30 à la salle des fêtes de La Rochepot. Vitteaux : 18 avril à 18h30 à la salle multimédia. Minot Grancey Salives : 19 avril à 18h30 à la salle polyvalente de Minot. Bligny-sur-Ouche : 23 avril à 18h30 à la salle des fêtes. Arnay : 24 avril à 18h30 à la salle Saint Laurent. Pouilly : 25 avril à 18h30 à la salle des fêtes de Sainte-Sabine. Genlis : 26 avril à 18h30 à la salle des fêtes de Cessey. Thil : 30 avril à 18h30 à la salle des fêtes. Saulie : jeudi 2 mai à 18h30 à l'Espace Jean Bertin. Liernais : 3 mai à 18h30 àla salle du temps libre. Fontaine-Française : 6 mai à 10 heures à la salle polyvalente.

Bœuf de Pâques dimanche à Dijon

La 117ème édition du Concours du Boeuf de Pâques se déroulera dimanche 17 mars, de 10 heures à 17heures, au Parc des Expositions et Congrès de Dijon. Ce concours, l'un des plus vieux de France, est organisé par la Ville de Dijon et placé sous l'autorité de la Fédération nationale des concours d'animaux de boucherie de haute qualité.

Déclarations Pac 2013

La Chambre d'agriculture de la Côte-d'Or organise des réunions d'information avec la DDT à l'intention de tous les agriculteurs afin de les informer sur les formalités à respecter pour les déclarations Pac de 2013. Au cours de ces réunions, seront notamment abordé : les DPU, les aides directes, les MAE, la conditionnalité et la télédéclaration. Ces réunions auront lieu le jeudi 28 mars à 14 heures et le vendredi 29 mars à 10 heures. Les mêmes sujets seront abordés lors des deux réunions. Comme l'an dernier, elles seront réalisées en visio-conférence, c'est à dire diffusées simultanément dans toutes les salles ci-dessous grâce au réseau SATI 21. Tous les participants dans les salles de réunion pourront poser des questions en direct aux intervenants. Les deux jours : Auxonne (2 rue de la Paix), Baigneux les Juifs : (MFR), Beaune (CFPPA), Bligny sur Ouche (Maison de Services), Châtillon sur Seine (14bis rue de la Libération), Dijon Campus (AgroSup), Leuglay (ruelle de la Ferme, maison de la Forêt), Pontailler sur Saône (Maison des services). Le jeudi 28 seulement : Venarey lès Laumes : (Espace Gustave Eiffel). Le vendredi 29 seulement : Semur en Auxois : Espace socioculturel, Saulieu (Centre social).

Moutarde et désherbage mécanique à Tart le Bas

Une journée technique sur la moutarde et le désherbage mécanique se déroulera le 20 mars à la Ferme du lycée agricole de Quetigny à Tart le Bas .9h30 : présentation de la filière moutarde, 14heures : le désherbage mécanique : une technique d'avenir. Exposition et démonstration de matériels sur céréale et moutarde. Restauration possible sur réservation : mathieu.moutrille@hotmail.fr ou 06 10 78 29 98.

Nièvre

MSA Bourgogne A Decize

La MSA Bourgogne organise une réunion de présentation de sa politique d'action sanitaire et sociale et d'offre de services, à l'intention des délégués MSA et élus locaux des cantons de Nevers, Imphy, St Pierre le Moutier, Decize, Dornes, La Machine, Fours, Luzy, Issy l'Evêque et Bourbon Lancy, mercredi 20 mars, de 10h à midi, à la salle Théodore Gérard (à la levée de Loire) de Decize. Seront également abordés la nouvelle politique de proximité de la caisse ainsi que MSA Services et Présence verte.

Race Rava Après-midi technique à Marly

La Chambre d'agriculture et la section Rava de Races ovines des massifs sélection organisent un après-midi technique, sur cette race ovine, jeudi 21 mars à 14h sur l'exploitation de Valérie, Richard et Julien Lancien à Marly (à 1 km de Decize, D116, direction Avril-sur-Loire). Des éleveurs sélectionneurs de Rava du Massif central, accompagnés d'un technicien, échangeront sur les points suivants: origine de l'introduction sur l'exploitation, spécificité du système et conduite des animaux, utilisation dans la Nièvre (en présence de Francis Leblanc de la CIALYN). Renseignements: Christophe Rainon, technicien ovin, au 06 72 39 76 43.

Gîtes de France AG à Urzy

L'Assemblée générale de la section Nièvre des Gîtes de France aura lieu jeudi 28 mars, au domaine de Contre, à Urzy. Programme: assemblées générales extraordinaire et ordinaire, présentation du plan marketing de la Fédération nationale par C. Maridet (directeur marketing). Contact: Gîtes de France Nièvre, 25 bld Léon Blum 58000 Nevers, ou 03 86 36 42 39 ou mail: gites-de-france-nievre@wanadoo.fr.

AFDI BFC AG à Château-Chinon

La section Bourgogne Franche-Comté de l'association Agriculteurs français développement international (AFDI) tiendra cette année son assemblée générale régionale dans la Nièvre. Le mardi 9 avril, les adhérents de cette structure de solidarité se retrouveront donc au Lycée agricole du Morvan, à Château-Chinon, et aborderont «les échanges entre professionnels agricoles du nord et du Sud: quels impacts? »

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé? Prenez contact avec l'Odasea. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'Etat). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société :

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 38

Yonne

Les Jeunes agriculteurs de l'Yonne vous invite au Forum des métiers de l'agriculture

Les Jeunes agriculteurs de l'Yonne vous invite au Forum des métiers de l'agriculture qui aura lieu le jeudi 14 mars au lycée agricole d'Auxerre La Brosse à Venoy. Cette journée d'information et d'échange est destinée à tous les jeunes ayant un projet agricole. Cette année, le thème portera sur les nouvelles technologies en agriculture. Présentations, débats et discussions avec les OPA rythmeront la journée.
Renseignements au 03 86 46 93 19.

Yonne

Formation Certificat Phytosanitaire - Opérateur

La FDSEA de l'Yonne organise une formation de 2 jours les jeudis 4 et 11 avril, de 9 h à 17 h 30, sur le thème du « certificat phytosanitaire - opérateur », destinée aux salariés de la production viticole. Parmi les points abordés : identification des risques liés à l'utilisation de produits phyto, les mesures à prendre pour réduire les risques vis-à-vis de l'homme et de l'environnement, savoir réagir en cas d'intoxication ou d'accident, les éléments essentiels de la réglementation en vigueur, les intérêts de la protection intégrée… Cette formation se déroulera au Domaine Louis Moreau, à Beine. D'autres dates sont prévues : mardi 5 et 12 novembre ; vendredi 15 et mardi 19 novembre
Renseignements et inscriptions : Sandrine Vatinelle au 03 86 49 48 10

Apecita Permanence le 28 mars

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 28 mars, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

«Créer une société, *accueillir un associé : aspects juridiques et financiers*»

Une formation de 2 journées, sur ce thème se déroulera mardi 16 et jeudi 25 avril, de 9 h à 17 h 30, à la FDSEA de l'Yonne, en ses locaux du 37 B de la rue de la Maladière, à Auxerre. Destinée aux jeunes en pré installation*, aux associés souhaitant accueillir un nouvel exploitant dans leur société, aux exploitants individuels désirant créer une société, cette formation a pour objectif d'appréhender toutes les démarches nécessaires à la création d'une société ou préalables à effectuer, la gestion du foncier, les apports, capital social et compte courant, valeur et répartition des parts sociales, primes d'apports, primes d'émission et transmission du capital.
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 20 - Fax 01 56 72 57 31 - Email : martine.nigon@fdsea89.fr
(*) : Les JA ayant signé un Plan de Professionnalisation Personnalisé qui les engage vis-à-vis de la DDT et qui conditionne leur projet d'installation, sont dans l'obligation de réaliser cette formation dans el cadre de leurs préconisations pré installation. Il est nécessaire d'avoir participé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des GAEC. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante.



Plan de soutien

Stéphane Le Foll cible les priorités pour l'élevage

Le ministre de l'Agriculture a présenté les grandes lignes du plan de relance au Conseil des ministres du 6 mars. Parmi les priorités de Stéphane Le Foll: le rééquilibrage des aides PAC, l'amélioration des relations commerciales dans les filières agro-alimentaires et le lancement d'un plan de méthanisation pour l'élevages.

Comme l'avait annoncé François Hollande lors de l'inauguration du Salon de l'Agriculture, le Conseil des ministres du 6 mars a formellement adopté le plan de soutien à l'élevage présenté par Stéphane Le Foll. Le ministre de l'Agriculture entend mettre à profit la réforme de la Pac pour procéder à un rééquilibrage des aides en faveur de l'élevage. Autre engagement en la matière le maintien du système d'aides couplées pour soutenir de façon prioritaire les productions vulnérables. *«En France, ces dispositions seront utilisées au maximum au bénéfice de l'élevage»* précise le communiqué du Conseil des ministres. Qui évoque également l'adaptation des dispositifs de verdissement *«aux spécificités des différents types d'élevage»* et la mobilisation des outils de la Pac *«pour soutenir l'élevage à l'herbe et l'amélioration de la performance environnementale des exploitations concernées»*.

Les relations commerciales dans le viseur du gouvernement

Mais c'est certainement sur l'amélioration des relations commerciales dans les filières agroalimentaires que le ministre est le plus innovant. Constatant que le déroulement des négociations tarifaires pour 2013 démontre les insuffisances des dispositifs en vigueur, le ministre entend proposer quelques modifications. Ainsi prévoit-il d'introduire la possibilité de renégocier les tarifs en cours d'année, ce qui n'est pas le cas actuellement. Comme la révision des contrats *«lorsque la valeur de certains indicateurs définis par les parties est franchie, par exemple le prix des matières premières»*. L'idée est que les prix alimentaires tiennent compte du coût des matières premières. En outre et pour que les relations commerciales soient plus transparentes, le ministre demande à ce que les parties consignent par écrit dans *«des conventions uniques»* les obligations auxquelles elles s'engagent. Et cela avant le 1er mars de chaque année. Les manquements à cette obligation de transparence seront sanctionnés par la DGCCRF. Les dispositions figureront dans le projet de loi de la consommation qui sera examiné en juin prochain au Parlement. Coté contrats qui lient les entreprises de transformation laitière avec les groupements de producteurs, Stéphane Le Foll envisage également d'améliorer le dispositif à partir des propositions des groupes de travail associant l'administration et les représentants de la filière laitière qui rendront leur conclusions d'ici la fin du mois de mars.

Un volet environnement diversement apprécié

Ce plan de soutien de Stéphane Le Foll vise également à favoriser la production d'énergies renouvelables dans les élevages. Un plan Énergie Méthanisation Autonomie Azote sera lancé fin mars par les ministres de l'Agriculture et de l'Écologie *«pour permettre le développement de la méthanisation dans les exploitations agricoles»*. Idem pour le photovoltaïque. *«Les procédures pour la mise en œuvre des projets photovoltaïques sur les bâtiments d'élevage seront améliorées»*. Enfin sur les sujets environnementaux, le ministre revient sur les améliorations apportées à la mise en place de la directive «Nitrates» et qu'il a annoncées le 1er mars. A savoir la possibilité de stockage au champ du fumier pailleur, l'adaptation des durées requises de capacité de stockage, le relèvement des seuils de pente, l'adoption d'une dérogation transitoire pour les périodes d'épandage des fumiers mous.

Lait: mesures d'urgence

Pour les éleveurs en grave difficulté financière et notamment les producteurs de lait que François Hollande avait cités au Salon de l'Agriculture, le ministre prévoit des dispositifs d'aide au paiement des cotisations sociales (MSA) et des échéances fiscales. *«Une enveloppe de prise en charge des cotisations MSA sera mise en place début avril pour les élevages dont la situation financière est fragilisée par la conjoncture»* indique le communiqué. Coté banques, *«le dispositif d'identification et de traitement des situations financières les plus difficiles»* sera également sollicité.

La FNSEA demande «des actes»

Après avoir constaté que les mesures avancées reprennent en grandes parties ses propositions et revendications, la FNSEA demande *«des actes»*. En soulignant le caractère *«d'extrême urgence»* de la situation des éleveurs par rapport aux normes environnementales *«qui se durcissent»*, des négociations avec la grande distribution *«qui piétinent»*. *«Il est impératif que les premières décisions soient mises en œuvre dans les plus brefs délais si nous voulons que l'élevage français conserve son professionnalisme, ses atouts, son niveau d'excellence et parte à l'abordage des marchés dans un esprit de reconquête qui garantisse revenus aux producteurs et confiance dans l'avenir»* conclut la FNSEA.

*en*bref

Volaille 4 poulets sur 10 sont importés

Selon Agreste Conjoncture, la production de volailles en France s'est établie à 1,9 million de tonnes en recul de 1,2 % en 2012 par rapport à 2011. Mais avec des évolutions différentes selon les espèces. Ainsi la production de dindes a progressé de 2 % alors la production de poulets s'est repliée de 1 % et celle de canards a reculé de 3 %. Dans le même temps, la consommation de volailles a augmenté de plus de 1 % par rapport à 2011, notamment celle de poulet qui a fait un bond de 2 %. Conséquence les importations de volailles se sont inscrites en hausse. Elles ont encore augmenté de 4 % en 2012 alors que les exportations se sont repliées de 5 %. Si bien qu'aujourd'hui plus de quatre poulets sur dix consommés sur le territoire sont importés. L'Allemagne, les Pays-Bas et Brésil étant nos principaux fournisseurs. Pour ce qui est des œufs, la production a encore reculé de 3 % en 2012. Elle faisait suite à une chute de 10 % en 2011 par rapport à 2010. De fortes réductions qui s'expliquent par des abandons de production liés à l'application des nouvelles normes européennes début 2012. Mais la situation est en train de s'inverser en raison de fortes mises en place de poulettes en décembre 2012 (+ 8 %). Selon Agreste Conjoncture, la production d'œufs serait en augmentation de près de 30 % par rapport à avril 2012.

Chambres d'agriculture Trois femmes présidentes

Conséquence de la mixité introduite aux dernières élections aux Chambres d'Agriculture, trois femmes ont été élues présidentes en Mayenne, en Lozère et dans la Drôme. Élue le 28 février 2013 présidente de la chambre de la Mayenne, Florence Désillière *«a épousé l'agriculture»* en 1987 après des études de droit et s'est installée à Saint Cyr en Pail sur une exploitation de 80 hectares, en production laitière et de céréales. En 2008, elle devient secrétaire générale de la FDSEA, puis accède à la présidence en 2009 où elle est reconduite en 2012. En Lozère, Christine Valentin a été élue le 21 février 2013. Agricultrice en Gaec familial à La Canourgue, elle produit du lait de brebis, du lait de vache et commercialise une quarantaine de bœufs chaque année. Elle est aussi présidente de la FDSEA depuis 2009. Dans la Drôme, Anne-Claire Vial, élue le 21 février, était pharmacienne avant de devenir agricultrice à Saint Gervais sur Roubion. Productrice de semences et de maïs, elle est également secrétaire générale de l'AGPM et vice-présidente de la FDSEA de la Drôme.

*clin*d'œil



Cialyn
ETS BONORON
58290 Moulins Engilbert
Tél :03.86.84.20.22
MAZERON
Constructeur matériel agricole
Tél: 03.86.33.17.70
www.mazeron-sas.com
ETS RABEUX
58140 Brassy
Tél: 03.86.22.24.97
L'Eleveur Bourguignon
21320
Pouilly en Auxois
Tél: 03.80.90.66.60
PROMOTION MISE À L'HERBE
NOURISSEURS À VEAUX
Capacité 700L - Grand parc - Long 2m - Poids 335kg, Prix: 800 € ht
Capacité 1200L - Grand parc - Long 3m - Poids 465kg, Prix: 1 040 € ht
NOURISSEURS BOVINS
Capacité 2200L - Long 3m –2 vérins pour le toit– Poids 470kg
Prix: 885 € ht
Distribution de fibres disponibles sur tous les modèles

Visite présidentielle dans le département

Encourageant pour les éleveurs

François Hollande vient de passer deux jours en Côte d'Or. Mardi, il était à Sombernon pour rencontrer les élus de l'Auxois-Morvan pour parler, entre autres, d'agriculture.

Coûts de productions dans l'élevage, traçabilité, tuberculose bovine, politique agricole commune... François Hollande a abordé mardi après-midi les principales préoccupations du moment. Les agriculteurs présents, à commencer par le maire de Sombernon Rémy Garrot, auront sans doute apprécié. Le discours du Président s'est voulu résolument positif, avec plusieurs engagements à la clé. Notamment en ce qui concerne la répercussion des coûts de production de éleveurs à la distribution : *«Nous avons le devoir d'assurer celle-ci et de réguler les prix. La hausse des cours des produits agricoles profite davantage aux productions végétales. Avec des coûts des matières premières considérablement élevés, les productions animales ont une contrainte supplémentaire. Leurs marges deviennent inexistantes»*. François Hollande a tenu à saluer les produits locaux : *«l'élevage d'excellence mérite d'être valorisé a travers des labels, des reconnaissances, des prix mais également à travers une information au consommateur»*. La transition était toute trouvée pour aborder la traçabilité : *«après les faits qui viennent de se produire, la traçabilité va se retrouver renforcée. J'ai décidé qu'en France nous aurons cette obligation de faire connaître les produits. Les grands distributeurs s'y sont déjà engagés. Cela aura un double avantage : la confiance du consommateur et le soutien à la production française pour lequel nous nous engageons»*.

Garder le statut indemne

François Hollande a enchaîné sur la problématique de la tuberculose bovine : *«c'est un enjeu sanitaire très important. Si nous venions à perdre le statut indemne de tuberculose bovine, nous ne pourrions plus exporter nos broutards. Cette question vaut pour la Bourgogne mais aussi pour d'autres régions de France. Nous avons l'obligation de respecter les normes mais également d'éradiquer cette maladie»*. Concernant la Pac, le Président de la République s'est félicité des récentes négociations sur le plan européen : *«beaucoup s'inquiétaient sur l'avenir de la politique agricole commune. Je suis allé négocier au conseil européen: je n'ai malheureusement pas réussi à obtenir tout ce que je voulais sur l'ensemble des dépenses, mais j'avais un engagement vis-à-vis des agriculteurs. Je voulais que la part qui reviendrait à la France soit stabilisée. Et bien c'est fait. Nous avons exactement les mêmes aides directes que précédemment, ce qui était une revendication très forte de la profession, avec un verdissement limité. Il reste à assurer la redistribution des aides dans les prochains mois»*. François Hollande s'est réjoui de l'augmentation des fonds consacrés au développement rural: *« ils vont nous permettre d'aider les spécificités de notre agriculture et de nos territoires. Les régions auront la responsabilité de répartir ces aides, avec des règles nationales pour l'installation, les bâtiments d'élevage et les indemnités pour les territoires sources de handicaps»*.



Le chef de l'État s'est notamment prononcé sur la tuberculose bovine.

«La croissance est sur les territoires»

Le président de la république a terminé son propos agricole sur un note d'espoir : *«excédentaire dans notre balance commerciale, l'agriculture est un atout pour notre pays. Je crois en l'avenir des territoires ruraux. Ils ne sont pas une charge pour le gouvernement! Ils représentent un capital, ils permettent de préserver un patrimoine, d'assurer une culture, de réussir économiquement... La compétitivité, ce n'est pas uniquement entre les entreprises, c'est aussi entre les territoires. La croissance est sur les territoires»*.

AURÉLIEN GENEST

Rencontre avec le chef de cabinet de François Hollande

La liste était longue

La FDSEA, les JA, la Chambre d'agriculture et le GDS ont exposé les nombreuses problématiques côte d'oriennes à Pierre Besnard.


Pascal Martens, Vincent Lavier, Fabrice Faivre et Aurélien Viellard, les quatre présidents d'OPA, ont profité de la venue du Président de la République dans le département pour rencontrer son chef de cabinet. Les thèmes qui étaient au programme : Pac, zones intermédiaires, zones défavorisées simples, environnement, tuberculose bovine, faune sauvage, chasse, dégâts de gibier et indicateur de charges chez les laitiers.

Dans ce genre de rendez-vous, le temps est compté et il faut faire vite. Mais les revendications étaient tellement nombreuses que la réunion a inévitablement débordé. Qu'importe, puisque tout a été dit et un dossier a été transmis. Le chef de cabinet de François Hollande, ancien sous-préfet de Montbard, s'est même engagé à répondre par écrit à cette entrevue. Onze représentants de l'agriculture du département ont participé à cette réunion : Fabrice Faivre, Samuel Maréchal, Jean-Luc Loizon, Nathalie Mairet et Sébastien Gautier (FDSEA), Aurélien Viellard, Yann Frelet (JA), Pascal Martens, Stéphane Ratay (GDS) et Vincent Lavier (Chambre d'agriculture). Pierre Besnard était entouré de Pierre Aubert et Jean-Luc Linard, directeurs respectifs de la DDPP et de la DDT.

Positions réaffirmées

Concernant la prochaine Pac, la Côte d'Or se positionne pour la convergence nationale des soutiens et pour une aide au verdissement unique nationale, mais contre une surdotation des 50 premiers hectares. Un droit à paiements de base *«plancher»* est défendu pour les zones intermédiaires. La Côte d'Or souhaite la mise en place de paiements couplés pour soutenir la totalité des vaches allaitantes bourguignonnes et les autres productions fragiles: ovins, caprins bourguignons et soutien spécifique aux bovins lait en zone intermédiaire. Une aide spécifique *«contraintes naturelles»* fléchée est exigée sur cette même zone intermédiaire. Concernant le 2ème pilier, de nouveaux critères permettant de cibler la zone défavorisée simple sur les zones à réels handicaps sont demandés. L'ICHN est considérée comme *«vitale»*. La poursuite de la politique d'installation et de modernisation au niveau national doit être encouragée.

Environnement et tuberculose bovine

La Côte d'Or réitère sa demande de moratoire sur la révision des zones vulnérables afin de sortir d'une *«logique du chiffre»*. La délégation demande des marges sur les périodes d'interdiction d'épandage au niveau régional. Sur la police de l'eau, le besoin d'une clarification et d'un assouplissement des règles d'entretien des fossés et cours d'eau est mis en avant. Sur le plan sanitaire et la tuberculose bovine, 17 élevages ont été déclarés foyers alors que 70% de la prophylaxie a été réalisée. Le GDS souhaite la mise en place d'une cellule d'investigation épidémiologique, l'assurance de l'État que tout soit mis en œuvre financièrement et légalement, ainsi que la prise en compte des cours actuels des marchés pour les indemnisations.

Gibier et indicateurs laitiers

«Toutes les mesures doivent être prises pour réguler au mieux les populations de sanglier» : suppression du plan de chasse sanglier, arrêt total de l'agrainage sur l'ensemble du département, classement systématique de nuisible du sanglier sur l'ensemble du département et prolongation de son tir au-delà du 31 mars sont cités. L'indemnisation judiciaire des dégâts doit être engagée au plus tard 6 mois à partir du jour où les dégâts ont été commis. Une modification du délai de prescription est demandée. En ce qui concerne les laitiers, la FNPL propose la mise en œuvre d'un indicateur permettant une revalorisation du prix à la production. L'objectif est de définir un indicateur de charges qui traduise en €/1000l une prise en compte indispensable par les entreprises des hausses de charges subies par les producteurs de lait. L'indicateur proposé est basé sur un calcul de marge qui correspondent à la différence entre le prix du lait (source FranceAgrimer) et la valeur des charges alimentation achetée (source : Ipampa). Cet indicateur a été présenté lors de cette réunion.

AURÉLIEN GENEST


Samuel Maréchal, secrétaire général adjoint de la FDSEA, à Pierre Besnard : *«Compte tenu du faible niveau de d'aide à l'hectare, la Côte d'Or ne peut plus se permettre de perdre le moindre soutien»*.

Visite d'exploitation

L'opportunité de la traite robotisée

La journée d'études des éleveurs de Simmental s'est déroulée le 5 mars à Beaumont-sur-Vingeanne, dans le canton de Mirebeau. L'EARL Gardey a présenté son robot de traite mis en route il y a cinq mois.



Vincent et Pascal Gardey élèvent un troupeau de 70 vaches. Ils sont les premiers du syndicat Simmental à être équipés d'un robot en libre service.

Le robot, on en parlait depuis un petit moment déjà» se rappelle Vincent Gardey, 21 ans, installé sur l'exploitation familiale depuis un an et demi. Son père Pascal revient sur la problématique de départ : *«Le bâtiment était prévu pour 35 vaches laitières, avec une salle de traite 2x4. Avec l'augmentation de notre effectif, passé à 70 vaches pour un quota de 500 000 litres, il aurait fallu changer de salle de traite, prolonger le bâtiment et tout refaire…». «En prenant en compte l'écart de prix entre les deux options et les avantages qu'apportaient le robot, le choix a été vite fait !»* enchaîne Vincent. Inspirés par plusieurs éleveurs et par Florian, le frère de Vincent qui travaille dans la robotique de traite, les deux éleveurs ont concrétisé leur projet qu'ils ne regrettent pas aujourd'hui. L'investissement se chiffre à près de 200 000€, dont 140 000€ pour le seul robot.

Plus de disponibilités

Les conditions de travail ont totalement changé, les éleveurs auront notamment plus de temps cet été lorsqu'ils moissonneront leurs 135 hectares de céréales. Malgré cet énorme avantage, la surveillance reste de mise. *«Nous devons rester à proximité. S'il y a le moindre souci technique, le téléphone sonne et la nature du problème nous est mentionnée par une boîte vocale»* explique Vincent Gardey. Un logiciel informatique permet de suivre de nombreuses données techniques sur chaque vache. *«L'ordinateur sait tout faire ! Après, c'est à nous de faire le tri. L'appareil détecte les mammites, il nous indique le temps de rumination de chaque vache, nous informe si une vache monte ou baisse en lait… Cela nous permet d'intervenir rapidement»* mentionne le jeune éleveur.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur...

Promotion de la race et résultats laitiers



Les élevages qui participent aux concours ont été félicités. Le dernier en date : le Gaec Magnière à Chazeuil, ici avec la championne jeune de Paris : Epinal, fille de Don Juan.

Sylvain Aubry, le président du syndicat, a annoncé les deux grands rendez-vous de l'année pour les éleveurs de la race Simmental Français : Épinal début avril où une douzaine d'animaux de Côte d'Or sont inscrits, et Châtillon au mois d'août à l'occasion du concours départemental organisé dans le cadre de la fête départementale de l'agriculture. Sylvain Aubry a tenu à féliciter les élevages qui ont participé à différents évènements en 2012, notamment au concours spécial où la Côte d'Or a remporté les prix de la meilleure fromagère, de championnat mamelle jeune, de la grande championne et le meilleur lot régional. Le salon international de l'agriculture est également un grand moment pour le syndicat. Lors de cette assemblée générale, Sylvain Aubry est également revenu sur la capricieuse météo de l'an passé qui a compromis la quantité et la qualité des fourrages : *«En plus de cette météo défavorable, la flambée des prix des matières premières n'a pas contribué à la qualité des rations et a impacté la production de lait. Ce contexte ne sera pas sans conséquence sur les bilans de nos exploitations»*. Jean-François Dessolin, technicien à Côte d'Or Conseil élevage, a effectivement signalé une baisse de la production lait sur la fin de l'année 2012 : *«Cette chute est certainement due à la qualité des fourrages et notamment sur maïs. On se demande même s'il n'y a pas une question d'ordre sanitaire là-derrière, avec pourquoi pas le virus de Schmallenberg. Cet été, les cellules ont énormément grimpé, avant de chuter en fin d'année. Les lactations ont eu du mal à démarrer. Cela nous interroge»*.

Technique

La sub-irrigation, pour abaisser les coûts de production

Un horticulteur dijonnais a reçu le prix de la dynamique agricole le mois dernier à Beaune. Retour sur une innovation particulièrement payante.

Des coûts de production en baisse de 15 à 20%.... Ces chiffres pourraient en faire rêver plus d'un. C'est pourtant ce qui arrive à Denis Guilemain, horticuteur à Crimolois, dans la périphérie dijonnaise. Le système mis en place en 2010 lui permet, à lui et à son frère Luc, d'économiser de l'eau, de l'engrais et d'éviter bon nombre de maladies comme le botrytis. «Au lieu d'un arrosage classique par le haut, tout passe par le sol» signale l'horticulteur, dont la production atteint un million de plantes chaque année.



L'eau contenant l'engrais arrive par des drains et ne stagne pas sur les fleurs.

En circuit fermé

Le sol est recouvert d'un film étanche et d'une couche de roche volcanique nommée pouzzolane. *«Les drains noyés dans la pouzzolane amènent l'eau nécessaire à la plante, comme si elle était placée dans une soucoupe»* explique Denis Guilemain. Quand le niveau atteint trois centimètres, les robinets sont coupés. L'eau part dans un bassin de stockage. Initialement récupérée par les toits de la serre, elle sera utilisée lors d'un prochain arrosage, d'où un système de circuit fermé. *«Quand on arrose par le haut, tout ne va pas aux racines. Il y a des pertes d'eau dans laquelle l'engrais a été mis. Il y a donc une double économie, voire triple économie car nous avons moins de maladies avec la sub-irrigation. En effet, l'eau ne stagne plus sur les fleurs comme avant. C'était source à problèmes sanitaires»* signale l'horticulteur.

Amorti sur 9 ans

Le coût de l'installation, amorti sur neuf campagnes, s'élève à 150 000 euros pour une surface de 5 000m^2. Le Gaec Bourgogne Plantes avait fait appel à une entreprise néerlandaise pour la réalisation des travaux. *«Cette technique de sub-irrigation est encore rare en France mais elle bien développée en Belgique ou aux Pays-Bas»* informe Denis Guilemain, qui fait part d'une autre de ses motivations : *«dans ces pays là, les producteurs sont taxés sur les eaux qu'ils rejettent dans le sol. Nous avons en quelque sorte anticiper un point réglementaire qui pourrait bien arriver en France un jour ou l'autre»*.

Infos : retrouvez l'article de la cérémonie du 20ème prix de la dynamique agricole dans notre édition du 25 février, page 14.

AURÉLIEN GENEST

DÉSTOCKAGE MASSIF
Du 13 mars au 20 avril 2013
DES DÉMARQUES IMPORTANTES
Sur : salons cuir & tissu . salles à manger
chambres . literie . rangement
décoration . petits meubles…
100% AFFAIRES
PRIX SACRIFIÉS JUSQU'A ÉPUISEMENT DU STOCK
OUVERT
LE DIMANCHE
17
MARS
de 10 à 12 heures
et de 14 à 19 heures
meubles et cuisines
ALAIN PAIN
Z.I. Maligny (près Chablis)
03 86 47 40 90
www.meubles-pain.com

▶ A noter

PMTVA 2013 Notification des mouvements

A compter de la campagne 2013, il sera procédé, systématiquement, à la vérification des délais de notifications à la BDNI, de tous les mouvements d'entrées et de sorties des animaux qui auront lieu pendant la période de détention obligatoire des bovins (PDO).

Ainsi, tous les animaux pour lesquels les notifications de mouvement s'effectueront hors des délais réglementaires (7 jours calendaires maximum) seront inéligibles à la PMTVA. C'est notamment le cas des animaux potentiellement éligibles en début de PDO, sortis et remplacés dans les 20 jours suivant leur sortie, pour lesquels les notifications ne sont pas effectuées dans les délais.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la
- DDT de la Nièvre, auprès de Mme Meheni (03 86 71 52 87) ou Mme Perraudin (03 86 71 52 30).
- DDT de la Cote d'Or auprès de Mme Chantal Magnon (03 80 29 43 20)

COMMUNIQUÉ DDT 21 - DDT 58

▶ Communiqué

Commission Bovin Lait FDSEA 21: de nombreux défis à relever

C'est dans un contexte laitier particulièrement tendu au niveau national que s'est réunie la commission bovin lait de la FDSEA 21. Si ses actions sont moins visibles que dans certaines régions, elles n'en sont pas moins efficaces.

En effet, lors de la commission bovins lait du 8 mars dernier, les représentants des producteurs de lait de chaque cantons ont traité l'ensemble des problématiques qui pèsent aujourd'hui sur les exploitations : le prix, les charges, les contraintes environnementales (notamment la directive nitrates qui risque de pénaliser fortement le secteur laitier), l'avenir de la production laitière dans le département...

Autant de difficultés qu'il faut prendre à bras le corps et auxquelles il faut trouver des solutions. Pour cela, tout est mis en œuvre pour faire entendre les besoins et les propositions des éleveurs aussi bien au niveau local que national. Par exemple, des démarches sont d'ores et déjà engagées pour faire reconnaître l'indicateur de charge proposé par la FNPL. Cette proposition a été à nouveau présentée aux collaborateurs de François Hollande lors de sa venue en Côte d'Or. La Côte d'Or qui participe également à l'Observatoire des prix à la production mis en place par la FNPL, au recours engagé par la FNSEA concernant la délimitation des nouvelles zones vulnérables, à une étude visant à déterminer les stratégies à mettre en œuvre pour la filière laitière.... Les défis à relever sont nombreux mais il ne faut pas baisser les bras. Les 17 installations réalisées en 2012 montrent que la production laitière à encore un intérêt et qu'elle mérite d'être défendue, y compris dans nos zones à faible densité. C'est le message qui sera porté lors du congrès de la FNPL les 20 et 21 mars prochain.

LA COMMISSION BOVIN LAIT DE LA FDSEA21

▶ Études, diagnostics, accompagnement de projets

Nouvelle dimension pour MSA Services

Depuis vendredi dernier, Bourgogne et Franche-Comté ne font plus qu'une. «Les deux régions vont s'enrichir mutuellement de leurs acquis respectifs» affirme le président Bernard Virely.



Bernard Virely : «La Franche-Comté a beaucoup d'avance en matière sociale, nous avons a y gagner».

Créée en 2011 avec l'objectif d'accompagner l'émergence et la réalisation de projets territoriaux, MSA Services Bourgogne vient de franchir une nouvelle étape dans son évolution. Dans la foulée de son assemblée générale ordinaire, une assemblé générale cette fois-ci extraordinaire, a été organisée vendredi dernier à Beaune afin d'accueillir la MSA de Franche-Comté. Bernard Virely, président de MSA Services Bourgogne, sera également président de la nouvelle structure. Huit départements seront réunis, au lieu de quatre précédemment. *«Notre périmètre va s'accroître et nous allons gagner en notoriété. Les deux régions vont s'enrichir mutuellement de leurs acquis respectifs. La Franche-Comté a beaucoup d'avance en matière sociale, nous avons à y gagner. Pour notre part, nous avons acquis de l'expérience en ingénierie grâce à nos deux années d'activité»* commente Bernard Virely. Association loi 1901 créée à l'initiative de la MSA, MSA Services était jusqu'à présent une *«recommandation»* de la part de la caisse centrale. Elle est désormais une *«obligation»*. La France-Comté, contrairement à la Bourgogne, n'avait pas constitué une telle association en janvier 2011. Elle se joint donc à MSA Services Bourgogne qui œuvre sur les territoires depuis deux ans. Dans cette nouvelle structure, la notion de proximité restera intacte, un ingénieur-chef de projet sera embauché dès l'an prochain en Franche-Comté, l'ingénieur-chef de projet en Bourgogne reste donc sur le même territoire régional. La mutualisation ne se fera qu'au niveau du responsable, en l'occurrence Nicolas Regnard, qui s'occupera des deux régions. *«Les administrateurs seront établis de la même façon qu'en Bourgogne, soit deux administrateurs par département»* précise Bernard Virely.

AURÉLIEN GENEST

JURA-BETAIL
mercredi 20 mars 2013
JOURNÉE GÉNÉTIQUE à JURAPARC (Lons-le-Saunier)


Congère, fille de Vigor JB

De 10 h à 16 h : présentation de descendances
- Présentation des **Nouveautés 2013** CAPITAN JB, CARDIFF JB, CASIMIR JB, CRUMBLE JB, DAX JB, DISNEY JB...
- Présentation de séries de service Lot de filles de VALFIN JB. Illustration des objectifs de l'entreprise de sélection avec des filles de taureaux confirmés : SANTON JB, SOCRATE JB, SOJA JB, TARN JB, TILLEUL JB, TOURTAN JB, ULIVIN JB, UBERLU JB...
- Filles de **JB JUNIOR** (génomiques) DANAO JB, DEMAIN JB, DEVIL JB, DREMEL JB, ELEGANT JB, ETAIN JB, EVEREST JB ;
- Présentation des meilleures vaches par les comices du Jura ;
- Désignation des championnes.

Imprimerie BILLOT - Lons-le-Saunier - 19795

▶ Repère

Répondre aux besoins des territoires ruraux

Dans le prolongement de sa mission de service public de protection sociale, la MSA élargit depuis plusieurs années son offre de services sur les territoires : services à la personne, insertion par l'emploi, établissement sociaux et médico-sociaux, tourisme social… MSA Services a pour objectif d'appuyer le développement de nouveaux services en réponse aux besoins de la population. *«L'ingénierie de projet et la formation sont nos principales actions»* résume Bernard Virely. MSA Services accompagne les porteurs de projets, aide à confirmer ou infirmer un projet, le développer et le coordonner le cas échéant. Pour cela, MSA Services met en œuvre une méthodologie adaptée (aide à la formalisation, études de besoins, diagnostic de territoire, études de marché, évaluation du projet...). Les références sont nombreuses. MSA Services peut étudier les besoins et les opportunités pour la mise en œuvre d'un projet de maison de santé. L'association peut également servir d'appui au montage d'une plate-forme pédagogique *«soins et services»* à la personne. En terme d'emploi rural, MSA Services accompagne la création d'une structure apprenante dans les métiers de l'agriculture. Dans le domaine de la prévention, MSA Services réalise, entre autres, le module santé de la formation Certiphyto. Concernant les personnes âgées, l'étude de faisabilité sur un projet d'habitat regroupé est tout à fait dans les clous de l'organisme.

Concours général agricole

Des Côte d'oriens dorés

Le département de la Côte d'Or a remporté 78 médailles au concours des produits du Sia 2013 (30 en or, 29 en argent et 19 en bronze). *«Le taux de médaillés est de 27,5%, c'est un pourcentage bien meilleur que ceux des années précédentes»* se réjouit Sophie Hanesse, de la Chambre d'agriculture, *«environ un vin sur quatre a été récompensé. On note également une plus grande diversité des produits présentés dans les fromages, yaourts, crèmes de fruits, jus de fruits, confitures, rillettes et fois gras»*.

Le palmarès

Concours des vins de Bourgogne
Appellations régionales.

Bourgogne. AOC 2011 rouge. Or : EARL Domaine Dubois d'Orgeval (Chorey), argent : Domaine Thierry Mortet (Gevrey), bronze : Direct domaines distribution (Meursanges), Prosper-Maufoux (Santenay). **AOC 2011 blanc.** Or : SCE Domaine Albert Grivault (Meursault), argent : Domaine de la Galopière (Bligny-lès-Beaune). **Bourgogne Aligoté. AOC 2011 blanc.** Argent : GFA Domaine Jomain (Puligny), bronze : SCE Glantenet (Magny-lès-Vilers).

Vins de la Côte de Nuits.

Bourgogne Hautes-Côtes de Nuits. AOC 2011 rouge. Or : Domaine Yves Chaley et filles (Curtil-Vergy), argent : Jean-Claude Boisset (Nuits), bronze : Domaine Barbier et fils (Nuits), EARL Domaine Philippe Gavignet (Nuits). **AOC 2011 blanc.** Argent : Domaine Yve Bazin (Villars-Fontaine), Les caves des Hautes-Côtes (Beaune). **Côte de Nuits-Villages. AOC 2010 rouge.** Or : SCE Huguenot Père et fils (Marsannay), argent : Domaine Ravaut (Ladoix), bronze : EARL Truchetet (Prémeaux-Prissey). **Fixin. AOC 2010 rouge.** Or : Domaine Gelin Pierre (Fixin), argent : Domaine du Clos Saint-Louis (Fixin). **Gevrey-Chambertin. Premier cru Champeaux AOC 2010 rouge.** Or : Château de Marsannay (Marsannay). **AOC 2010 rouge.** Or : Direct domaines distribution (Meursanges), Domaine Marc Roy (Gevrey), bronze : Domaine Marc Roy. **Chambolle-Musigny. Premier cru AOC 2010 rouge.** Argent : Maison Henri de Villamont (Savigny-lès-Beaune). **Premier cru les Charmes. AOC 2010 rouge.** Bronze : Jean-Claude Boisset (Nuits). **Chambolle-Musigny AOC 2010 rouge.** Argent : Jaffelin (Beaune). **Vosne-Romanée premier cru en Orveaux AOC 2010 rouge.** Or : SA Mongeard-Mugneret (Vosne-Romanée). **Premier cru les petits Monts.** Argent : Gerbet Marie-Andrée et Chantal (Vosne). Vosne-Romanée AOC 2010 rouge. Argent : Domaine Guyard Alain (Marsannay). **Premier cru aux Chaignots AOC 2010 rouge.** Argent : Domaine Chauvenet-Chopin (Nuits). **Nuits-Saint-Georges AOC 2010 rouge.** Or : Domaine Chauvenet-Chopin (Nuits).

Vins de la Côte de Beaune

Bourgogne Hautes Côtes de Beaune

AOC 2011 rouge. Or : Domaine Doudet-Naudin (Savigny), argent : SAS Château de Santenay

AOC 2011 blanc. Or et bronze : Les caves des Hautes-Côtes (Beaune). **Ladoix premier cru Bois Roussot AOC 2010 rouge.** Bronze : Domaine Ravaut Gaston et Pierre (Ladoix). **Basses Mourottes AOC 2010 rouge.** Or : Domaine Ravaut Gaston et Pierre (Ladoix). **Ladoix AOC 2011 blanc.** Argent : Domaine de la Galopière (Bligny-lès-Beaune). **Corton Hautes Mourottes AOC 2010 rouge.** Argent : Domaine Ravaut Gaston et Pierre (Ladoix). **Corton-Charlemagne AOC 2010 blanc.** Or : SCE Domaine Champy (Beaune). **Aloxe-Corton AOC 2010 rouge.** Or : Domaine Ravaut Gaston et Pierre (Ladoix). **Pernand-Vergelesses premier cru Les Fichots AOC 2010 rouge.** Argent : Domaine Ludovic Belin (Pernand). **Pernand-Vergelesses AOC 2010 rouge.** Bronze : Domaine Ludovic Belin (Pernand). **Pernand-Vergelesses AOC 2011 blanc.** Or : SCE Glantenet. **Chorey-lès-Beaune AOC 2010 rouge.** Argent : Maison Henri de Villamont (Savigny). **Savigny-lès-Beaune premier cru. AOC 2010 rouge.** Argent : SA Louis Max (Nuits). **Aux Guettes AOC 2010 rouge.** Or : Domaine Doudet-Naudin (Savigny). **Redrescul AOC 2011 blanc.** Argent : Domaine Doudet-Naudin (Savigny). **Savigny-lès-Beaune AOC 2010 rouge.** Bronze : Domaine de la Galopière (Bligny-lès-Beaune), Maison Albert Bichot (Beaune). **Savigny-lès-Beaune AOC 2011 blanc.** Argent : Domaine Dubois Bernard et fils (Chorey). **Beaune Premier cru AOC 2010 rouge.** Argent : SAS Château de Santenay. **Le Clos des Mouches AOC 2010 rouge.** Argent : Domaine Berthelemot Brigitte SCE (Meursault). **AOC 2011 blanc.** Argent : Domaine Berthelemot Brigitte SCE (Meursault). **Pommard premier cru le clos Micot AOC 2010 rouge.** Argent : Maison Michel Picard (Chassagne). **Pommard AOC 2010 rouge.** Bronze : Maison Michel Picard (Chassagne), SAS Château de Santenay. **Meursault AOC 2011 blanc.** Or : Domaine de la Galopière (Bligny-lès-Beaune), SA Louis Max (Nuits), bronze : Domaine de la Galopière (Bligny), SCE Domaine Albert Grivault (Meursault). **Saint-Romain AOC 2011 blanc.** Or : Ropiteau Frères (Meursault), argent : Ropiteau Frères (Meursault). **Auxey-Duresses AOC 2010 rouge.** Argent : EARL La Roche Aigue (Auxey). **Puligny-Montrachet premier cru AOC 2011 blanc.** Or : GFA Domaine Jomain (Puligny). **Les Combettes AOC 2011 blanc.** Or : GFA Domaine Jomain (Puligny). **Les chaumées AOC 2010 rouge.** Bronze : Maison Michel Picard (Chassagne). **Chassagne-Montrachet AOC 2010 rouge.** Or : Maison Michel Picard (Chassagne). **AOC 2011 blanc.** Or : Domaine Roux Père et Fils (Saint-Aubin). **Saint-Aubin premier cru les Champlots AOC 2011 blanc.** Argent : Maison Henri de Villamont (Savigny). **Les murgers des dents de chiens AOC 2011 blanc.** Or : Christophe Guillo (Comberthault). **Santenay premier cru la Comme AOC 2010 rouge.** Or : SAS Château de Santenay. **Maranges premier cru la Fussière AOC 2011 rouge.** Argent : SCE du Domaine Demangeot (Change).

Vins de la Côte châlonnaise

Rully AOC 2011 blanc. Argent : Jaffelin (Beaune). **Mercurey premier cru le Clos du Roy AOC 2010 rouge.** Argent : Maison Michel Picard (Chassagne). **Mercurey AOC 2011 rouge.** Argent : SA Louis Max (Nuits).

Effervescents

Crémant de Bourgogne AOC 2011 blanc. Or : Veuve Ambal (Montagny).

Concours des produits divers. Apéritifs. Liqueurs. Liqueur de fruits. Or : Pagès Védrenne SAS (Nuits), SARL Liqueurs Jannet Jean-Baptiste (Arcenant), argent : Pagès Védrenne SAS (Nuits). **Liqueur aux plantes.** Argent et bronze : Pagès Védrenne SAS (Nuits). **Crème de fruit.** Or : SARL Liqueurs Joannet Jean-Baptiste (Arcenant), argent : Pagès Védrenne SAS (Nuits), bronze : Joannet Gilles (Arcenant), Pagès Védrenne SAS (Nuits). **Jus de Fruits et nectars. Produits artisanaux ou industriels. Nectar artisanal ou industriel.** Argent : Cachot Daniel (Broin). **Produits issus de palmipèdes gras. Rillettes pur canard. Rillettes pur canard aromatisées, assaisonnement divers.** Argent : EURL Pascal Laprée (Mont-Saint-Jean)

Concours des produits laitiers national

Fromages au lait de vache à pâte molle et à croûte lavée autre. Or et bronze : Fromagerie Berthaut (Epoisses). Epoisses AOP. Argent : Gaec des Marronniers (Origny). **Fromages à pâte molle (autre).** Bronze : Fromagerie Delin (Gilly). **Yaourts aux fruits.** Bronze : La Ferme du Mont Lassois (Etrochey). Brillat-Savarin. Argent : Fromagerie Delin (Gilly).

Concours des produits laitiers export

Fromages au lait de vache à pâte molle et à croûte lavée autre. Or et argent : Fromagerie Berthaut (Epoisses), argent : Fromagerie Delin (Gilly). Epoisses AOP. Argent et bronze : Fromagerie Berthaut (Epoisses). **Fromages au lait de vache à pâte molle et croûte fleurie à caractère lactique.** Argent : Fromagerie Delin (Gilly).

Erratum

Palmarès équin

Le site officiel du Salon de l'agriculture ne mentionne pas la belle seconde place d'Apache de Baude, appartenant à François Masson de Vitteaux, dans le concours des Traits Auxois. En conséquence, une erreur s'est donc glissée dans notre dernière édition.

En image

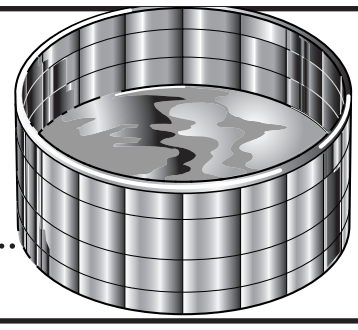
Le Charolais, une histoire de famille

Deux Bourguignons ayant le même nom figurent dans le palmarès charolais du dernier salon de l'agriculture. Il s'agit en réalité de Nicolas Guenot (Allerey en Côte d'Or) et de son père Gérard (Alligny-en-Morvan, dans la Nièvre). Si la côte d'orienne Gamine n'a pu faire mieux qu'une quatrième place dans la catégorie des femelles âgées de 1 an 3 mois à 2 ans 3 mois, la nivernaise Elsa (notre photo) a remporté une excellente seconde place de section, chez les vaches suitées âgées de 3 ans 3 mois à 4 ans 3 mois.



wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Une journée technique de la Chambre

La race Rava peut-elle s'implanter efficacement dans la Nièvre ?

Le 21 mars, la Chambre d'agriculture de la Nièvre invite les éleveurs ovins à une demi-journée technique dédiée aux moutons Rava, chez la famille Lancien à Marly. L'objectif est de déterminer si cette race rustique de montagne peut mettre en avant des conduites, résultats, croisements et une commercialisation appropriés au département.



La race Rava est appréciée pour ses qualités maternelles et sa simplicité de conduite.

La Chambre, en collaboration avec la section Rava de Races ovines des massifs sélection, vous invite à participer à un après-midi technique, le jeudi 21 mars à 14h, sur l'exploitation de Valérie, Richard et Julien Lancien à Marly (à 1 km de Decize, D116, direction Avril-sur-Loire). Selon Chrsitophe Rainon, technicien ovin de la Chambre, l'élevage Lancien servira de support pour montrer l'intérêt et les limites de l'utilisation de cette race de brebis rustique dans notre zone herbagère. Des éleveurs de Rava accompagnés de leur technicien, Gaëtan Grenet, feront le déplacement du Massif central afin d'échanger avec les participants sur différents points: l'origine de l'introduction des Rava sur l'exploitation visitée, la présentation de la spécificité du système et la conduite des animaux, la discussion sur l'utilisation de la Rava dans la Nièvre à partir de la conduite, des résultats, des croisements possibles et la commercialisation, en présence de Francis Leblanc (Ciaylin).

Qualités maternelles

Selon le site races-montagnes.com, la brebis Rava est une race rustique réputée pour son adaptation aux conditions et pour ses qualités maternelles, de taille moyenne (60-75 kg pour les brebis et 80-100 kg pour les béliers), à tête fine sans laine, marquée de taches noires et à toison blanche souvent mélangée de touffes grises ou brunes. Sa laine jarreuse et grossière la rend particulièrement résistante aux intempéries. Sa capacité à puiser dans ses réserves corporelles et à les reconstituer en fonction de la ressource fourragère lui permet de vivre en plein air intégral et de se satisfaire d'une alimentation fruste pendant une grande partie de l'année. Sa très bonne aptitude au désaisonnement permet une augmentation naturelle du rythme d'agnelage et ses grandes qualités maternelles (facilité de mise-bas, adoption des agneaux) sont recherchées par les éleveurs pour se faciliter le travail et limiter la mortalité.

Carcasses bien valorisées

Le berceau de la race se situant dans les monts-Dômes du Massif central, les Rava y partent en estive de juin à octobre entre 1200 et 1500 m d'altitude. Les exploitations pratiquent une lutte principale de printemps voire deux luttes (automne et printemps) sur tout ou partie de l'effectif dans les systèmes accélérés. L'abattage des agneaux a lieu entre 100 et 120 jours avec un poids vif de 30 à 38 kg. Malgré une conformation moyenne, les carcasses sont bien valorisées grâce à la finesse du squelette et à l'absence de gras.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉS

PMTVA - Faites votre demande du 1er mars au 15 mai 2013

Depuis le 1er mars dernier, la possibilité vous ai laissé de déposer, par voie électronique, votre demande de PMTVA 2013, en vous connectant sur le site Telepac. Le dépôt de votre dossier devra en tout état de cause être réalisé avant la date butoir du 15 mai 2013.
Nous insistons néanmoins sur l'intérêt de déposer au plus vite votre déclaration, la date de dépôt étant celle retenue par l'administration comme étant celle du démarrage de la PDO de 6 mois (Période de Détention Obligatoire). Or, chaque année, de nombreux éleveurs ayant déposé tardivement leur déclaration PMTVA, ne peuvent bénéficier dès le 15 octobre des éventuelles avances de paiement de ce soutien.
Par ailleurs, veuillez noter qu'à partir de cette année 2013, le ministère procédera en contrôle administratif, à la vérification des délais de notification en BDNI des mouvements d'entrée et de sorties des animaux qui ont lieu sur l'exploitation pendant la PDO. En cas de non respect du délai de 7 jours pour les entrées et sorties, l'animal concerné sera considéré comme étant inéligible.
Ce point de la réglementation étant chaque année répertorié comme problématique dans le département de la Nièvre, veillez à bien respecter vos délais de notification à l'EDE pour ne pas avoir de mauvaises surprises, au titre de l'éligibilité PMTVA et éventuellement au titre de la conditionnalité des aides Pac. Les réunions cantonales de printemps, seront l'occasion de revenir sur ces points de réglementation.
Votre FDSEA se tient à votre disposition pour toutes précisions sur ce sujet.

SL – FDSEA 58

Formation

Améliorer l'alimentation des animaux avec la méthode Obsalim

En santé animale comme en santé humaine, une des principales sources de bonne santé est une bonne alimentation. Cette formation propose de redécouvrir les bases d'une bonne alimentation et d'apprendre à repérer les signes d'un déséquilibre de la ration.



La bonne santé des animaux passe par une bonne alimentation.

Dans les années 1970, une révolution a rapidement gagné les campagnes : la stabulation libre permettait de diminuer les coûts des bâtiments, de faciliter le travail et finalement d'augmenter la taille des troupeaux, ce qui aurait du avoir pour corollaire l'augmentation du revenu. Parallèlement, l'usage de la mélangeuse s'est généralisé.
Beaucoup de professionnels ont constaté que les choses ne sont pas si simple. Qui dit stabulation dit consommation de paille, et donc augmentation des charges. L'usage de la mélangeuse, si elle simplifie le travail, n'est pas la panacée du stricte point de vue de la physiologie de la digestion.
Des vétérinaires ont remis le travail sur le métier : ils préconisent une distribution des aliments différente, et ils ont développé une méthode d'observation des animaux qui permet de corriger l'alimentation, tant en quantité qu'en qualité, avec comme conséquence à terme une meilleure santé et donc un meilleur revenu.

«C'est contraire à tout ce qu'on entend depuis plusieurs dizaines d'années» commente Denis, éleveur dans le Morvan. *«Avec la mélangeuse, on donne tout en même temps. Au contraire, il faut donner la paille en début de repas pour faire saliver. Et les vaches ont besoin de deux repas identiques par jour. C'est tout l'élevage qu'il faut repenser, en préparant la panse des jeunes dès le début pour qu'elle soit efficace. Le plus difficile, avec cette méthode, c'est de changer sa façon de voir et de réorganiser son travail Cet hiver, j'ai encore modifié mon organisation; je gagne du temps, et finalement de l'argent !»*
Parallèlement, Il s'est engagé dans l'homéopathie. Preuve que la démarche est efficace : il a diminué ses frais vétérinaires de 30%. *«Et ce qui m'a le plus surpris, c'est que mes animaux sont devenus plus dociles, plus calmes. Et moi aussi du même coup»*.
De nombreux éleveurs ont adopté ces pratiques. Ils sont unanimes : les animaux mangent moins, tout en étant en meilleur état ; il y a beaucoup moins de diarrhées sur les petits. Certains n'achètent plus de foin et se contentent de paille. Tous constatent une diminution sensible des problèmes rencontrés généralement au cours de la phase d'hivernage. Tous considèrent que l'augmentation de travail, variable selon l'organisation initiale de chacun, est compensée largement par la fierté de prendre soin de ses animaux et de se réapproprier le métier d'éleveur.

ANNE METZGER, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE

Formation proposée par la Chambre d'Agriculture de la Nièvre : **Alimentation bovine : la méthode Obsalim 17 et 18 avril 2013 à Corbigny**

Programme :
Description de la physiologie digestive du ruminant face aux spécificités des plantes fourragères et à la composition des repas ;
Impact de l'alimentation : lien avec l'apparition des pathologies
Observation des animaux et des symptômes physiques traduisant un déséquilibre alimentaire
Correction de la ration (quantité / qualité) ou du mode de distribution.
Intervenant : Joseph Dabeux, vétérinaire GIE Zone Verte
Pour tout renseignement et inscription, contacter Julie Lagord, 03 86 93 40 77

Entrevue avec Éric Bertrand

« La richesse de l'activité agricole, ce sont les hommes »!

Réélu à la présidence de la Chambre d'agriculture de la Nièvre pour un mandat de six ans, Eric Bertrand dresse les priorités de l'institution consulaire pour les mois à venir.

Une première réaction après les élections à la chambre et l'installation du nouveau bureau?

«En ce qui concerne les élections, je regrette un peu que la participation n'ait pas été plus importante mais je me réjouis que cela se soit bien passé pour la liste FDSEA/JA. Et on a largement renouvelé l'équipe en place avec un bureau renouvelé à 50%. On est en train de mettre en place les commissions. Et puis, comme on n'a pas trop travaillé en janvier/février, maintenant il faut qu'on s'y mette!»

Quelles sont les priorités et les dossiers urgents?

«Nous allons suivre rapidement l'évolution du dossier des zones vulnérables. Il va falloir que ce dossier-là finisse par avancer parce que ce n'est pas clair dans l'esprit des agriculteurs. Nous, nous ne sommes pas pressés mais c'est à la puissance publique de faire en sorte qu'il avance. Un autre dossier sur lequel on s'est beaucoup investi ces deux dernières années et qui n'est pas encore abouti, c'est celui des Zones défavorisées simples (ZDS), enfin maintenant on parle de zones à handicaps, et encore une fois l'impact sur la Nièvre risque d'être très important... Evidemment, nous suivrons de près l'évolution du dossier de la PAC même si, localement, nous n'avons pas de moyens pour la faire évoluer. Il faut que nous arrivions à vulgariser tout çà dans le département, de façon à ce que nous ne laissions personne sur le bord de la route.»

Est-ce que vous pouvez faire entendre les réflexions des élus avec ceux d'autres départements eux aussi concernés?

«Oui! Il faut absolument qu'on fasse entendre la voix de la Nièvre sur ces dossiers-là. Depuis le temps qu'on y travaille, nous avons reçu les soutiens de très nombreuses collectivités locales, notamment du Conseil général de la Nièvre qui se montre très attentif.»



Eric Bertrand vient d'être réélu président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, pour six ans.

Et l'avenir de l'agriculture nivernaise?

«La visibilité de l'évolution de l'agriculture dans le département, c'est de moins en moins évident sur le moyen terme. Je pense que nous allons dégager un peu de notre temps pour faire de la prospective, voir comment cela va évoluer.»

Vous avez défini deux enjeux purement départementaux que sont l'optimisation de la valeur ajoutée dans les exploitations et le renouvellement des générations...

«C'est à ça que je pense quand j'évoque le moyen terme et comme d'habitude nous sommes face à une dualité qui n'est pas facile à gérer: si on n'arrive pas à faire décoller un peu la valeur ajoutée de la ferme Nièvre, inévitablement nous irons vers une diminution du nombre d'actifs. Si le gâteau se rétrécit mais que le nombre de parts diminue encore plus, pour l'avenir de notre département et même pour celui de notre activité, c'est préoccupant. Je demeure persuadé que plus on sera nombreux, plus on aura des possibilités de rebond et d'adaptation. Le seul point de passage, c'est que la valeur ajoutée agricole nivernaise soit maximisée le plus possible. On n'a pas beaucoup de moyens non plus mais pour çà, il faut renouveler les générations le plus possible, être capables d'inventer de nouveaux systèmes pour favoriser l'installation. J'en suis persuadé. Pourquoi ne serions-nous pas créatifs? Je suis persuadé que la richesse d'une activité, c'est ses hommes. Si on est de moins en moins nombreux, on sera de moins en moins capables de rebondir sur le revenus des acteurs! Et puis, on ne se mettra pas à faire de la betterave à sucre dans la Nièvre mais on a encore des possibilités de développement comme par exemple l'engraissement des bovins. Il n'y a qu'une soixantaine d'éleveurs qui font du bovin fini dans le département: çà m'étonne toujours alors que les conditions de production sont de plus en plus proches, avec les Italiens notamment.»

PROPOS RECUEILLIS
PAR EMMANUEL COULOMBEIX

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Pays Nivernais Morvan

Les visioguichets en démonstrations

Vendredi 1er mars, c'était le branle-bas de combat dans les services de l'administration dans la Nièvre. Préfète, président du Conseil général, président du Pays nivernais Morvan, représentants de la MSA, de la CAF, de la CPAM et de la CRAM, ont organisé une tournée de découverte des 11 visioguichets mis en place il y a un an en différents points du Pays et sur le canton de Fours.

Bien souvent situés à Nevers ou à Dijon, les organismes publics sont éloignés du Morvan où, pourtant, les usagers ont tout autant besoin d'accomplir leurs démarches, les obligeant jusqu'alors à de longs et fastidieux déplacements. *«C'est un fait mais pas une fatalité»* a rappelé Christian Paul, le président du Pays Nivernais Morvan, en recevant le 1er mars Michèle Kirry, la Préfète du département pour une tournée des relais de services publics dispersés sur son territoire et où des visioguichets ont été installés. Dorénavant, à Cercy-la-Tour, Château-Chinon, Montsauche-les-Settons, Lormes, Corbigny, Brinon-sur-Beuvron, Saint-Saulge, Châtillon en Bazois, Moulins-Engilbert, Luzy et Fours (pays Nevers sud Nivernais), les usagers peuvent s'entretenir, en direct et en image, avec un conseiller de Pôle emploi, de la CAF, de la MSA, de la CPAM, de la CRAM ou des services de l'Etat. Un véritable bureau virtuel où l'usager peut suivre son dossier, en temps réel, avec l'option de numériser et d'envoyer des pièces administratives en ligne, au gré des demandes des agents administratifs. Dans chaque point-relais, un(e) conseiller(e) se charge d'aiguiller les personnes sur les démarches, simples, à accomplir pour établir la communication et naviguer.

A moins d'1/4 d'heure de son domicile

Ouverts du lundi au vendredi, ces relais accueil ne se substituent pas à l'offre existante de contacts avec les administrations. Ils se révèlent en fait comme outil complémentaire, par exemple, pour une demandeuse d'emploi qui veut faire un point sur sa recherche ou pour un retraité qui doit transmettre des pièces afin de compléter son dossier. Les usagers, en fonction de leur âge et de leur sensibilité aux nouvelles technologies, se montrent plus ou moins ouverts à cette nouvelle opportunité mais ceux qui l'ont essayé se montrent satisfaits du temps et de l'énergie économisés sur des déplacements à Nevers ou à Dijon. Le tout, de façon sécurisée, à moins d'un quart d'heure de chez eux. Ce service public virtuel se présente donc sous la forme d'une borne noire équipée d'un écran tactile, d'un haut-parleur, d'un clavier, d'un scanner et d'une imprimante à papier ordinaire. Cette initiative remonte à 2006 lorsque l'État, le pays et la fédération des centres sociaux, ont initié les relais de services publics et c'est en 2011 que la décision de les équiper de visioguichets, dans le Pays nivernais Morvan et le canton de Fours, a été prise. Outre *«la modernité»* du procédé, la préfète loue également *«l'humanité»* du dispositif *«qui donne un visage à l'administration par rapport aux échanges par courrier ou par téléphone»*. En tout cas, une corde de plus à l'arc du développement numérique dans lequel sont engagés avec ferveur les élus du Morvan.

EMMANUEL COULOMBEIX



Les bornes visioguichets ont officiellement été présentées dans les différents relais de services publics, vendredi 1er mars, en présence de Michèle Kirry, Préfète de la Nièvre.

Section bovine de la FDSEA

Des lasagnes au menu... et pur bœuf !

La section bovine de la FDSEA s'et réunie le 12 mars dernier afin de faire le point sur les dossiers d'actualités de la production allaitante.



Les participants à cette section, réunis hier autour de Emmanuel Bernard (président de la section bovine FDSEA) et de Jean-Pierre CONDAMINE (président de la FDSEA).

Actualité oblige, le scandale des lasagnes à la viande de cheval et l'action menée le mois dernier par les responsables de la section bovine de la FDSEA et les JA a occupé une part importante des débats de cette première réunion de l'année 2013.

Des inquiétudes persistantes concernant le prix du maigre

Car si la FNB n'a pas ménagé sa peine pour faire entendre aux industriels et aux distributeurs la nécessité de réorienter leur approvisionnement en viande bovine française, les annonces en chaîne des enseignes industrielles et commerciales ces dernières semaines, laissent espérer une nouvelle tension sur le marché de la viande et permet de réaffirmer le message porté par la FNB et les sections bovines des FDSEA : *«Payez la viande au prix qui doit être le sien, et les éleveurs relèveront le défi de l'approvisionnement en masse de vos outils !»*

Si ce fait divers ayant polarisé l'attention des médias ces dernières semaines s'avère être au final un argument de poids pour les revendications portées par la profession, il n'en demeure pas moins que la situation de marché reste, au vu de l'envolée des coûts de production en élevage, critique à l'heure actuelle, notamment sur le marché du maigre. Face à la situation difficile générée pour les éleveurs, la FNB reste mobilisée et active au côté du GEF, l'objectif étant de démultiplier les partenariats commerciaux avec d'autres acteurs que les seuls *«partenaires»* Italiens et d'œuvrer au sein même de la filière pour que les exportateurs fassent de la valorisation du produit une véritable priorité.

La réforme de la Pac, un sujet central pour l'élevage

Enfin, face à des revenus toujours en berne chez les éleveurs (15 000 € par UTH en 2012), et ce malgré la remontée des prix des animaux, les responsables de la section bovine ont longuement échangé sur la réforme de la Pac post 2013. Si l'essentiel a été préservé sur le plan budgétaire avec l'accord financier de février dernier, de nombreuses incertitudes planent encore sur la réforme, le parlement européen ayant à plusieurs reprises affiché ses réserves quant aux orientations de la commission Européenne, et le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll restant ancré dans une conduite strictement politique - et pas au meilleur sens du terme ! - de la réforme à venir. Les responsables ont néanmoins réaffirmé leurs propositions en rappelant leur attachement à la remise en place d'une aide couplée à la vache allaitante à hauteur de 200 €/vache, à une convergence la plus rapide possible des DPB (Droits à Paiements de Base) et à la nécessité de mettre en place un dispositif permettant aux éleveurs de retrouver de la compétitivité via une réelle autonomie fourragère. Enfin, et après la forte mobilisation du réseau FDSEA/JA sur le sujet du maintien de la Zone Défavorisée Simple au cours des derniers mois - groupe de travail départemental en lien avec l'administration, mobilisation des acteurs locaux du département, rencontre entre la FRSEA Bourgogne et le ministère de l'Agriculture le 3 décembre dernier - les responsables ont affiné leur stratégie en vue de la tenue d'une réunion de travail avec la DDT de la Nièvre le 14 mars. Dans les prochaines semaines démarreront les discussions nationales sur la déclinaison de la Pac en France. Loin du dogmatisme ministériel et des fausses bonnes idées dispersées dans la nature ces derniers mois (surprime des 50 premiers hectares qui ferait perdre une enveloppe financière conséquente à la *«ferme Bourgogne»*), la section bovine de la FDSEA entend agir pour que les éleveurs ne soient pas à nouveau lésés par la réforme à venir.

S.L – FDSEA 58





Asavpa

Le matériel agricole et savoirs faire à l'honneur

L'Association des salariés agricoles pour la vulgarisation du Progrès Agricole de la Nièvre (ASAVPA), et les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre (JA) organisent le 21 avril prochain un concours de conduite de matériel agricole au musée de la machine agricole à Saint Loup des Bois.

Première édition dans la Nièvre pour l'ASAVPA et les Jeunes Agriculteurs qui organisent le Dimanche 21 avril leur concours de conduite de matériel agricole sur le site du musée de la machine agricole sur la commune de Saint Loup des Bois.

De nombreuses animations seront proposées au public tout au long de la journée: marché du terroir, exposition de matériel agricole, brocante agricole, ouverture exceptionnelle du musée.

Afin de faire un premier état des lieux de l'avancement du projet placé sous le signe de l'innovation, les deux structures organisatrices en partenariat avec l'équipe responsable du musée (Framaa) se sont réunies le samedi 2 mars.

Le concours interdépartemental de conduite de matériel agricole est ouvert à tous les salarié(e)s et apprenti(e)s agricoles (ressortissants de la MSA) désireux de démontrer leur savoir-faire, au cours d'une journée marquée du sceau de la convivialité.
Une cinquantaine de concurrents est attendue lors de cette journée où se disputera le titre de meilleur conducteur démontrant lors des épreuves, leurs compétences pratiques et théoriques.

L'épreuve de conduite sera notamment soumise, à des critères de notation réservés à la prévention des risques et à la sécurité au travail. Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à contacter l'animatrice ASAVPA : Marie Aline Saltelau 03 86 93 40 27 ou asavpa58@yahoo.fr

En lien avec le concours de conduite, une exposition et vente de matériel agricole, viticole et de bûcheronnage d'occasion est prévue sur une parcelle attenante au musée. Professionnels et particuliers sont conviés à s'inscrire et participer à la brocante. Pour tout renseignement et inscription, contacter l'animatrice JA : Aline Rouleau au 03 86 93 40 91 ou cdja58@orange.fr
En parallèle du concours, se tiendra un marché du terroir composé d'une vingtaine de producteurs. Ce dernier permettra de valoriser les produits locaux de la Nièvre et départements limitrophes et d'en démontrer leurs diversités.

Enfin, l'association mots pour maux, les actrices nivernaises, la promotion des métiers de salariés agricoles et les Entrepreneurs des Territoires (structure de représentation des entreprises de travaux agricoles) ont répondu présents pour présenter leurs actions en Nièvre et/ou en Bourgogne.

Le musée de la machine agricole, l'ASAVPA et les JA vous attendent nombreux lors de cette manifestation ouverte à toutes et tous. Entrée gratuite et restauration sur place.

Marie Aline Saltel
Aline Rouleau

Alysé

Quelles perspectives demain pour le secteur de l'élevage ?

Dans le cadre de la *«Quinzaine du conseil en élevage»*, la coopérative Alysé a invité Thierry Pouch, économiste et responsable des études économiques de l'APCA, pour une conférence sur le thème *«les clés de la réussite économique pour nos filières élevages».*

Les professionnels se sont déplacés en nombre pour écouter deux heures durant Thierry Pouch, économiste en charge des études économiques à l'APCA, qui a partagé son intervention autour de trois axes : le contexte mondial des filières et la situation des marchés ; les répercussions de l'après PAC 2014 sur les exploitations ; le fonctionnement de l'observatoire des marges et des prix au travers de l'exemple de l'élevage bovin.

Une hausse tendancielle combinée à une fluctuation des prix, une exigence sociétale renforcée en matière d'environnement, un secteur malmené par la concurrence et la réglementation… *«Autant d'éléments propices à obscurcir l'horizon économique des professionnels de la filière»*, selon Thierry Pouch, qui s'est toutefois gardé de dresser un tableau trop sombre de la situation, soulignant les opportunités qui s'offraient en la matière.

Alors que depuis ces dernières années, tous secteurs confondus, la courbe du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié a fini par rejoindre celle du revenu disponible par habitant, la situation des éleveurs est très contrastée : *«si l'on enregistre des redressements concernant les porcs et les bovins lait, la situation est beaucoup plus préoccupante en bovins viande et ovins. A 15 000 € de revenus à l'année, ce n'est suffisant ni pour l'activité économique, ni même pour l'existence des éleveurs…»* La dynamique de la mondialisation apparue au détour des années 80, notamment dans l'élevage, se caractérise par des remises en cause de positions acquises depuis plusieurs décennies : *«toute la hiérarchie des pays produisant ou exportant des biens agricoles ou alimentaires est en train de se déformer depuis près de vingt ans. De nouveaux concurrents apparaissent, mais aussi de nouveaux débouchés, avec l'affirmation de pays émergeants où le niveau de vie augmente et la demande en produits carnés ou laitiers explose…»*

L'Inde : 1er pays exportateur de viande bovine

Qui aurait pu dire il y a trente ans que trois des six plus gros pays exportateurs de produits alimentaires seraient des pays émergeants. Le Brésil à lui seul étant en passe de dépasser la France : *«un pays, à l'image de la Chine et de l'Argentine, de moins en moins émergeant et de plus en plus émergé…»* Et qui fait jeu égal avec les Etats-Unis en matière d'exportation de viande.

Une nouveauté : la position de l'Inde, devenue en quelques années, 1er pays exportateur de viande bovine, avec 1,68 million de tonnes (estimation 2011) : *«oubliez les vaches sacrées ! Il s'agit essentiellement de viande de buffle, répondant ainsi à une forte demande du Vietnam, devenu ainsi 4ème importateur au monde de viande bovine»*. L'Union Européenne enregistre pour sa part, une courbe cyclique de ses ventes selon les années. Fédération de Russie, Moyen Orient et Japon sont sur le podium des principaux importateurs mondiaux de viande bovine. Une réelle opportunité selon l'économiste : *«il y a tout un travail de prospection à mener et il ne faut pas hésiter à dépasser un marché européen d'une certaine façon assez saturé, pour tenter plutôt de regarder vers le grand large…»*

Même schéma en matière d'export de volailles, avec là aussi, deux leaders mondiaux : les États-Unis et le Brésil, pays qui a connu en à peine 10 ans, une progression fulgurante. Les principaux importateurs de viande de volaille restant le Moyen orient et la Chine, avec chacun, 2,1 millions de tonnes (sources FranceAgrimer et FAO). Les productions françaises sont en difficulté, avec un solde entre export et import, redescendu en 2011 à 172 millions de tonnes.

Les produits laitiers sont de plus en plus appréciés des Chinois

Une bonne nouvelle : les Chinois consomment de plus en plus de produits laitiers ! *«Un secteur pouvant constituer pour l'UE et pour la France un levier pour une présence renforcée sur les marchés mondiaux»*. Notamment en ce qui concerne le lait écrémé en poudre, où elle est en position confortable, à plus de 200 000 tonnes, progressant régulièrement depuis plusieurs années. L'autre bonne nouvelle étant que les Russes mangent beaucoup de fromages ! *«Un marché à prospecter car gigantesque ! Il faut avoir à l'esprit que la demande mondiale est en pleine effervescence, qu'il y a des mutations, des transitions nutritionnelles qui sont en train de s'effectuer dans un certain nombre de pays émergeants et qu'ils peuvent constituer là aussi une opportunité pour les produits français…»* A l'image de la Chine, principal importateur de lait en poudre au monde, mais aussi de l'Indonésie, ce qui fait dire à Thierry Pouch que : *«la mondialisation, quelque soit la variable prise, c'est vraiment un basculement du centre de gravité vers l'Asie. Un évènement d'importance qu'il faut avoir constamment à l'esprit…»*



Thierry Pouch, responsable des études économiques de l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture.

En viande porcine, l'Union Européenne résiste bien à l'export, derrière le leader américain. Et là encore, des opportunités en perspective, avec un marché chinois où l'offre ne suffira bientôt plus à combler la demande.

Un équilibre à trouver

Depuis le milieu des années 2000, la tendance haussière des prix des céréales et des oléagineux a de fortes répercussions sur les élevages : alourdissement des coûts de production, revenu en baisse… Avec une question à la clé : cette tendance s'inscrit-elle dans la durée ? D'autant que rappelle l'économiste : *«la pression concurrentielle s'amplifie depuis la fin des années 90, provenant de Pays tiers, comme le Brésil en viandes, la Nouvelle-Zélande pour ce qui concerne le lait, mais aussi de pays dits «partenaires» de l'UE, comme la Hollande ou l'Allemagne…»* Autre élément important à prendre en compte : *«les répercussions que vont avoir les accords bilatéraux de libre échange entre l'Union Européenne et le Canada, voire demain peut-être, avec les Etats-Unis…?»*

Quels sont les enseignements et perspectives à tirer de ce contexte ? Les leviers sont multiples : *«tendre vers davantage de valeur ajoutée, avoir une dimension qualitative et monter en gamme, mise en valeur de la traçabilité et du savoir faire, avoir un ancrage territorial…»*

Avec le risque peut-être, de se retirer ainsi du marché mondial, ouvrant ainsi des opportunités à d'autres, face à la demande grandissante en viandes. L'équilibre reste à trouver.

DOMINIQUE BERNERD

Des chiffres à contre courant

Citant l'Observatoire des marges et des prix nouvellement mis en place, Thierry Pouch a rappelé qu'en matière de distribution, si le rayon boucherie d'une grande surface était stratégique, la marge nette dégagée est le plus souvent négative, une fois les frais de personnel et autres charges payées. En moyenne, de -1,9 % et c'est la péréquation entre les différents rayons qui permet de dégager un bénéfice. Le discours habituel étant de dire que la marge distributeur s'effectue au détriment des autres maillons de la chaîne, ce chiffre peut paraître surprenant.

D'autant que le consommateur juge toujours le prix payé de la viande trop cher…

On constate depuis une vingtaine d'années une baisse de la consommation de la viande bovine en France, avec une moyenne de 24,8 kg/habitant/an, dépassée aujourd'hui par celle de volailles, avec 24,9 kg. La consommation de viande porcine restant relativement stable à 32,1 kg.

Autre bouleversement, avec la répartition des circuits de distribution en volume des achats des ménages de viande de boucherie fraîche qui, en 2011, se sont effectués à plus de 70 % en GMS, contre 15 % en boucherie traditionnelle. A noter toutefois une tendance du consommateur à se tourner de plus en plus vers des circuits de vente directe, par souci de confiance te d'authenticité… Histoire de ne pas prendre la vessie de bœuf pour une lanterne (de cheval !)

A noter

PMTVA
Télédéclarez votre demande sur TélePAC

La télédéclaration de la demande pour la Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes est ouverte depuis le 1er mars sur le site de TélePAC (www.telepac.agriculture.gouv.fr)

Les éleveurs peuvent établir leur demande :

- en télédéclarant sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr à compter du 1er mars 2013. Il conviendra d'utiliser le code Télépac 2013 qui a été transmis avec la lettre de fin de campagne 2012
- durant la dernière semaine de décembre 2012 en étant accompagné à la Direction Départementale des Territoires. **Attention !** Le soutien sera différent selon la période à laquelle l'éleveur sollicitera l'aide de la DDT :

Entre le 1er mars et le 2 avril : suite à une demande de rendez-vous, un ordinateur sera mis à disposition des éleveurs pour qu'ils puissent eux-mêmes établir leur demande (contact téléphonique : 03 86 48 41 29)

A partir du 2 avril et jusqu'au 15 mai : seuls les éleveurs ayant répondu au questionnaire pour la déclaration de surface qui leur a été adressée en janvier 2013 pourront établir, dans les locaux de la DDT, leur déclaration PMTVA conjointement à celle de l'aide surface. Le rendez-vous qui leur sera adressé en mars par courrier vaudra également pour la télédéclaration de la PMTVA.

Un courrier a été adressé à tous les éleveurs ayant sollicité la PMTVA en 2012 avec les informations utiles à l'établissement de la demande.

En 2013, les règles relatives au dispositif d'octroi de la PMTVA demeurent identiques à celles qui ont prévalu pour la campagne 2012. Restent ainsi notamment inchangés :

La période de dépôt des dossiers qui va du 1er mars au 15 mai 2013

Les conditions d'éligibilité du demandeur et du troupeau

Les obligations liées à la détention obligatoire des animaux

Le caractère allaitant du troupeau qui est vérifié par les naissances et la période détention des veaux sur l'exploitation.

Si vous êtes nouveau demandeur ou si vous n'avez pas été destinataire des informations utiles pour télédéclarer, contactez la DDT : téléphone 03 86 48 41 29 - Courriel : ddt-sea@yonne.gouv.fr

SERVICE DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE - DDT 89

▶ Rendez-vous

FDSEA Réunion avec les producteurs de fruits le 21 mars

Suite à une demande de la FDSEA, un comité départemental d'expertise (CDE) des calamités agricoles va se réunir pour rediscuter sur le barème de 2012 aux niveaux des fruits à pépin et à noyau. Dans ce cadre, la FDSEA organise une réunion préparatoire avec les producteurs de fruits le Jeudi 21 mars 2013, de 10 heures 30 à 12 heures au 37B rue de la Maladière, à Auxerre.

MSA Instants Santé pour le canton de Brienon sur Armançon

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Brienon sur Armançon, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 18 au vendredi 22 mars, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes de Brienon sur Armançon.
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

▶ Formations

Certificat Phytosanitaire - Opérateur

La FDSEA de l'Yonne organise une formation de 2 jours les jeudis 4 et 11 avril, de 9 h à 17 h 30, sur le thème du « certificat phytosanitaire - opérateur », destinée aux salariés de la production viticole. Parmi les points abordés : identification des risques liés à l'utilisation de produits phyto, les mesures à prendre pour réduire les risques vis-à-vis de l'homme et de l'environnement, savoir réagir en cas d'intoxication ou d'accident, les éléments essentiels de la réglementation en vigueur, les intérêts de la protection intégrée…
Cette formation se déroulera au Domaine Louis Moreau, à Beine.
D'autres dates sont prévues : mardi 5 et 12 novembre ; vendredi 15 et mardi 19 novembre
Renseignements et inscriptions : Sandrine Vatinelle au 03 86 49 48 10

Créer une société, accueillir un associé : aspects juridiques et financiers

Une formation de 2 journées, sur ce thème se déroulera mardi 16 et jeudi 25 avril, de 9 h à 17 h 30, à la FDSEA de l'Yonne, en ses locaux du 37 B de la rue de la Maladière, à Auxerre.
Destinée aux jeunes en pré installation*, aux associés souhaitant accueillir un nouvel exploitant dans leur société, aux exploitants individuels désirant créer une société, cette formation a pour objectif d'appréhender toutes les démarches nécessaires à la création d'une société ou préalables à effectuer, la gestion du foncier, les apports, capital social et compte courant, valeur et répartition des parts sociales, primes d'apports, primes d'émission et transmission du capital.
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 20 - Fax 01 56 72 57 31 - Email : martine.nigon@fdsea89.fr
(*) : Les JA ayant signé un Plan de Professionnalisation Personnalisé qui les engage vis-à-vis de la DDT et qui conditionne leur projet d'installation, sont dans l'obligation de réaliser cette formation dans el cadre de leurs préconisations pré installation. Il est nécessaire d'avoir participé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des GAEC. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante.

Mes P@rcelles

Prochaine formation de prise en mains du logiciel Mes P@ rcelles, lundi 18 mars, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en ses locaux de la rue Guynemer, à Auxerre
Renseignements et inscriptions : Esther Huot au 03 86 94 28 45

MFR de l'Yonne

L'éducatif au cœur de l'enseignement

L'Assemblée générale de la Fédération des Maisons familiales et Rurales de l'Yonne qui s'est tenue le 7 mars dernier à Gron, a été l'occasion de rappeler toute l'importance d'un travail en réseau autour de projets communs.

La Fédération Départementale des MFR de l'Yonne, qui tenait son Assemblée Générale le 7 mars dernier à Gron, est présidée par Sylvie Logette et animée par Christine Chalambert, en parallèle de sa mission de déléguée pédagogique au niveau régional. Elle s'est définie trois grands objectifs : représenter le mouvement auprès des élus, des professionnels et des partenaires du département; accompagner les MFR dans leur fonctionnement associatif et pédagogique ; fédérer les équipes et les Conseils d'administration autour d'actions communes. Au total, plus de 450 personnes sont en formation au sein des trois Maisons, dont près de 25 % d'adultes.

Une pédagogie de l'aternance

La dynamique orchestrée par la Fédération Départementale a pour but de promouvoir les formations mais aussi et surtout le concept de pédagogie de l'alternance. En 2012, plusieurs actions ont été menées en ce sens, que ce soit lors de la journée *«Portes Ouvertes»* du 24 mars, la présence à la fête départementale de l'agriculture, à la Foire Saint-Martin ou lors du Salon Infory à Auxerre. Un travail de communication, qui passe aussi par la rencontre des élus et partenaires, comme celle organisée avec le président du Conseil général de l'Yonne, dans le but de lui présenter le mouvement et justifier de l'utilisation des subventions octroyées, indispensables pour assumer les missions d'éducation et formation qui sont les siennes.
Dans son intervention, la présidente de la Fédération Départementale, Sylvie Logette, a rappelé toute l'importance d'un travail en réseau : *«l'action entreprise au sein de notre Fédération pour le développement de nos structures et surtout de nos jeunes, autour de projets communs doit se poursuivre. Cela a permis l'obtention d'une nouvelle formation à la MFR de Toucy, le Capa Services en milieu rural et l'ouverture de la terminale Bac pro productions horticoles à la MFR de Gron…»*
La participation des familles est une autre piste de travail à développer : *«nous voulons renforcer notre dynamique associative, en encourageant l'engagement des familles dans le mouvement. Cela passera par une meilleure communication et la formation de parents bénévoles»*. En projet : l'encouragement des familles à participer aux différents temps de la vie associative des MFR, que ce soit par le biais de portes ouvertes ou au cours de repas et visites.

Les addictions au quotidien

En seconde partie d'Assemblée, ont été présentées notamment, les actions menées par les MFR de Gron, Toucy et Villevallier, en matière de prévention des conduites addictives, au premier rang desquels bien sur le tabac. Plusieurs tableaux ont été créés par les jeunes à cet effet, pour rappeler la réglementation en vigueur ou, plus explicites, souligner à l'aide d'images *«choc»*, les méfaits occasionnés par la cigarette. Un message pas forcément suivi d'effet, puisque Maxence, élève de 4e, qui présentait l'action menée a reconnu en toute honnêteté continuer à fumer…Il y a encore du travail à faire !

DOMINIQUE BERNERD



Députés de l'Yonne des 1ère et 3e circonscriptions, Guillaume Larrivé et Marie-Louise Fort ont rappelé leur attachement au système de formation en alternance en vigueur au sein des MFR.

Deux députés pour une assemblée

L'Assemblée Générale de la fédération départementale des MFR de l'Yonne a fait recette auprès des députés de l'Yonne puisque deux élus étaient présents de concert ce vendredi, à Gron. Une première pour le député de la 1ère circonscription, Guillaume Larrivé, qui a réaffirmé son intention de s'inscrire dans le groupe d'étude mis en place à l'Assemblée sur les formations en alternance en milieu rural et défendre ce type de formation dans le débat qui va s'engager autour du projet de loi de refondation de l'Ecole : «un projet de loi qui ne comporte rien sur les formations en alternance en milieu rural, si ce n'est la suppression pure et simple du dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance, introduit dans une loi de 2011. Je proposerai un amendement pour le rétablir…»
Députée de la 3e circonscription, Marie-Louise Fort a pour sa part dans son intervention, rappelé le rôle joué par les MFR : «vous êtes souvent une terre d'accueil pour tous ceux qui ne sont pas forcément des adeptes du système scolaire tel qu'il est compris et en plus, obtenez en général de bons résultats, après avoir choisi des domaines susceptibles de déboucher sur des métiers concrets…» Appelant de ses vœux à plus de reconnaissance pour les Maisons familiales et rurales et plus d'aides et de développement.

Vignerons du Vézelien

"Buvez, ceci est mon sang...!"

Les visiteurs de la Colline éternelle ont eu tout loisir le week-end dernier de découvrir les vins du Vézelien en participant à la *«dégustation de printemps»* organisée pour la seconde année consécutive, par le Syndicat des Vignerons de Vézelay



Les viticultrices sont nombreuses au sein du Syndicat des Vignerons de Vézelay, à l'image de Delphine Dupont, 3e génération à travailler la vigne, à Saint-Père.

Et dire que sans la volonté d'une poignée de passionnés, le vignoble aurait pu disparaître du paysage vézelien à l'aube des années 70… Aujourd'hui, grâce au combat entrepris, plus d'une centaine d'hectares de vignes sont exploités par la dizaine d'adhérents à la coopérative Henri de Vézelay et une quinzaine d'indépendants. Parmi eux, le célèbre restaurateur étoilé de Saint-Père, Marc Meneau, qui se souvient : *«quand j'ai vu à l'époque qu'il y avait des chablisiens intéressés pour acheter des terres à vigne, je n'ai pas supporté qu'on vienne nous chercher notre sang ! Et j'ai dit : «on va partir en croisade», puisque c'est notre spécialité…! Tout le monde était d'accord pour nous suivre et c'est là qu'on a créé le Groupement Foncier Agricole, avec 250 adhérents. De là, on a travaillé avec la Safer pour réunir des terres et commencé à se forger une identité»*.

Si depuis l'obtention de l'appellation *«Bourgogne Vézelay»* Marc Meneau a levé le pied préférant laisser la place à la génération montante, il participe désormais à sa manière à la reconnaissance du vignoble : *«mon but maintenant, en tant que restaurateur, c'est d'acheter les vins de tous les vignerons sans exception et les proposer à ma table. Je me trouve une légitimité pour le faire, puisque c'est le sang de mon pays!»*

Un vignoble très féminisé

Outre ses racines anciennes, le vignoble vézelien se distingue par le grand nombre de viticultrices présentes dans le Syndicat, comme le souligne Jean-Yves Deschamps, président de la coopérative Henry de Vézelay : *«c'est un métier qui se féminise énormément et on en a la preuve ici. On est peut-être pas encore à la parité, mais si un jour une loi devait être promulguée, on serait vraiment bien placé !»* Parmi ces viticultrices, Maria Cuny, installée depuis plus d'une dizaine d'années, qui, adepte de culture raisonnée, sans désherbage chimique, se partage entre le travail dans les vignes, la vente aux particuliers dans son annexe de la rue SaintPierre à Vézelay et son activité dans l'oenotourisme : *«on convie les gens à nous rejoindre en toutes saisons dans les vignes, pour leur expliquer la réimplantation du vignoble, la façon dont on travaille, avant un détour par les chaix pour un petit cours de vinification et pour finir, nous les invitons à notre table d'hôte…»* Delphine Dupont représente pour sa part la 3e génération de la famille à travailler la vigne. Associée avec son père, elle exploite 4 ha de coteaux, dont une petite parcelle de 15 ares à l'histoire particulière : *«c'est un vieux monsieur qui possédait cette vigne plantée en melon, un cépage aujourd'hui presque disparu. Il m'a observé travailler pendant deux ans, à mes débuts, avant de dire un jour à mon père qu'il était «prêt à la proposer à la gamine…!»*

L'autre particularité du vignoble vézelien tient aussi à son circuit de commercialisation qui, profitant du million annuel de visiteurs à la Basilique, privilégie la vente de bouteilles aux particuliers pour plus de 40 % de la production. Des visiteurs qui, compte tenu de la topographie des lieux et de parcelles souvent très petites, sont souvent surpris d'apprendre que Vézelay se partage entre Marie-Madeleine et Bacchus… Ici plus qu'ailleurs, le vin a su entrer en religion !

DOMINIQUE BERNERD

Assemblée Générale de Caisse Locale

Bientôt
« L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de votre Caisse Locale Groupama Paris Val de Loire ! »

DATES	HEURES	CAISSES LOCALES	LIEU
26-mars-13	18h00	LE FLORENTINOIS	Salle du foyer communal de GERMIGNY
3-avr.-13	18h00	LE CHABLISIEN	Salle du Petit Pontigny à CHABLIS
9-avr.-13	18h00	L'AUXERROIS	Espace Culturel à APPOIGNY
12-avr.-13	18h00	NORD EST SENONAIS	Salle du foyer rural de SERGINES
18-avr.-13	18h00	LA SENONAISE	Salle Polyvalente de PARON
19-avr.-13	18h00	CENTRE YONNE	Mess du Régiment Géographique à JOIGNY
25-avr.-13	9h00	VANNE ET OTHE	Salle Paul Bert à VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
26-avr.-13	18h00	L'ARMANCON	Salle Polyvalente de LEZINNES
29-avr.-13	18h00	PAYS AVALLONNAIS	Salle des Fêtes du Marché Couvert à AVALLON
30-avr.-13	18h00	PUISAYE/FORTERRE	Salle des Fêtes de SAINTS EN PUISAYE



www.ag-groupama.com

Illustration « Cerise » : Odeka/Agence L'un & L'autre - **Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier, 94250 Gentilly** - N° SIREN 382 285 260 - Entreprise régie par le Code des assurances - Création : Communication Interne et externe GPVL - 02/2013.

Groupama
Toujours là pour moi.

FDSEA 89

Non à la sur-dotation des 50 premiers hectares !

Les administrateurs ne sont pas d'accord avec les mesures annoncées dans le cadre de la future Pac et se sont exprimés lors du conseil d'administration de février de la FDSEA de l'Yonne.

Les dernières avancées sur le dossier PAC ont bien sûr été passées en revue par les administrateurs. Le conseil rappelle fermement que la sur dotation des 50 premiers hectares est une mauvaise idée, malheureusement défendue par le ministre de l'Agriculture. Une approche mathématique de cette piste conclut pourtant tout de suite à son impossible mise en œuvre compte tenu du budget. La FNSEA a d'ailleurs également clairement pris position contre cette piste. La FRSEA Bourgogne souhaite une convergence rapide des aides, quand la FNSEA dans une approche qui tient compte de la grande diversité de situations au niveau national, se positionne pour une convergence plutôt lente : 10% la 1ère année, 50% de convergence au bout de 6 ans. Tous secteurs de productions confondues, on se dirige vers une harmonisation des aides. La question fondamentale qui reste en suspens pour l'instant dans toutes les présentations qui peuvent être faites concerne la stabilisation du revenu. C'est un enjeu majeur, une attente légitime des producteurs, sur laquelle l'Europe reste pour l'instant trop floue.

Création d'un Groupement départemental d'employeurs

La FDSEA, l'antenne Yonne de Cuma Bourgogne et le Service de Remplacement ont pour projet de mettre en place avant l'été un Groupement départemental d'employeurs. Une enquête de faisabilité a été menée, avec le soutien de la Direccte il y a 18 mois, laquelle a conclu à la nécessité de mettre en place un groupement d'employeurs. En effet des besoins à temps partiels tout au long de l'année (secrétariat par exemple) ou ponctuels (moissons ou travaux dans les vignes) ne sont pas satisfaits faute de trouver un salarié compétent et/ou acceptant un temps partiel. Une des solutions pour répondre à ces besoins consiste donc à proposer aux salariés compétents et polyvalents un emploi à temps plein en « additionnant » plusieurs employeurs. Cela nécessite bien sûr une bonne organisation des plannings, assurée par le GED, tout comme les formalités d'embauche, de payes, de procédure disciplinaire ou de licenciement si nécessaire.

La FDSEA est partie prenante dans la mise en place de ce GED et se donne les moyens de libérer un peu de temps de son animatrice emploi qui sera mise à disposition du GED à hauteur de 0,25 ETP le temps du lancement. Cela est envisageable grâce au recrutement d'un salarié complémentaire au sein de la FDSEA dans le cadre d'un contrat de professionnalisation sur une licence Ressources Humaines menée en alternance. Objectif de la mise en place du GED avant l'été.

Une fois les élections passées, les administrateurs reprennent le fil de la vie statutaire de la structure, avec le temps fort de l'assemblée générale à préparer. L'AG de la FDSEA se tiendra le vendredi 3 mai sur la journée à la salle des fêtes de Laroche Saint Cydroine. Partie statutaire à huis clos le matin, réservée aux adhérents et l'après-midi les participants accueilleront les personnalités officielles pour une intervention tournée vers les marchés export. Des démarches sont en cours pour trouver les intervenants.

Clarisse Bachelay - FDSEA 89

▶ A noter

PMTVA : respect des délais de notification

La prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) est accordée aux éleveurs de bovins femelles allaitants qui déposent une demande de PMTVA et qui respectent l'ensemble des conditions d'octroi.

L'une des conditions d'éligibilité des animaux à la PMTVA porte sur l'obligation pour l'éleveur de respecter les règles d'identification, en particulier la notification à la Base de Données Nationale Informatisée (BDNI) à partir des informations adressées à l'EDE (Alyse), de tous les mouvements de bovins (entrées et sorties) qui ont lieu sur l'exploitation, dans les délais réglementaires de 7 jours.

A compter de la campagne PMTVA 2013, il est procédé, par contrôle administratif systématique, à la vérification des délais de notification à la BDNI (via l'EDE-ALYSE) des mouvements d'entrées et de sorties des animaux qui ont lieu sur l'exploitation durant toute la période du maintien obligatoire des bovins.

En cas de notifications de mouvements hors délais, la vérification pendant la période de détention obligatoire conduira systématiquement à l'inéligibilité des animaux concernés.

C'est notamment le cas des animaux potentiellement éligibles en début de période de détention obligatoire, sortis et remplacés dans les 20 jours suivant la sortie mais pour lesquels la notification des mouvements n'a pas été effectuée dans les délais réglementaires.

Pour plus d'information :
Direction départementale des Territoires : 03 86 48 41 29 - courriel : ddt-sea@yonne.gouv.fr. EDE-ALYSE : 03 86 93 36 47

Élevage

Une formation qui a «*du chien*»

Depuis janvier a démarré une formation organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, destinée à obtenir un chien opérationnel sur l'exploitation en matière de conduite de troupeau. De la théorie à la pratique : beaucoup de travail et de…patience !



Parmi les règles de base : la marche en laisse, trait-d'union entre le maître et son chien

Alain Cotte est moniteur de dressage agréé canin. Ses stagiaires du jour sont tous pour la plupart des éleveurs : vaches laitières, allaitants, ovins… On compte même un apiculture, venu là pour faire travailler sa chienne Border Collie. Pour autant, il n'est pas encore prévu dans le contenu du stage de dressage des abeilles ! Et puis il y a Goliath, apporté par Florence (à moins que ce ne soit l'inverse.. !). Un *«bon gentil gros»* chien beauceron à la masse impressionnante, que sa maîtresse aimerait voir maîtriser les bases du dressage pour encadrer les animaux de la ferme pédagogique familiale. Pour l'heure ce n'est pas gagné : *«il ramène bien les chèvres, mais par le cou ! Quand aux moutons, il tourne autour mais il ne faut pas qu'il y en ait un qui sorte du troupeau, ça l'agace…»* Et gare à l'étourdi qui *«agacerait»* un mâle beauceron de 50 kg !

Des ordres concis et clairs

Objectif du stage qui se déroule sur cinq journées de janvier à juin : faire de son chien un partenaire efficace et sécurisant pour faciliter le travail avec les animaux d'élevage. Un apprentissage qui peut prendre beaucoup de temps puisqu'il faut environ deux ans pour le rendre parfaitement opérationnel et il est conseillé de ne pas commencer trop tard. La plupart des chiens présents ce jour là pour la première journée d'exercices pratiques, sont des Border Collie. Une race regroupant toutes les qualités requises pour intervenir sur un troupeau, que ce soit des vaches, des moutons, des chèvres ou des poules et qui en fait un partenaire indispensable en élevage.

Hermès a 7 mois, jeune Border Collie *«tonique et têtu»* aux dires de son propriétaire, qui pour le moment, pense surtout à jouer, assis confortablement sur les pieds de son maître ! Les conseils du moniteur seront précieux pour mener à bien l'éducation du jeune chiot : «la tonalité de la voix est importante, le chien réagit non pas à la définition du mot que donne le dictionnaire, mais essentiellement au ton de la voix du fait d'une ouïe très développée. Il faut par ailleurs donner des ordres très concis et clairs, toujours précédés du nom du chien…»

A tour de rôle, Hypnose, Oblique, Gus, Georges, Choupette et Joe s'exercent à obéir aux ordres de base : le stop, le rappel, la marche en laisse, le coucher. Sans animaux pour commencer. Suivront après au fil des journées, les ordres avec animaux, les ordres de mise en cercle, de mise en couloir, de conduites d'un lot de génisses en espace libre… Rendez-vous le 20 juin, dernier jour de cette session de formation pour savoir qui du maître ou du chien aura été le mieux dressé !

Dominique Bernerd



« Goliath ! Au pied ! »

Chambre régionale d'agriculture

Christian Decerle, président

Le temps des élections aux Chambres d'agriculture s'achève avec l'installation de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne. Dès le premier tour du scrutin, Christian Decerle a été porté à la présidence. Retour.

Dans la foulée du scrutin de janvier dernier, puis de l'installation des quatre Chambres départementales d'agriculture de Bourgogne dans les dernières semaines, venait le tour de l'installation de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne. La session dédiée à cette installation se tenait le 11 mars dernier, au lycée de Quétigny, dans la banlieue dijonnaise. Comme le veut le Code rural, le Préfet de région, Pascal Mailhos, était présent et procédait à l'installation.
Et pour le coup, la matinée n'était pas de trop pour procéder à chacune des élections au sein des différents collèges autres que celui des chefs d'exploitation, en l'occurrence les collèges des propriétaires, des salariés, des Cuma, des coopératives, du Crédit agricole, de la MSA et de Groupama, et enfin des syndicats. Dans le collège des chefs d'exploitation, les représentants avaient été désignés, on s'en souvient, lors des scrutins départementaux, par le biais du fléchage.

Une équipe au travail

A l'issue de cette étape, se déroulait l'élection du président de la Chambre d'agriculture de Bourgogne par les 47 membres qui constituent la nouvelle équipe régionale. Un seul tour a suffit. Candidat présenté par la FRSEA de Bourgogne, Christian Decerle, président de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, l'emportait avec 32 suffrages, contre 8 voix à Philippe Collin (Yonne), pour la Confédération paysanne, 5 voix à Gilles Abry, ancien président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, qui avait conduit une liste dissidente dans son département et 2 blancs.
S'en suivait l'élection des membres du bureau, lequel est désormais composé de douze membres, parmi lesquels tout naturellement les présidents des Chambres d'agriculture de Côte-d'Or, Vincent Lavier, de la Nièvre, Éric Bertrand, et de l'Yonne, Étienne Henriot, et Michel Roux, élu salarié de la production, le tout en respectant l'équilibre territoriale entre les quatre départements.
Désormais et comme le soulignait Christian Decerle, *«l'ensemble de ce dispositif sera amené à être complété lors de la prochaine session, qui se tiendra le 22 avril prochain, et au cours de laquelle les comités d'orientation seront constitués pour engager les travaux de cette nouvelle mandature»*.
Comme cela est le cas au département, l'ambiance est au travail. Et il ne manque pas. Les agriculteurs l'attendent, les enjeux l'imposent.

N.D.



Christian Decerle a été élu à la présidence de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne le 11 mars.

Qualités	Élus	Département
Président	Christian Decerle	71
1er vice-président	Éric Bertrand	58
2e vice-président	Étienne Henriot	89
3e vice-président	Vincent Lavier	21
4e vice-président	Jean-Pierre Condamine	58
Secrétaire	Nadine Darlot	89
Secrétaire adjoint	Jean-Luc Desbrosses	71
Secrétaire adjoint	Fréderic Mazilly	21
Secrétaire adjoint	Loïc Guyard	89
Secrétaire adjoint	Robert Martin	71
Secrétaire adjoint	Fabrice Faivre	21
Secrétaire adjoint	Michel Roux	71

Une victoire sans équivoque

Dans un communiqué, la FRSEA Bourgogne souligne *«la large victoire de listes FRSEA et JA de Bourgogne»*, *«une victoire sans équivoque»* puisque Christian Decercle est élu à la présidence de la Chambre régionale avec près de 70% des voix.
Ce score, poursuit le communiqué, *«permet d'asseoir un peu plus la légitimité de la FRSEA Bourgogne et de JA Bourgogne, afin de défendre l'agriculture à l'échelon régional, notamment auprès de l'administration et des Pouvoirs publics»*.

Développement technique

Vitagora ouvre la réflexion sur les acides gras et protéines

Vitagora, le pôle de compétitivité dédié au goût, à la nutrition et à la santé, organise son huitième congrès à Dijon les 19 et 20 mars au Palais des Congrès. La thématique retenue s'inscrit dans une réflexion d'ensemble sur les acides gras et protéines (animales et végétales), leur rôle, leur production, leur transformation et les différentes sources disponibles aujourd'hui et en devenir demain.

L'innovation s'est toujours imposée comme un remède à la crise et c'est à la fois dans le cadre d'une crise économique, mais aussi d'une crise de confiance des consommateurs envers une industrie agro-alimentaire malmenée par des révélations de fraudes à répétition, que s'organise ce huitième congrès.

La recherche appliquée à la nutrition, au goût et à la santé avance. Elle vise à créer des aliments, bons, sains et gourmands, adaptés aux besoins et aux nouvelles habitudes de consommation de la vie moderne. Ce sont les pistes de recherche et de réflexion de Vitagora.

Le pain senior présenté à la Foire de Dijon, puis au dernier salon international de l'Agriculture, concrétise un effort de recherche *«de la graine à la fourchette»* pour faire progresser la qualité nutritionnelle des produits.

Qu'il s'agisse d'améliorer le contenu nutionnel des productions maraîchères, de travailler sur la nutrition des animaux afin qu'ils produisent des graisses de constitution insaturées et bonnes pour la santé, de travailler sur toutes les étapes des préparations culinaires afin de préserver les atouts des aliments... les synergies initiées par Vitagora entre les scientifiques et les ingénieurs alimentaires, apparaissent comme essentielles au développement de nouveaux produits.

Le crédo de la communauté, rappelé par la présidente du Congrès, Valérie Vuillemot et Lionel Bretillon, président du comité scientifique, c'est que *«les thématiques abordées soient d'intérêt scientifique pour la communauté des chercheurs, source d'innovation pour les acteurs industriels de l'agroalimentaire et de la santé, utiles aux professionnels de santé dans leur pratique quotidienne»*.

En 2013, le congrès s'articule autour de *«la thématique phare»* des acides gras et protéines, avec la présentation de données scientifiques et de concepts novateurs sur ces nutriments essentiels pour le cerveau et le corps. Au-delà de la réflexion scientifique c'est une réflexion d'ensemble sur la production des protéines (animales et/ou végétales) que ce Congrès devrait initier.

AMK



Abonnement Terres 2013 de Bourgogne

Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !

«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

Journée internationale des droits des femmes

Elles s'engagent en paroles et en actes

Symbole du combats menés par les femmes lors des grandes manifestations du début du XX^{ème} siècle, en Europe comme aux États-Unis, la journée du 8 mars a été marquée par de nombreux événements en Europe, en France et bien sûr en Bourgogne. Le Conseil régional, la Préfecture de région et la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, avaient composé un programme à forte résonnance pour marquer les esprits et prendre date en rappelant que «*le 8 mars c'est toute l'année*» et que «*les femmes sont sur tous les fronts 365 jours par an*».



Le Préfet de Région, Pascal Mailhos, entouré par les agricultrices, les viticultrices, la représentante de la Draaf et la déléguée régionale aux droits des femmes.

En matière d'égalité des droits femme-homme, il reste tant à faire qu'une journée ne suffira pas à combler les vides, les manques et surtout le retard accumulé dans la seule application du droit existant... On comprend ainsi pourquoi le 8 mars 2013, la journée internationale des droits des femmes a pris pour slogan *«Les femmes sur tous les fronts, 365 jours par an»*. Et les femmes ont montré ce jour-là en particulier qu'elles étaient bien sur tous les fronts et de tous les combats pour l'égalité, au cours des nombreuses manifestations organisées sur l'ensemble de la Bourgogne comme dans la France entière.

L'émancipation : une conquête fragile

Le Conseil régional a ouvert le ban dès le matin en conviant les femmes de Bourgogne – et les hommes, mais ils étaient bien peu à avoir fait le déplacement- à une matinée d'échanges et de réflexion sur le rôle des femmes dans le développement économique, sur leur engagement par rapport aux discriminations persistantes et leur action au quotidien sur les territoires, comme à l'international.

Une matinée alternant tables rondes et échanges, qui a favorisé l'expression et la transmission d'expérience, avec des femmes plurielles, aux parcours diversifiés mais semés des mêmes embûches. Des femmes qui, comme beaucoup d'autres, ont du lutter deux fois plus pour revendiquer leur place et assumer leur choix en toute indépendance.

Comme l'a rappelé Fadila Khattabi, vice-présidente du Conseil régional et déléguée à l'égalité femme-homme et à la parité, l'émancipation des femmes a été obtenue après des années de lutte, en partie par la conquête de l'autonomie financière. Mais dans un contexte économique tendu, cette émancipation «*reste une chose fragile*». En dépit des acquis, des progrès «*les inégalités comme les stéréotypes subsistent à des niveaux alarmants*». L'inégalité salariale demeure une réalité, de même que la grande difficulté à concilier vie familiale et vie professionnelle, «*les femmes sont aussi plus concernées par le chômage, les contrats précaires, les emplois peu qualifiés, le temps partiel plus souvent subi que choisi...*». Pour la déléguée à l'égalité femme-homme cela justifie que les femmes soient sur tous les fronts 365 jours par an.

Bien entendu, la loi tente de compenser les inégalités les plus criantes, mais le problème c'est justement que pour avancer vers plus d'équité il soit nécessaire de légiférer, d'imposer ce qui devrait couler de source. Dans nos pays développés comme partout, les stéréotypes ont la vie dure et les femmes elles-même ne sont pas exemptes de responsabilités dans ce domaine.

L'égalité : une priorité

Même discours à la Préfecture où le Préfet de région, Pascal Mailhos, avait convié des agricultrices et viticultrices à déjeuner pour marquer l'événement. L'occasion de rappeler l'enjeu de cette journée et le message sans ambigüité de la ministre aux droits des femmes : passer de l'égalité en droits, à l'égalité dans les faits. L'égalité ne peut se construire que dans une mobilisation permanente et l'égalité femme-homme est une priorité. En ont témoigné les invitées présentes : Virginie Taupenot-Daniel, viticultrice dans la Côte de Nuits, Marie Cuny, viticultrice à Nanchèvres, Nadine Darlot, productrice de lait dans l'Yonne, vice-présidente de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Nathalie Madon, proviseur-adjoint du Lycée agricole de Beaune, Monique Bernard, présidente de l'EPLEFPA Nevers-Cosnes-Plagny, Anne Gonthier, présidente EPLEFPA de Fontaines (71), Nathalie Mairet, productrice de lait en Côte d'Or, administratrice nationale FNPL et Delphine Zenou, déléguée régionale aux droits des femmes.

Sur la base du recensement agricole qui marque l'évolution de la condition des femmes en agriculture depuis dix ans, on constate que les femmes valorisent mieux aujourd'hui leur travail, leur statut a évolué ce qui leur assure plus de visibilité et les conforte au sein des exploitations. Elles représentent aujourd'hui presque 30% des actifs. 44% des actives agricoles sont des exploitantes qui dirigent près du quart des fermes régionales.

Là aussi, en relation avec la réunion du matin au Conseil régional, leur apport en termes de développement économique et d'innovation est évident puisqu'elles sont le plus souvent à l'origine des diversifications. Plus diplômées que les hommes, elles sont cependant souvent moins formées aux métiers agricoles qu'eux et accèdent plus difficilement à la formation professionnelle. Question de disponibilité, car là encore les agricultrices se heurtent aux mêmes difficultés que les autres femmes quand il s'agit de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

ANNE-MARIE KLEIN



Beaucoup de femmes avaient répondu à l'invitation du Conseil régional et de la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité et... une poignée d'hommes. Ce n'est décidémment pas gagné !

▶ En bref

Portrait de femmes et tranches de vie

Les tables rondes organisées le matin au Conseil régional, en partenariat avec la délégation régionale aux droits des femmes, ont retracé quelques parcours de femmes «ordinaires» animées par une extraordinaire volonté de faire aboutir leur projet professionnel, en dépit des embûches.

Remarquable parcours ainsi que celui de cette «jardinière»,Pascale Corbin Kurtz, entrée en résistance face «*à un système de caste masculin*» qui lui fermait les portes au nez. Une jardinière cela n'existe pas a priori, cela «*ne rentre pas dans les cases*». La créatrice et dirigeante de «Jardin par nature» a du renverser des montagnes de machisme pour s'imposer. Pour elle aucun doute «*la déshinibition passe d'abord par le langage, un langage qui revendique la féminisation d'une activité*». Elle pratique désormais «*la discrimination positive*», les femmes d'abord... ce n'est pas si fréquent et c'est un choix assumé. Féministe au sens premier du terme, car c'est la recherche de l'égalité des droits d'abord, cette battante est déterminée «*à faire bouger les cases*», grâce à la loi mais pas seulement, car tout reste une question de volonté et de détermination.

A cette même table ronde, Anne Gonthier s'est fait la porte-parole des agricultrices. Présidente de l'EPLEFPA de Fontaines en Saône-et-Loire, mais d'abord agricultrice et productrice, elle a confirmé que «*les stéréotypes ont la vie dure en dépit des évolutions*». Son métier c'est d'abord un «*choix de vie*» et une fierté car c'est aussi «*un rôle de nourricière*». Pour toutes celles qui restent dans l'ombre, elle a témoigné «*nous sommes bien dans nos bottes, fières de notre métier*». Grâce à la loi les agricultrices sont plus présentes lors des scrutins de listes, mais la lutte doit maintenant se porter «*dans les conseils d'administration des organisations agricoles*». Pour les agricultrices pas de revendication de domination, mais une forte attente de reconnaissance d'une vraie complémentarité dans le travail, comme dans le quotidien d'une ferme.



Anne Gonthier, présidente de l'EPLEFPA de Fontaines en Saône et Loire, a témoigné lors de la première table ronde consacrée à la contribution des femmes au développement économique des territoires.

Prospectives mondiales

Une agriculture à deux vitesses d'ici 2020

Si le consommateur français et européen est de plus en plus attaché à la traçabilité des produits alimentaires qu'il consomme, notamment suite aux différentes crises sanitaires ou fraudes alimentaires, celui des pays en voie de développement a surtout une faim croissante de produits bon marché. Au nord, l'offre se segmente, au sud elle se massifie et s'oriente sur les commodités agricoles. Tel est le constat présenté lors d'une conférence organisée par Agritel le 26 février au Salon international du machinisme agricole (Sima).

Les priorités du consommateur français sont passées du *«je consomme donc je suis»* dans les années 2000 au *«je consomme donc je pense»* du consom'acteur de 2010, a expliqué Franck Coste, directeur général adjoint de la coopérative Vivescia. Il s'exprimait lors d'un colloque organisé par Agritel au Salon international du machinisme agricole (Sima) le 26 février.

Vers une segmentation de marché en Europe

«Dans les années 2000, le goût et l'apparence des produits alimentaires motivaient les actes d'achat des consommateurs, en 2010, le prix, le respect de l'environnement et l'origine des produits sont les leitmotiv de consommateurs en proie à de nombreux doutes», selon Franck Coste. D'après lui, une perte de confiance généralisée des consommateurs vis-à-vis de leur environnement a amené les industriels à changer de discours. En Europe, l'accent est mis sur la traçabilité, les labels, la qualité ou l'aspect santé des produits alimentaires. *«On est passé de l'achat de commodités (matières premières agricoles non différenciées), à des produits ayant un traitement spécifique»*, a souligné Franck Coste. Selon lui, *«les consommateurs ont besoin de plus d'informations directes, de compréhension et de preuves au sujet de leurs alimentation»*. *«D'ici vingt à trente ans, les marchés des commodités céréalières vont se segmenter, se labelliser»*, a déclaré Franck Coste, indiquant que les coopératives devaient s'adapter pour répondre à ces attentes. Si les préoccupations environnementales des consommateurs européens soutiennent cette théorie, incitant Vivescia à développer son offre en produits tracés du champ à l'assiette via une intégration des outils de transformation, les bassins de consommation en croissance que sont l'Asie et l'Afrique, n'en sont pas là.

Les pays en développement demandent encore des commodités

«Le monde a faim et aura de plus en plus faim», a déclaré Charles Vilgrain, directeur général d'Agrogénération, en faisant référence à la croissance démographique des pays en voie de développement. Il a d'ailleurs fait le pari de fournir en commodités agricoles ces nouveaux consommateurs, dont la diète carnée est en forte progression, en allant produire des grandes cultures en Ukraine et en Argentine. Selon lui, avec la hausse de la demande mondiale en céréales, la mer Noire et l'Amérique du sud sont les zones où la progression des productions agricoles devrait être la plus forte dans les prochaines années. Selon lui, ces zones géographiques auront davantage vocation à alimenter les marchés dont la demande en commodités agricoles est croissante, que l'Europe. En effet, surtout en Ukraine, le faible niveau d'investissement dans les exploitations agricoles laisse d'importantes marges de progression au niveau des rendements. Pour Charles Vilgrain, l'Argentine et l'Ukraine ont aussi d'importants avantages pédoclimatiques avec des sols fertiles et un climat plutôt stable. Ces pays offrent aussi la possibilité de réaliser des économies d'échelle en cultivant plusieurs milliers d'hectares sur une zone et ainsi d'optimiser l'utilisation du matériel agricole. Cependant, Charles Vilgrain a souligné les risques politiques de ces pays sur la possibilité pour des étrangers d'y exploiter la terre ou sur la fiscalité affectant les entrepreneurs, notamment les taxes fluctuantes à l'exportation de céréales en Argentine. Enfin, pour Michel Portier, directeur d'Agritel, dans ce contexte la France et l'Europe ont intérêt à alimenter leurs marchés intérieurs et de proximité, comme celui du Maghreb, plutôt que de se confronter aux concurrents de la mer Noire ou d'Amérique du sud sur d'autres marchés. **FG**

> En 10 ans, les priorités du consommateur sont passées du *«je consomme donc je suis»* au *«je consomme donc je pense»*

En bref

Bois 1 million d'euros pour les scieries

Le Fonds de modernisation des scieries se verra doter d'un million d'euros de plus pour 2013, pour un montant global de 3,3 M€. le Fonds de modernisation des scieries a pour objectif de soutenir l'investissement dans les PME de la filière forêt – bois aux moments clés de leur développement. Il a été mis en place dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et OSEO, future branche de financement de la Banque Publique d'Investissement (BPI). "Il s'adresse aux scieries engagées dans des investissements visant à accroître leur compétitivité, en soutenant notamment le développement d'activités complémentaires à la première transformation (séchage, rabotage, …), ainsi qu'aux entreprises de travaux forestiers", indique le communiqué du ministère de l'Agriculture du 7 mars. En 2012, le Fonds avait permis le financement de 57 projets, pour un montant global de plus de 8,5 M€. Ce nouvel abondement va permettre au Fonds d'engager au minimum 50 M€ pour l'amélioration des performances de la filière forêt – bois.

Cheval Taux de TVA réduit pour le loisir et le travail

Selon une instruction fiscale du 8 mars, le taux réduit applicable à la filière équine est en partie sauvegardé alors qu'il était condamné à disparaître dans son intégralité à la suite d'une décision de la Cour de justice européenne. Ainsi l'utilisation de chevaux pour la production agricole, les activités sportives, les pensions, le débourrage, les opérations de monte et de poulinage, les ventes des juments destinées à la reproduction et d'étalons de chevaux de sport, de loisir, de travail et de viande resteront à taux réduit. La Fédération nationale du cheval (FNC), la FNSEA et le Groupement hippique national (GHN) se félicitent de cette décision qu'ils considèrent comme « une étape positive ». Le collectif « l'équitation en péril » ou encore la campagne des « insurgés » lancée par le GHN, soutenus par la FNSEA ont permis « d'obtenir l'engagement du gouvernement et notamment de Stéphane Le Foll, dans le respect du droit communautaire, d'appliquer le taux de TVA réduit à certaines activités », ajoutent-ils.

Lait La FNPL veut négocier des hausses de prix en direct avec la distribution

La Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) a lancé un mot d'ordre national le 7 mars à ses sections régionales : rencontrer les centrales d'achat « pour embrayer le pas sur l'annonce faite par Serge Papin de Système U », a annoncé Marie-Thérèse Bonneau, secrétaire générale de la fédération, lors d'une conférence de presse le 12 mars. Le 28 février dernier, Système U s'était dit prêt à réévaluer les prix à la consommation des produits laitiers si cette hausse était intégralement reversée à la production. « La réponse de la distribution a été plutôt positive : Serge Papin l'a dit au Salon, Leclerc l'a dit aujourd'hui, et on a déjà des fédérations qui ramènent des engagements d'Intermarché et de Carrefour », a assuré André Bonnard, trésorier à la FNPL. Avec de telles promesses de la distribution, le syndicat des éleveurs laitiers espère forcer les industriels à enfin prendre en compte les coûts de production dans la rémunération des producteurs. Mais la FNPL ne se contentera pas de simples engagements et demande d'ores et déjà « une table ronde nationale dès que possible avec la distribution » pour arriver à des mesures « concrètes », précise Thierry Roquefeuil, président du syndicat.

Chanvre Les producteurs estiment être éligibles aux surfaces d'intérêt écologique

Dans un communiqué diffusé le 10 mars, les producteurs de chanvre réunis au sein d'Interchanvre, estiment que leur production devrait être éligible aux surfaces d'intérêt écologique via les « cultures sans phytosanitaire ». En effet, Interchanvre rappelle que cette production est l'une des rares plantes « zéro pesticide » cultivée dans l'Union Européenne. Les producteurs de chanvre en appellent ainsi « à la responsabilité de la Commission Européenne » qui doit se prononcer très prochainement sur « le projet de réforme de la PAC et notamment sur ce point clef pour l'avenir de la production de chanvre en Europe ». En amont, le chanvre souffre de la concurrence des autres cultures de l'assolement notamment colza et tournesol beaucoup plus rémunératrices pour l'agriculteur. 15 000 hectares de chanvre sont cultivés en Europe dont 11 600 en France.



La pulvérisation assistée par GPS

Du jalonnage à la modulation en passant par la coupure de tronçons, le GPS améliore la précision d'application des intrants et facilite la maîtrise des appareils.


John Deere

La largeur croissante des rampes de pulvérisateur favorise le recours aux automatismes GPS.

La suppression de la tâche fastidieuse du jalonnage a sûrement été le meilleur argument pour faire décoller les ventes de systèmes de guidage par GPS. Plus que le gain de précision, c'est la simplification du travail et le gain de temps qui ont rapidement convaincu les utilisateurs. Car comme le rappelle Caroline Desbourdes, spécialiste agriculture de précision chez Arvalis institut du végétal, *«en ayant réalisé des mesures chez des agriculteurs, la marge d'erreur est d'environ 15 cm chez ceux qui réalisent un jalonnage spécifique. Pour ceux qui jalonnent avec les traces laissées au semis, le recouvrement est d'environ 10 cm entre passage de semoir. On estime ainsi à environ 2 %, la surface de recouvrement moyenne. On peut espérer récupérer 1 % de la surface avec un système d'autoguidage recevant une correction gratuite. Mais il faut une correction dGPS payante ou du RTK pour approcher les 2 %»*.

Profitant du signal GPS des systèmes de guidage, les constructeurs ont développé des dispositifs de gestion automatique de l'ouverture et de la fermeture des tronçons de rampe. En effet, même avec l'aide d'un système de guidage, il est très difficile de gérer la pulvérisation dans les fourrières, les pointes et les bordures avec des rampes de grande largeur. L'automatisme offre une bien plus grande précision que les impressions visuelles de l'utilisateur. *«Avec une hypothèse de 100 % de recouvrement et une précision de guidage de 15 cm, la coupure de tronçons assure un gain de surface de 3 %»*, estime Caroline Desbourdes. Quant aux constructeurs, ils annoncent pour la plupart des gains de 3 à 5 % avec cet équipement qu'ils proposent tous en option à des prix variant de 3 000 à 5 000 euros.

Un gain de 3 à 5 % avec la coupure de tronçons

Les marques, disposant d'une console multifonction (souvent Isobus) pour piloter le pulvérisateur, intègrent le dispositif de coupure à ce même boîtier. C'est le cas des consoles GreenStar de John Deere, Novatop de Tecnoma (Müller Elektronik), Isomatch Tellus de Vicon, Amatron 3 de d'Amazone, Kuhn Reb3. D'autres constructeurs utilisent un deuxième boîtier servant au guidage et à la coupure de tronçons, fournit par un spécialiste des outils GPS. Ainsi, Trimble équipe Hardi-Evrard et Berthoud. Ce dernier, tout comme Vicon, offre une deuxième solution avec Teejet qui fourni également son boîtier à Lemken. Caruelle-Séguip utilise le boîtier Raven. Progressivement, les constructeurs assurent la compatibilité de leur régulation avec différentes solutions du marché. Et pour les agriculteurs déjà équipés d'un système de guidage, la plupart des dispositifs de coupure sont en mesure de récupérer le signal GPS d'une antenne existante. Concernant l'équipement du pulvérisateur, il est préférable d'opter pour un modèle équipé d'une circulation continue qui offre une plus grande réactivité à l'ouverture et la fermeture de la pulvérisation.

Dans le fonctionnement, le système enregistre les zones traitées au fur et à mesure de l'évolution du pulvérisateur dans la parcelle. Il active ensuite automatiquement la fermeture et l'ouverture des tronçons en fonction de la configuration de la parcelle et de la trajectoire de la rampe. Sachant que l'information GPS est captée sur le tracteur, un paramétrage est nécessaire pour tenir compte de la distance séparant l'antenne de la rampe et de la trajectoire du pulvérisateur.

Moins d'intérêt pour la modulation

Cette dernière est conditionnée par le point d'attelage du tracteur et par la présence d'un timon suiveur ou d'un essieu directeur. L'utilisateur peut choisir son taux de recouvrement pour définir si la coupure du tronçon intervient en début ou en fin de recroisement du tronçon (triangle de recroisement ou de manque). Particularité de certains dispositifs, l'utilisation de la cartographie de la parcelle permet l'activation de l'automatisme sans détourage préalable. Cette cartographie est la base des fonctions de modulation et de documentation parcellaire qui peinent à se développer, faute de compatibilité entre les formats utilisés pour la cartographie. *«Même avec des consoles Isobus capables de gérer la modulation»*, indique Carolines Desbourdes. Encore peu répandue, la modulation au pulvérisateur concerne surtout les épandages d'azote liquide, notamment pour le colza. Elle s'effectue soit en fonction de cartes de préconisation établies à partir d'images satellites (cartes FarmStar) ou de mesures de l'hétérogénéité des sols, soit à partir d'analyses de la biomasse en temps réel (Hydro N-Sensor, Green Seeker, Crop Seeker…).

MICHEL PORTIER


Kverneland

Les terminaux multifonctions, souvent Isobus, affichent les commandes du pulvérisateur et les fonctions GPS (guidage, coupure de troncons, documentation géolocalisé).

GEOcontrol - SPRAYERcontrol SUR ISOMATCH TELLUS
Plus d'infos sur fr.kvernelandgroup.com
GESTION DES SECTIONS
DOCUMENTATION
MODULATION DE DOSE
iXter - 1000 à 1800 L
Rampes de 15 à 24 m
Régulation FMA ISOBUS
iXtrack - 2 400 à 5 000 L
Rampes de 20 à 36 m
Régulation FMA ISOBUS
Votre concessionnaire
BAZOLLES MOTOCULTURE
58110 Bazolles
03 86 38 97 09

PULVÉRISATEURS à AUTOMATISMES INTÉGRÉS
LES PREMIUM EN ACTION
UX PREMIUM
Économisez 2 à 10% de phytos
PACK CONFORT
DISTANCE CONTROL
GPS SWITCH
START &STOP
AMAZONE
Votre distributeur :
Sarl Manière
Verrey-sous-Salmaise
03 80 35 80 66

CONTRÔLE PULVÉ à domicile
EFFICACITÉ, RAPIDITÉ, PROXIMITÉ
CONTRÔLE OBLIGATOIRE
avant le 31/12/2013
pour les numéros de SIREN se terminant par 80 à 99
CONTRÔLE TECHNIQUE EFFECTUÉ PAR DES SPÉCIALISTES QUALIFIÉS
Agri Bourgogne Contrôle
CONTRÔLE TECHNIQUE PULVÉRISATEUR
Impasse de Sennepie - SAINT CLEMENT 89100
Téléphone: 03 86 83 99 44 - Fax: 03 86 83 99 49
E-mail: abc@numeo.fr
N° d'agrément F003

Deux façons de rester dans les traces

La flèche et l'essieu suiveurs des pulvérisateurs tractés assurent le suivi des traces du tracteur. Le prix, la simplicité et la sécurité d'utilisation les différencient.


Vicon

L'essieu suiveur préserve la stabilité du pulvérisateur lors de manœuvres.


Hardi

La flèche suiveuse, plus économique, demande de la prudence, car elle modifie l'équilibre de l'appareil. >

Les avantages des dispositifs de suivi de traces ne sont plus à démontrer sur les pulvérisateurs tractés, notamment dans les cultures spécialisées comme la betterave et la pomme de terre. Ils sont en revanche beaucoup moins répandus dans les régions purement céréalières, où les dégâts en bout de champ impactent peu la culture. La plupart des constructeurs proposent deux types de dispositifs : la flèche suiveuse (timon suiveur) ou l'essieu suiveur. Le premier est la solution la plus économique et la plus simple techniquement. En revanche, en déplaçant le centre de gravité de l'appareil, la flèche suiveuse augmente le risque de retournement de l'appareil. Elle ne doit fonctionner que sur des terrains plats et à des vitesses modérées. Elle n'est utilisée dans les dévers qu'en mode manuel pour corriger la dérive de l'appareil. La flèche pâtit d'ailleurs d'une mauvaise image en termes de sécurité, suite à des accidents assez fréquents, lorsque les utilisateurs manquent de prudence. Les versions à commande électrohydraulique et gestion automatique de la correction offrent une meilleure précision de guidage que les modèles à correction hydraulique manuelle. L'automatisme sécurise également le fonctionnement de la flèche avec des mouvements progressifs et en tenant compte de la vitesse de travail.

Un gyroscope pilote l'essieu suiveur

L'aspect sécurité et l'angle de braquage parfois limité de certaines flèches ont favorisé le développement des essieux suiveurs. Ces derniers équipent près de la moitié des appareils haut de gamme de certaines marques. De la même façon que pour les flèches, on différencie les essieux à pilotage manuel ou automatique, la deuxième solution étant quasiment généralisée pour le confort et la précision de guidage. Principale évolution sur les essieux automatiques, les dispositifs à biellettes, tringlerie ou potentiomètre, entre le tracteur et le pulvérisateur, sont progressivement remplacés par un gyroscope placé sur le tracteur. La contrainte d'une liaison entre le tracteur et l'appareil est ainsi supprimée. La correction de dévers s'effectue manuellement ou automatiquement, lorsque le dispositif intègre un inclinomètre. Concernant la commande hydraulique de l'essieu, celle-ci est généralement pilotée par une valve proportionnelle, garantissant la progressivité des mouvements et la gestion des deux fonctions suiveur et correcteur. Certains appareils, comme chez John Deere, proposent également une activation de l'essieu suiveur en fonction du positionement GPS. Au transport, l'essieu suiveur, comme la flèche suiveuse d'ailleurs, doit être verrouillé mécaniquement ou hydrauliquement. Si la gestion électronique est sûrement la plus efficace, elle est aussi la plus coûteuse.

L'original trapèze suiveur d'Hardi

Ainsi, Amazone propose depuis peu une version *«économique»* d'essieu suiveur automatique, fonctionnant sur un principe hydromécanique. Un vérin hydraulique relié à la barre d'attelage (pulvé attelé sur les bras de relevage) transmet les mouvements de rotation en envoyant de l'huile au vérin de l'essieu.
Dernière solution la plus aboutie, mais également la plus coûteuse, le trapèze suiveur intégré au châssis du pulvérisateur Commander de Hardi reprend les avantages de l'essieu suiveur, sans les contraintes liées à la largeur de la voie et des pneumatiques qui conditionnent l'angle de braquage. La rampe reste également plus longtemps perpendiculaire à la culture en bout de champ. Par rapport à une flèche suiveuse, l'articulation est beaucoup plus reculée. La rampe sert ainsi de contrepoids au déplacement du centre de gravité. Malgré tout, la gestion électronique module le rayon de braquage en fonction de la vitesse, de la voie et du volume en cuve. Seule limite en dehors du coût, ce dispositif ne fonctionne qu'une fois la rampe dépliée.

MICHEL PORTIER

SÉLECTION
Promodis
Pro, Proche, Promodis
AUTOMOTEUR ARTEC F 40

▶ ARTEC F40
• Rampes alu 24 à 50 m.
• Moteur 180 - 210 ou 250 cv
• Cuve 4000 ou 5000 l.
• Rampes avant ou arrière
Contactez votre Centre Promodis
Groupe Méthivier
Toucy 03 86 44 01 08
YAgr Yonne
Joigny 03 86 91 79 09

BERTHOUD
ATOUTS CONFIANCE

TENDR
RAMPE EKTAR B3
• Nouvelle rampe aluminium 3 bras à suspension Pendulo-Axiale
• De 36 à 44 mètres

ELYTE
RAMPE ELYPSE
• Nouvelle rampe à repliage Arrière
• Disponible en 27, 28 et 30 mètres
• Pour ELYTE de 1000 à 1600 litres
BERTHOUD®
Forward together* *Toujours plus loin ensemble
DAFP MATERIEL AGRICOLE
Toucy 03 86 44 00 77
JMA MATÉRIEL AGRICOLE
Ets Jerusalem
Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14

• Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** •

Agrifac Deux motorisations pour le Condor

L'automoteur de pulvérisation Condor d'Agrifac fait désormais appel à une motorisation FPT qui répond aux normes antipollution Tier 4i, avec une solution SCR (Selective Catalytic Reduction). Deux puissances de 205 et 285 ch sont désormais disponibles au catalogue. Le plus gros modèle adopte une cuve de 5 000 litres renforcée, ainsi qu'une pompe, des moteurs et des réducteurs hydrauliques adaptés en conséquence.
Ajoutons qu'en France, la société Herriau est désormais en charge de la commercialisation de ces pulvérisateurs.

Capacité cuve :
3 400, 4 000 et 5 000 l.
Largeur de rampe : 24 à 51 m


G. Coisel

Amazone Finition premium


Amazone

Amazone propose un package Premium sur l'ensemble des pulvérisateurs portés UF et traînés (UG et UX), comprenant la gestion de la hauteur de rampe par ultrasons, la coupure automatique des tronçons et le relevage automatique de rampe en bout de champ à l'aide du GPS Switch, le pack Confort pilotant toutes les opérations (remplissage, agitation, rinçages) depuis la cabine, le terminal Amatron + et la station de lavage embarquée.

Arland Rampe alu sur les Expert

Les pulvérisateurs traînés Arland Expert peuvent recevoir désormais une rampe alu Pommier 3 bras de 28 à 32 mètres.

Celle-ci bénéficie d'une suspension pendulo-biellette et supprime le porte-à-faux sur le tracteur, sans dépasser une largeur de transport de 2,55 m.
Les traînés Expert bénéficient également d'un nouveau tableau de mise en œuvre avec des vannes mieux regroupées.


M. Portier

La performance dans la pulvérisation
AUTOMOTIVE ARTEC F 40
MPL
Nitry 03 86 33 63 33
Avallon 03 86 34 56 55
ARTEC

Pulvérisation
Plus que jamais les moyens de la qualité
KUHN
1 Pulvérisateur traîné METRIS 3200 à 4100 l. rampe 18 à 36 m.
2 Pulvérisateur porté ALTIS 1300 à 1800 l. rampe 15 à 28 m.
3 Pulvérisateur traîné OCEANIS 4500 à 7700 l. rampe 24 à 48 m.
www.kuhn.fr
Votre Partenaire Agréé :
MANIERE AGRI VITI
Ivry en Montagne
03 80 20 21 15
ETS MORISOT
Chatellenot Terrefondrée
03 80 81 01 56
élevages I cultures I paysages
be strong, be KUHN
*soyez fort, soyez KUHN

METEOR - Rampes Aluminium B3
Rampes B3 – repliage 3 bras de 30 à 40 m, une longueur hors tout imbattable ! Ex : ci-dessus : rampe B 3 – 36 m
Gabarit routier 2.55 m jusqu'à 40 m (rampes aluminium B3)
Antifouettement mécanique indépendant avec amortisseur (s)
Option gestion automatisée de la hauteur de rampe AutoSlant ou AutoHeight
HARDI-EVRARD / Votre spécialiste en matériels de protection des cultures / www.hardi-fr.com
HARDI EVRARD
sarl MANIÈRE 21 - Verrey sous Salmaise 03 80 35 80 66

• Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** •

Berthoud Deux rampes alu Ektar



Les pulvérisateurs traînés Tenor et automoteurs Raptor à partir de 4 200 litres bénéficient de deux nouvelles rampes aluminium. De construction Berthoud, la rampe Ektar B2 dispose d'une structure triangulée à deux bras, pour des largeurs de 36 à 42 mètres. Elle reçoit une suspension de type pendulo-axiale. La rampe à trois bras Ektar B3 est de construction Pommier, mais dispose de la suspension pendulo-axiale Berthoud. Elle est proposée, pour l'instant, en deux largeurs de 36 et 38 mètres. À terme, trois autres largeurs seront proposées, jusqu'à 44 m. De série, ces rampes disposent d'électrodistributeurs avec correcteur de dévers et géométrie variable. Par ailleurs, Berthoud décline l'homologation 40 km/h sur ses traînés Tenor de 5 500 et 6 700 litres.

Artec Un automoteur haute vitesse



Le constructeur vendéen Artec lance un nouvel automoteur de pulvérisation baptisé RS20. Conçu pour travailler à vitesse élevée, il dispose d'un châssis à voie variable hydrauliquement de 1,80 à 2,70 m, offrant un dégagement de 1,15 m, et d'une suspension active hydropneumatique indépendante sur les quatre roues et est doté d'un moteur Deutz 4 cylindres Tier 4. Pilotée depuis un écran tactile en cabine, la transmission hydrostatique anime les deux roues arrière (quatre roues motrices en option) et dispose du système DAS, qui ajuste en permanence et de façon automatique le régime moteur en fonction des besoins hydrauliques, pour réduire la consommation autant que possible. Le régulateur-limiteur permet d'ajuster la vitesse de l'automoteur de 0 à 40 km/h.

Pilotée par un écran tactile Teejet, la régulation DPAE s'appuie sur la mesure à la fois du débit et de la pression.

Montée sur un parallélogramme à géométrie variable, la rampe Pommier TR4 propose jusqu'à 15 tronçons pouvant être coupés par GPS et abrite une circulation continue par retour à ouverture pneumatique des pentajets.

Capacité de la cuve principale: 2 000 l
Capacité de la cuve de rinçage: 270 l
Pompe de pulvérisation : centrifuge, 380 l/min
Pompe de remplissage : centrifuge, 500 l/min
Largeur de rampe : 24 à 32 m.
Puissance : 155 ch
Poids à vide : 5 t

Kverneland Jusqu'à 2 900 litres en porté



Le constructeur nordique accroît les potentialités de son pulvérisateur porté iXter en lui ajoutant une cuve frontale baptisée iXtra. Cette dernière se décline en deux versions, l'une nécessitant un transfert manuel de la cuve avant vers l'arrière, l'autre proposant une gestion entièrement automatisée des flux entre l'avant et l'arrière. Elle est alors pilotée depuis le terminal en cabine, en combinaison avec le nouveau système de remplissage et de rinçage iXclean Pro. Ce dernier, combiné à des vannes électriques, gère le pilotage depuis le terminal IsoMatch Tellus de toutes les fonctions de remplissage, agitation, pulvérisation, dilution, rinçage de la rampe et de la cuve. L'iXclean gère automatiquement les trois cycles de rinçage pour arriver à une dilution de 1 %. L'iXclean est également disponible sur les pulvérisateurs traînés.

Capacité cuve principale : 1 100 l.
Capacité cuve de rinçage : 130 l.

AMAZONE
Toute une gamme de pulvérisateurs portés, trainés et automoteurs
Gamme UX 4200, 5200, 6200 litres - rampes 18 à 40 m



Auomoteur Pantera 4000 litres - rampes 24 à 40 m



ETS GATELLIER
58 Suilly la Tour
03 86 26 33 93

BERTHOUD
ATOUTS CONFIANCE



RAPTOR
RAMPE EKTAR B2
• Nouvelle rampe aluminium 2 bras à suspension Pendulo-Axiale
• De 36 à 42 mètres



TENOR
RAMPE EKTAR B3
• Nouvelle rampe aluminium 3 bras à suspension Pendulo-Axiale
• De 36 à 44 mètres

BERTHOUD®
Forward together*
*Toujours plus loin ensemble

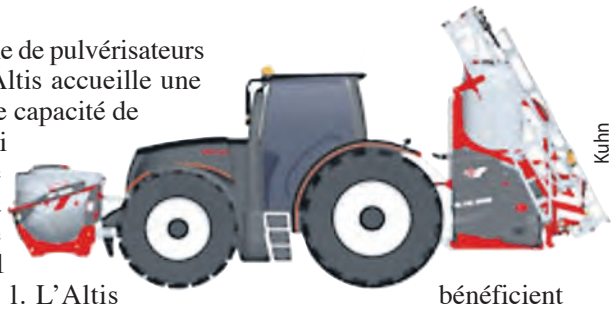
EUROPAGRI
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon/Armançon 03 86 43 07 90

SARL LUCAS & FILS
Cruzy le Châtel 03 86 75 20 98
Nuits 03 86 55 71 56
Leuglay 03 80 81 86 60

SUREAU Agriculture
Avallon 03 86 34 18 35
Bazoches 03 86 22 11 54
Moulot 03 86 27 27 13

• Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** •

Kuhn 3500 litres avec un pulvérisateur


Kuhn

La gamme de pulvérisateurs portés Altis accueille une nouvelle capacité de 2 000 litres qui peut être accrue par la nouvelle cuve frontale PF de 1 000 ou 1 500 l. L'Altis 2002 conserve son châssis en L et son relevage de rampe Optilift, limitant le poids et le porte-à-faux. Il se différencie par un nouveau capotage qui englobe le poste de mise en œuvre d'un côté et la cuve de rinçage de 230 l de l'autre. Toute la gamme Altis bénéficie d'un nouveau tableau de vannes proposé en trois versions : Manuset avec trois vannes manuelles, Diluset avec vanne d'aspiration motorisée et e-Set avec toutes les vannes motorisées. Les rampes aluminium à deux ou trois bras bénéficient d'une suspension au transport. La cuve frontale PF sert de cuve additionnelle ou indépendante. Elle dispose de sa propre cuve de rinçage de 190 l et de son poste de mise en œuvre avec un incorporateur. La pompe est entraînée soit électriquement, soit hydrauliquement. Elle intègre un système d'éclairage et des coffres de rangement. Outre le pulvérisateur porté, elle peut être combinée à un semoir.
Largeur de rampe 2 bras : jusqu'à 28 m ; 3 bras : 20, 21 et 24 m

Kuhn Un petit Metris


Kuhn

Le constructeur décline son pulvérisateur traîné Metris en version 3 200 l, en plus du 4 100 l existant.

Celle-ci peut être configurée avec ou sans suspension d'essieu et capots, mais peut aussi recevoir tous les équipements high tech du 4 100 l : circulation continue, coupure de tronçons, rinçage automatisé…

Kverneland Une série A et un petit C

Kverneland poursuit l'agrandissement de sa gamme de pulvérisateurs traînés. La série iXtrack C se voit complétée d'un modèle de 3 000 litres, tandis qu'une série A, composée de deux modèles de 2 400 et 2 800 litres, se définit comme une entrée de gamme, avec une pompe de 200 ou 250 l/min, une flèche rigide et un essieu non directeur. Elle reçoit une rampe HSS. Par ailleurs, cette dernière est désormais disponible en trois éléments, en largeur de 32, 33 et 36 m.


Kverneland

Tecnoma Des buses pilotées avec précision

Le spécialiste champenois propose deux systèmes en lien avec le pilotage des buses : le Varioselect et le NCIS. Déjà disponible sur une autre marque du groupe Exel, le Varioselect est un porte-buses pour deux ou quatre buses équipé d'anti-gouttes pneumatiques. Il assure une sélection automatique de la buse en fonction des changements de pression et de débit, afin de rester dans leur plage de pression préconisée, quelles que soient la vitesse et la dose à appliquer. Le dispositif peut également faire fonctionner deux buses simultanément.
En mode manuel, il permet de sélectionner une buse sans descendre de la cabine. Second dispositif, le NCIS autorise une coupure et une ouverture de la pulvérisation buse par buse. L'automatisme de coupure par GPS pilote non plus des tronçons, mais chaque buse individuellement pour une plus grande précision d'application. La rampe est équipée de blocs électrovannes pneumatiques qui pilotent chacun quatre porte-buses à anti-gouttes pneumatiques.


Tecnoma

Caruelle Le plein des nouveaux boitiers

Le spécialiste de la pulvérisation renouvelle sa gamme de boîtiers de régulation avec trois boîtiers Ospray. Le plus simple, l'Ospray 506 offre une régulation DPM pilotant jusqu'à 6 tronçons. En offre intermédiaire, l'Ospray 606 propose la régulation DPM assisté avec un affichage de la dose, modulable en cabine. Il peut disposer en option d'une coupure de tronçons par GPS. Plus évolué, l'Ospray 709 intègre une régulation DPAE débitmétrique. Il pilote le rinçage et gère les manœuvres de rampe en mode séquentiel. En option, il peut être complété par une poignée multifonction et recevoir le signal d'un capteur de vitesse GPS. Autre équipement accompagnant l'arrivée de l'Ospray, le terminal GPS GeoSpray (d'origine Raven) offre la coupure de tronçons, la cartographie et le guidage. Un volant motorisé pour l'autoguidage sera prochainement disponible.



M.Portier





• Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** •

Tecnoma Une rampe trois bras pour les Tecnis et Laser


M. Portier

Le constructeur champenois complète sa gamme de rampes destinées à ses appareils tractés Tecnis et automoteurs Laser avec la rampe alu à repliage trois bras L3X. Construite par Pommier, celle-ci repose sur un nouveau cadre de suspension Tecnoma à biellettes équipé d'amortisseurs hydrauliques et d'un système anti-fouet. D'une largeur de 28 à 44 mètres, elle peut recevoir une tuyauterie inox, des porte-buses pentajet, une circulation continue…

Arland Un boîtier de régulation tactile

Le constructeur breton propose un nouveau boîtier de régulation pour ses pulvérisateurs traînés. Le Xenius dispose d'un écran tactile couleur offrant plusieurs fonctionnalités en plus des commandes habituelles. Il peut recevoir la coupure de tronçons par GPS avec visualisation de la parcelle, la gestion automatique du relevage de rampe et de l'essieu suiveur, le guidage par GPS… La compatibilité Isobus et la gestion automatique de hauteur de rampe sont en cours de développement. Ce terminal est compatible avec les appareils équipés du boîtier Genius.


M. Portier

Agrifac Une rampe face par face pour cultures spécialisées

Le système VertiPlus d'Agrifac facilite le traitement des cultures hautes et denses, comme les asperges. Montés sur la rampe d'un automoteur Condor, les pendillards de 1,20 m de haut sont équipés de quatre buses.

Leur dépliage pneumatique se commande depuis la cabine.



Amazone Sélection de buses antidérive en bordure de parcelle - citation 2013

Pour le respect des distances des ZNT, le dispositif Amaselect Pro, combinée à une rampe de pulvérisation équipée de porte-buses multijets asservis, gère individuellement la sélection des buses sur une largeur variable depuis la cabine.
Ainsi, à l'approche d'une ZNT, ce système sélectionne une buse antidérive, voire coupe l'alimentation de façon à respecter la réglementation, sans avoir à descendre de cabine et prendre le risque d'exposition aux produits phytosanitaires.


Amazone

NOUVEAUX IXTRACK A, B, C
Conçus pour satisfaire toutes vos attentes


> Cuves 2400 à 5000 l.
> Rampes acier 18 à 36 m.
> Coupures de tronçons pour GPS
> Boitier de régulation FlowMaster Control

BRAZEY AGRICULTURE
21470 Brazey en Plaine
03 80 32 00 50
Vicon RAU

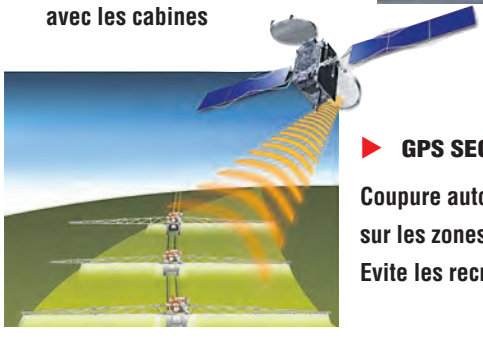
Promodis
Pro, Proche, Promodis

NOUVEAUTÉ

PULVÉRISATION KUHN



▶ NOUVELLES RAMPES MEA 3
• Compactes
• Stables
• Repliage 3 bras
• Centre de gravité rapportée sur le tracteur
• Pas d'interférences avec les cabines



▶ GPS SECTION CONTROL
Coupure automatique des tronçons sur les zones déjà traitées.
Evite les recroisements

Contactez votre Centre Promodis

Groupe Méthivier
Toucy 03 86 44 01 08

YAgri Yonne
Joigny 03 86 91 79 09

ARLAND PULVÉRISATION
Vos rendements méritent la précision...



Gamme EXPERT: de 2 600 à 4 200 L. rampe acier de 18 à 28 m.
(construction ARLAND) ou alu de 18 à 38 m. (construction POMMIER)
ARLAND Pulvérisation

SARL WALTER
21 - Rouvres en Plaine - Tel. 03 80 79 17 37

• Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** • Les **nouveautés** •

Berthoud Un cyclone pour une injection directe - citation 2013

Le Clean Sprayer de Berthoud se compose d'un système de mélange des différents produits phytosanitaires dans un cyclone avant leur injection dans le circuit en amont de la pompe de pulvérisation et en aval de la cuve d'eau claire.
Adaptable sur les pulvérisateurs existants, ce système se compose d'un cyclone alimenté par trois pompes doseuses. Piloté par l'ordinateur de bord, il est compatible avec les régulations DPAE, permet la modulation de plusieurs produits et fonctionne avec ou sans injection directe (épandage d'engrais liquide).


Berthoud

Hardi-Evrard Une rampe alu sur les Ranger


L.Vimond

Hardi propose désormais une rampe TR2 en aluminium à repliage en deux éléments vers l'avant sur les pulvérisateurs traînés Ranger.

Déclinée en largeurs de 18, 20, 21 et 24 m, elle repose sur un cadre pendulo-trapèze.

Lemken La deuxième génération de Sirius

Malgré les apparences, le constructeur allemand a revu de fond en comble sa gamme de pulvérisateurs portés Sirius. Des précédents Sirius 7 et 9 qu'ils remplacent, les nouveaux Sirius 8 et 10 ne conservent que la cuve et le système d'attelage rapide Quick Connect. Tout le reste a été repensé, notamment dans un but de limiter le poids de l'appareil qui perd de 200 à 500 kg, selon les modèles. Principale évolution pour le Sirius 10, la rampe aluminium à conception tubulaire SEH adopte un nouveau profil rectangulaire. Outre les conduites de pulvérisation et l'hydraulique, la rampe peut désormais intégrer des pentajets. La structure aluminium est associée à une structure légère en acier, assemblée par rivetage. La suspension de rampe intègre un dispositif anti-fouettement indépendant droite / gauche. Le repliage de la rampe peut recevoir en option un automatisme qui gère en séquence le réalignement de la géométrie variable, le relevage, le repliage des bras et le verrouillage. Chaque porte-buse dispose d'un système de coupure électrique, permettant de choisir le nombre de buses par tronçon (3 minimum). De quoi également améliorer la précision de la coupure des tronçons par GPS. En termes de gestion de la pulvérisation, le Sirius 10 dispose d'une régulation DPAE (DPM pour le Sirius 8) associée à un débitmètre. La circulation de la bouillie est continue, lorsque l'appareil ne pulvérise pas et devient discontinue une fois la pulvérisation enclenchée. Le poste de mise en


M.Portier

œuvre adopte une porte à ouverture latérale sur laquelle est fixé l'incorporateur à l'efficacité accrue.
Volume de la cuve : 900, 1 300, 1 600 et 1 900 l
Largeur de rampe : 15 à 30 m

Berthoud Sprinter, le nouveau pulvérisateur traîné économique

Remplaçant le Primer, les Racer EX, EXS et le Major, le Sprinter arbore une cuve au design arrondi, une incorporation faisant également office de marchepied, un essieu à voie variable mécaniquement de 1,50 à 2,10 m, une régulation DPM ou DPAE (DP Tronic) et un panneau Berlogic pour la mise en œuvre. Montée sur parallélogramme, la nouvelle rampe acier à repliage latérale dispose d'une suspension axiale et d'une structure en L permettant de respecter le gabarit routier de 2,55 m. Le Sprinter peut également recevoir une rampe Multis à repliage arrière vertical (15 et 18 m). En option, cet appareil bénéficie du timon suiveur mécanique, de la dilution ou du rinçage piloté depuis la cabine.

Capacité: 2 500 l
Pompe trois pistons Gama 130 ou 160 l/min ou pistons-membranes BP 280 l/min
Largeur de rampe: 18 à 24 m



Cuma Bourgogne

Test comparatif entre le GNR et le Fioul Premier

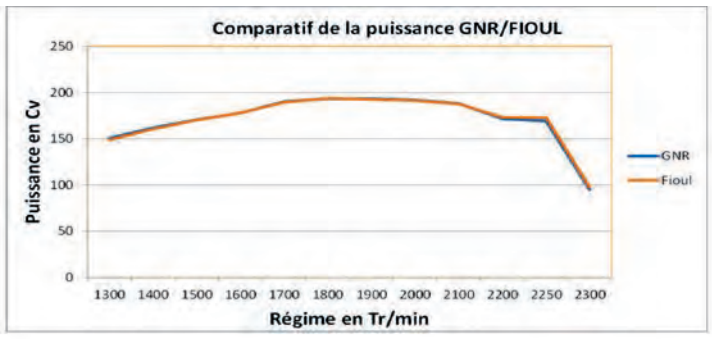
Depuis le passage au Gasoil Non Routier (GNR), qui s'est effectué en mai 2011 pour les machines de récolte et Novembre 2011 pour les tracteurs, certains agriculteurs se sont plaints d'une surconsommation qui serait liée au changement de carburant.

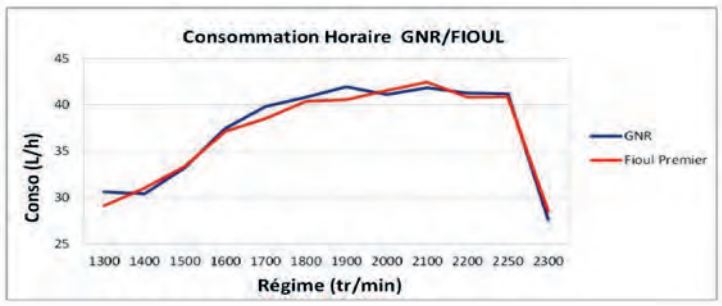
Un an après et suite aux ressentis émis par les agriculteurs, la fédération Cuma Bourgogne, équipée de son banc d'essai de puissance et consommation des moteurs agricoles, a décidé de faire un test complet permettant de comparer les performances d'un même tracteur utilisant successivement du GNR et du Fioul.

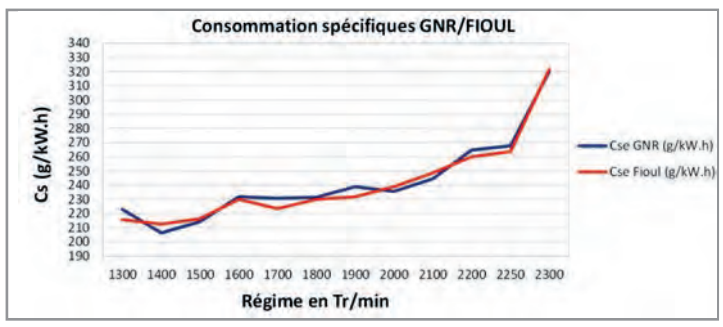
Les conditions d'essai

Le tracteur : mis à disposition par une Cuma
Marque : New Holland
Modèle : T 7050
Moteur : New Holland NEF 6 cylindres , injection common rail-
Puissance maximal annoncée au moteur : 197 ch (Norme ECE R 120)
Puissance maxi mesuré à la PDF : 193 ch (Norme OCDE)
Régime Puissance maxi : 1800 tr/min.
Couple maxi : 820 N.m à 1300 tr/min.
Durant une demi-journée, le traceur a subi différents tests de puissances à la prise de force et de consommations.
Le rendement du moteur a été évalué dans les mêmes conditions avec les deux carburants.
Deux types d'essais ont été réalisés :
- Le moteur à pleine charge *«à puissance maxi»*, la position de l'accélérateur est au maximum, la mesure est faite tous les 100 tr/min de 1300 tr/min à 2300 tr/min.
- Le moteur à charge partielle : sur quatre régimes s'étalant de 1350 tr/min à 2250 tr/min nous avons demandé au moteur différentes puissances allant de 68 cv à 135 cv.

L'essai à charges partielles s'approche d'avantage des conditions réelles d'utilisation du tracteur car au travail la puissance demandé en continue correspond rarement à la puissance maximum du moteur.







Courbes de puissance, de consommation horaire et consommation spécifique à pleine charge avec les deux carburants

Les résultats

- A pleine charge
Le tableau ci-dessous montre que la puissance maximum délivré par le moteur est identique avec les deux carburants.
La différence de consommation est insignifiante (1%).
Le rendement du moteur exprimé ici en gramme par kilowattheure (quantité de carburant nécessaire pour produire 1kWh à la prise de force) subit lui aussi une très faible variation (0,6%).
- A charge partielle
L'essai comporte 8 points et a été répété plusieurs fois lorsque l'on fait la moyenne des rendements on trouve des valeurs de 251g/kWh pour le Fioul et 254 g/kWh pour le GNR soit un écart de +1,2%
On peut donc conclure que le changement de carburant n'engendre qu'une très faible, voire aucune différence de rendement et de consommation du moteur .
L'augmentation de consommation en carburant constatées sur certaines exploitations agricoles provient d'autres facteurs tels que le renouvellement de tracteurs ou d'outils, les conditions de passage lors des travaux, la quantité de matière récoltée...

	FIOUL	GNR	Ecart
Puissance maxi (Cv pdf)	193,8	193,4	-0,2%
Consommation à puissance maxi (l/h)	40,4	40,8	+ 1%
Consommation spécifique (g/kWh)	230	231,5	+ 0,6%

FÉDÉRATION CUMA BOURGOGNE
LAUTISSIER SÉBASTIEN
DUMAS CHARLES

▶ Rappel

Tracteur au banc de puissance et de consommation
Rappel :
Il possible pour tout agriculteur de connaître la performance, de définir la plage de régimes économique en carburant et de détecter d'éventuel problème moteur grâce au banc d'essais de puissance et de consommation de la Fédération CUMA Bourgogne.
Contact :
Fédération CUMA Bourgogne
Sébastien LAUTISSIER
Tel : 06 25 00 71 48
Mail :sebastien.lautissier@cuma.f



▶ Des professionnels à votre service

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: **2 990** €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Jeudi 21 mars 2013 à partir de 10h et 14h
Démonstration de pose de clôture électrique permanente
chez M. Bernard et Sébastien Tursin - Goix
21210 Villargoix
L'Eleveur Bourguignon
03 80 90 66 60
patura msa

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Vos Rendez-vous formation

21 Droit du travail

- Connaître les grandes règles du droit du travail, de la conclusion à la rupture du contrat. Lieu et date : 19 et 28 mars 2013 - Côte viticole
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricole. Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr Sébastien Gautier - FDSEA21

21 Gérer et anticiper les risques présents sur mon exploitation

- Savoir mieux sécuriser ses productions et ses résultats face aux risques climatiques, sanitaires et économiques.
- Définir une stratégie au sein de votre exploitation pour mieux prendre en compte la gestion des risques agricoles.
Lieu et date : Public céréaliers : 19 mars 2013 à Dijon
Public éleveurs : 30 avril 2013 au Pôle agricole à Créancey
Formation proposée par la Chambre d'Agriculture
Contact : FDSEA21: Maud Couberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr. JA21 : Florian Bernard – JA21 – 03 80 68 67 72
CA21: Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28. Aline Parize - CA21

21 La conduite d'un troupeau avec un robot

- Réfléchir à l'installation d'un robot de traite dans un bâtiment.
- Apprendre à conduire un troupeau laitier avec un robot de traite. Lieu et date : 20 et 26 mars 2013 - lieu à définir
Formation proposée par Côte d'or Conseil Elevage
Contact : Côte d'Or Conseil Elevage - 03 80 68 67 10
Jean François Dessolin - Côte d'Or Conseil Elevage

58 Certiphyto Au premier semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 26 et 28 mars à Moulins-Engilbert, les 4 et 8 avril à Nevers, les 11 et 15 avril à Clamecy, les 16 et 18 avril à Corbigny, les 23 et 25 avril à Decize et les 14 et 16 mai à Cosne-sur-Loire. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles sur réservation. Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation. Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

58 Mauvaises herbes Savoir les reconnaître

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur « mauvaises herbes: savoir les reconnaître » le jeudi 21 mars 2013, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, en salle, à Nevers. Programme: les adventices rencontrées dans la Nièvre, les clés de détermination pour les reconnaître, l'efficacité des matières actives... Cette journée peut être complétée par celle sur la reconnaissance des maladies, programmée au mois de mai. Tarifs et conditions de vente sur demande. Renseignements: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr.

58 Homéopathie Initiation

Cette formation de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec les Actrices nivernaises, se déroulera les 21 et 22 mars 2013. Elle propose d'aborder l'homéopathie en général: connaître les principes généraux, faire face aux situations quotidiennes, savoir observer les symptômes pour préparer une consultation chez un homéopathe, savoir utiliser des remèdes courants... Tarif: 0 euro grâce à un cofinancement du Vivea et du FEADER (chèque de caution de 50 euros demandé et restitué après la formation). Inscriptions avant le 21 février. Renseignements: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32 ou marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 06/03/2013	Bourg-en-Bresse 12/03/2013	St Christophe-en B. 06/03/2013	National 06/03 au 12/03/13
Vaches viande (V)	U	-	4,40 €	4,50 €	4,37 €
	R	4,20 €	4,25 €	4,34 €	4,13 €
	O	-	4,00 €	-	3,75 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,85 €	-	3,70 €
	O	3,67 €	3,70 €	-	3,64 €
Vaches lait (L)	O	-	3,45 €	-	3,38 €
	P	3,29 €	3,35 €	-	3,20 €
Génisses VML	U	-	4,80 €	4,75 €	4,62 €
	R	-	4,40€	4,45 €	4,20 €
	O	-	3,75€	-	3,57 €
Taureaux VML	URO	3,40 €	3,40 €	3,48 €	3,33 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 12/03

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,21	3,12	
250-300 kg	-	3,10	-	
300-350 kg	-	2,95	2,75	
350-400 kg	2,89	2,73	2,64	
400-450 kg	-	2,60	2,50	
450-500 kg	-	2,43	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,82	2,65	
250-300 kg	-	2,69	2,54	
300-350 kg	-	2,54	2,45	
350-400 kg	-	2,49	2,39	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,30	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	2,48	2,28	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	2,10	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,81	2,42	2,18	-
5 -10 ans	2,75	2,34	2,06	
+10 ans	-	2,18	1,93	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,94	2,52	2,26	

Marché bien approvisionné. Les nombreux acheteurs présents ont su apprécier la bonne qualité des animaux présentés, et ont assuré la commercialisation ferme et rapide de 98% de ceux-ci.

Broutards-Taurillons : la tendance à la reprise observée lors du dernier marché se confirme cette semaine. La demande est très forte en sujets de 500 à 400 kg et les cours sont ferme jusqu'à 450 kg. Les sujets de 450 à 550 kg voient leurs tarfifs reconduits sans plus, dans une ambiance qui reste lourde et qui reflète les difficultés du commerce vers l'Italie
Laitonnes-Génisses : là aussi, l'offre est plus conséquente, mais ne peine pas à être absorbée par les acheteurs. Les tarifs sont fermes à haussiers.
Taureaux : cours en hausse.
Vaches et génisses 3 ans : présentation de qualité. Ambiancecommerciale toujours aussi favorable.
NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).
Divers :
Broutards culards 293 à 480 kg : 1010 à 1450 € (2,93 à 3,45)
Laitonnes 279 à 335 kg : 860 à 1030 € (2,76 à 3,33)
Génisses 2 ans formées 553 à 572 kg : 1950 à 1960 € (3,43 à 3,53)

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 11/03

Bovins (542))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
190 à 350 kg	590 - 990	2,57 - 3,13
360 à 430 kg	940 - 1090	2,40 - 2,70
440 à 600 kg	1070 - 1380	2,20 - 2,56
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
170 à 275 kg	480 - 760	2,54 - 2,94
310 à 390 kg	820 - 920	2,35 - 2,68s
Génisses		
345 à 515 kg (18-24mois)	850 - 1260	2,23 - 2,47
535 à 830 kg (24-36mois)	1150 - 1910	2,13 - 2,67
Taureaux		
700 à 1100 kg	-	-
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	850 - 1300	
entre-deux	1340 - 1530	
lourdes	1550 - 2060	

Boutards : Forte demande en broutards légers de moins de 320 kg à des cours en progression, fermeté des tarifs jusqu'à 450 kg, reconduits en lourds.
Laitonnes : vente toujours en active à des tarifs très fermes, selement deux invendus.
Génisses - Vaches : présentation de très bonne qualité, la vente est rapide à des cours très fermes.

Prochain marché bovins le lundi 18 mars aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du13/03

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	3,30	3,05
250 à 300 kg	3,00	2,80
300 à 350 kg	2,95	2,70
350 à 400 kg	2,78	2,50
400 à 450 kg	2,45	2,28
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	2,80	-
200 à 250 kg	2,75	-
250 à 300 kg	2,65	2,45
300 à 350 kg	2,60	2,35
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,50	2,30
Vaches		
- 5 ans	2,37	2,20
de 5 à 10 ans	2,32	2,15
+ 10 ans	-	2,00

Tendance :
Charolais : dans un marché calme à l'export les cours sont reconduits dans les mâles, les taurillons de plus de 450 kg se commercialisent dans une fourchette de 2,45€ en U à 2,28€ en R le kg.
Laitonnes : de plus petit poids se vendent tandis qu'au-dessus de 250 kg la tendance s'inverse.

Vaches - génisses : plus d'apports entrainant un plafonnement des cours avec un tri toujours sélectif, les bonnes bêtes sont toujours demandées.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 12/03/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,40 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,45 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,35 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,55 €	2,25 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,20 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	nc

Tendance : Vente plus facile.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 04/03 au 10/03/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,69 €	-
350 kg	-	2,58 €	2,54 €
400 kg	-	2,46 €	2,42 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,31 €	2,28 €
500 kg	-	2,20 €	2,17 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,55 €	2,47 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,39 €	2,36 €

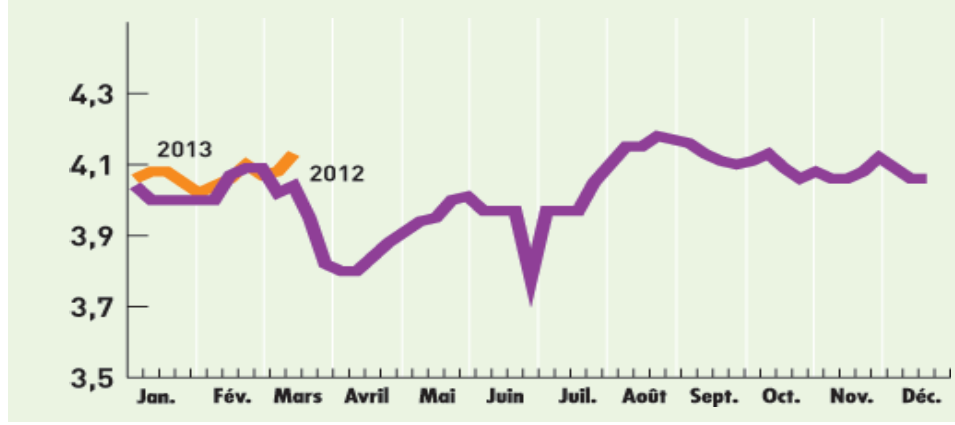
Tendance :
Les perspectives du marché du gras soutiennent les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 04/03 au 10/03/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,13 €	3,98 €	3,88 €			
Races mixte		-	3,84 €	3,83 €	3,82 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,49 €	4,41 €	4,34 €	4,09 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,47 €	4,37 €	4,33 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,55 €				
Races mixte	-	-	-	-	3,77 €		-
Races lait				-	3,69 €	3,50 €	3,36 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,78 €	4,66 €	4,54 €	4,37 €	-	-	
Viande +350 kg	4,78 €	4,65 €	4,60 €	4,45 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 04/03 au 10/03/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,29 €	4,25 €	4,32 €	4,20 €				
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	-	4,94 €	4,55 €	4,47 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,46 €					
Races mixte					3,77 €	3,76 €		
Races lait						-	3,45 €	3,40 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	4,86 €	4,73 €	4,62 €	4,49 €				
Viande +350 kg	4,93 €	4,77 €	4,58 €	-				

Tendances SEM. DU 11 MARS AU 15 MARS 2013

Bovins de boucherie

Les premières appréciations des concours de Pâques notent un repli des volumes, mais des tarifs en progression par rapport à l'an passé.
Ces tarifs doivent cependant intégrer la forte hausse des coûts alimentaires, qui pour ce type d'animaux n'est pas négligeable. Sur les marchés, les volumes restent peu étoffés et demeurent insuffisants pour satisfaire une demande pourtant mesurée.
Les échanges sont fluides avec des tarifs assez fermes pour les animaux haut de gamme (peu offerts), ainsi que pour les bonnes vaches charolaises viandées (U) dont l'offre est juste suffisante pour satisfaire la demande.
En réformes allaitantes de choix secondaire, la commercialisation est très fluide avec une grande fermeté des prix. Dans les frisonnes et montbéliardes, les industriels ont stabilisés les prix avec un peu plus d'offre en cette fin de campagne laitière. En jeunes bovins, le commerce est calme avec des marchés exports peu dynamiques. ■

Broutards

La demande est soutenue dans les mâles charolais de 250 à 400kg convenant pour l'Export sur le Maghreb, mais également aux engraisseurs de Belgique, d'Allemagne ou des Pays-Bas. Dans les plus lourds et les taurillons, la tension commerciale observée sur le marché Italien du jeune bovin pèse sur les échanges avec des cours stables. La tendance est positive dans les femelles avec une demande plus ferme avec des tarifs réévalués dans l'ensemble des catégories. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre sur les marchés reste juste suffisante pour satisfaire la demande. Les échanges sont fluides avec une tendance haussière dans l'ensemble des mâles frisons, abondances ou montbéliards, avec une bonne demande dans les bons veaux lourds. En bons croisés/montbéliards et veaux de race pure, les prix sont stables face à la modestie de l'offre. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 11 mars 2013)

« Le marché devrait rester ferme cette semaine. Cela se traduirait par une légère hausse sur les vaches. En revanche les cours des jeunes bovins seraient reconduits en dépit des débouchés nouveaux à l'exportation augmentant encore le différentiel inquiétant de prix entre les vaches et les JB. La réorientation des approvisionnement en viande française des industriels des plats préparés et préparations à base de viande fait craindre un manque de viande. Les éleveurs français sont en capacité de relever ce défi dans la mesure où les prix seront rémunérateurs».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 11/03*

Agneaux (270)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,69 - 2,71**	**2,36 - 2,53**
Gras (38-44 kg)	-	**2,44 -2,98**	**2,27 - 2,69**
Gras (+44 kg)	-	**2,49 - 2,86**	**2,25 - 2,70**
Gras (+50 kg)	-	**2,40 - 2,76**	-
Laitons (32-38 kg)	-	**3,00 - 3,05**	**2,90 - 3,00**
Laitons (38-44 kg)	-	**3,01 - 3,26**	-
Laitons (+44 kg)	-	**2,84 - 2,90**	-
Brebis (95)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,97 - 1,15**	-	-
Divers			
Béliers **(12)** 52 à 126 €	**0,91 - 2,26**		
Agneaux maigres			
Chèvres : 13 à 30 €			
Boucs :			

Vente rapide et totale.
Agneaux : meilleure demande et cours en hausse dans toutes les catégories.
Brebis-Caprins : demande suivie et cours inchangés.
Info : l'EDE 58 tiendra une permanence pour informer les éleveurs sur l'identification et sur les notifications des ovins, le lundi 25 mars de 7h à 10h dans les bureaux du marché.

Prochain marché :
Le lundi 25 mars (pesée 7h00, vente 9h00)

Effectifs :
Agneaux: 270 - Brebis: 95
Béliers: 12 - Caprins: 6

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 04/03*

Ovins : 30	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**110 -120 €**	**2,34 - 2,94 €**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**63 - 103 €**	**0,95 - 1,06 €**
Béliers	**99 - 115 €**	

Cours reconduits en agneaux.
La demande reste forte en brebis à des tarifs très fermes.

Prochain marché ovins le lundi 18 mars aux horaires habituels.

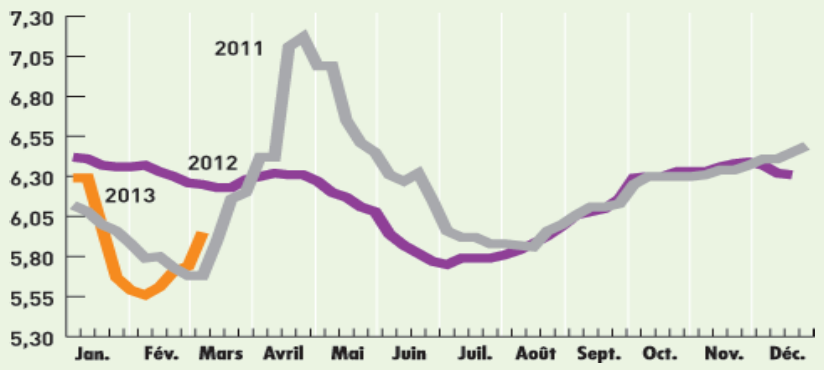
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 04/03 au 10/03/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**5,97 €**	**5,35 €**
Couvert	16-19 kg	**6,40 €**	**5,95 €**	**5,24 €**
Gras	-16 kg	-	**5,15 €**	**4,95 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,02 €**	**4,80 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 25/02 au 03/03/13*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,29 €	**5,95 €**	**5,59 €**

Agneau moyenne nationale



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 04/03/2013 au 10/03/2013

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,63 =	6,53 0,09	-	-	-	-	-
	R *Var.*	6,05 0,07	6,13 =	6,05 0,02	-	6,20 -0,10	5,97 0,10	-	-
	O *Var.*	-	5,05 0,15	-	-	5,90 0,15	5,24 0,13	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	6,30	6,52 =	6,35 0,02	5,61 0,10	-	6,40	6,15 0,10	-
	R *Var.*	6,05 =	6,10 =	5,90 =	5,08 0,03	5,97 =	5,95 0,10	5,55 0,10	5,06 0,04
	O *Var.*	5,11 0,29	5,15 0,35	5,00 0,36	4,61 0,10	5,35 0,05	5,24 0,14	5,00 0,15	4,53 0,16
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	4,86	-	5,15 0,03	5,02 0,03	4,87 0,11	
	O *Var.*	-	-	-	-	-	4,80 0,13	4,69	-

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2013	**1**	**3 000**	-	-	-	**2**
02/2013	**1**	**43 000**	-	-	-	**1**
03/2013	**2**	**57 200**	**0,273**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 27 février 2013

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,40 à 4,50 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

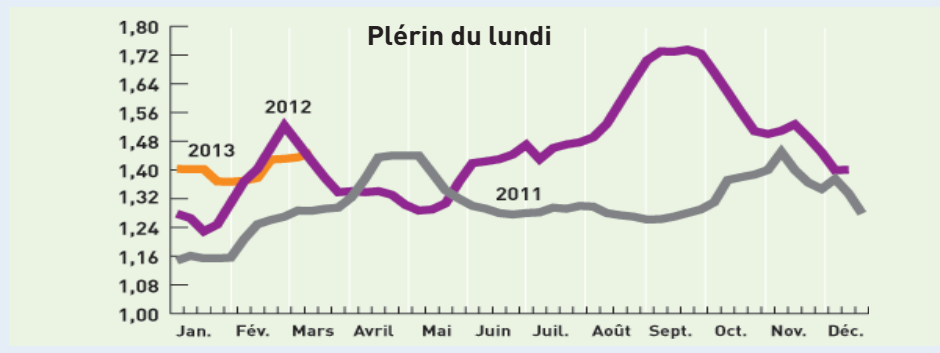
Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 986 porcs présentés) — *Cotations du lundi 4/03/2013*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,448 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 01/03 au 07/03/2013*
1,66 €/kg/carcasse euros



Veaux

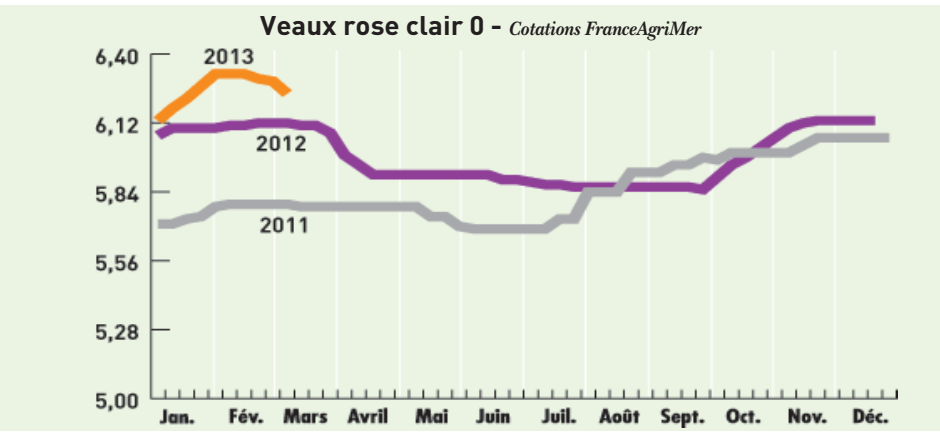
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 06/03 au 12/03/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,28 €**	-	-
U	-	**7,63 €**	**6,57 €**	-
O	-	**6,80 €**	**5,51 €**	**4,70 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 11/03 au 15/03/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**83**	**425-600 €**	**340-530 €**	**230-335 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-560 €**	**210-490 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**150-300 €**	**70-180 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**751**	**320-530 €**	**300-500 €**	**160-275 €**	-

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 04/03 au 10/03/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,54 €**	**2,39 €**	**1,51 €**	–
Bons	**2,24 €**	**1,92 €**	–	

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	mars-juin	232	T C
	qualité standard	mars-juin	227	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de mars	236	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	4 de mars	230	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	mars-avril	201	T C
Nord Côte d'Or	67 kg/hl	mars	203	V C
Sud Côte d'Or	orge nature 68 kg/hl	mars	210	V C
	orge nature 62-63 kg/hl	juil.	203	V C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mars-juin	220	N C

AVOINE BLANCHE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl		inc.	C
Côte d'Or/HteSaone	50-51 kg/hl	-	inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/HteSaone	68-70 kg/hl	-	inc.	C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	mars-avril	205 à 206	N C
Sud Côte-d'Or/ S.-et-Loire		mars-juin	210	N C

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mars-juin	280	N C
Yonne	-	mars-juin	275	N C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Yonne		juil-sept.	260	N C

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1209
VENDREDI 15 MARS 2013

Matériel

Tracteur

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.400 h, clim, année 2003, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

26 - Vds faucheuse Tambour P5170 année 2009 largeur 165 vt cause achat broyeur super état prix 2600 euros
✆ **068304977**

26 - vds john deere 5515 an07 3400 H 80 cv siege pneumatiq gonflage eau AR inverseur mec 26000 ht
✆ **0475216945 hr**

26 - Vds tracteur John Deere 40 chevaux année 1965 7000 heures
✆ **04 75 68 40 22 (HR)**

26 - Vds tracteur ford 6610 chargeur faucheux pulv berthoud 12m land packer 3,20m
✆ **04 75 47 22 75**

26 - Vds Valtra T 132D 2011 1150 re/av pont susp et John Deere 6100 1994 4x4
✆ **06 08 86 47 21**

26 - Vds luzerne 2e et 3e coupe foin 1e coupe et paille de blé b.rondes 120x120 et cornadis bois pour chèvres 10 et 15 places
✆ **06 83 48 29 67**

42 - Vds tracteur New Holland TL 6200 H + chargeur Quid 6510 avec Multi ben 1.70 M TBE
✆ **06 28 42 84 51**

42 - Vds trés beaux taureaux Holstein Rouge et Noir , Montbéliards, possibilité location
✆ **06 89 30 04 69**

68 - Vd tracteur Claas 436 RX avec chargeur année 2008 3700 hres TTS options. Prix 28.000 euros.
✆ **06 83 43 11 34**

69 - Vds tracteur MF 188 1968 cabine chargeur + fourche 7000 H. 3500 euros.
✆ **06 76 10 12 63**

69 - Trac. MF 2415 2006 vigneron fruitier 48 ch. 4 cyl. 4 RM arceau BT 12-12 inverseur 514 H. état neuf.
✆ **06 09 03 35 29**

69 - Recherche MD presses Class Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 Constant John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger et presses à balles rondes
✆ **06 74 15 73 44**

69 - Vends tracteurs New Holland RS avec chargeur 92 CV 1250 H. très bon état.
✆ **06 83 87 65 58**
ou 04 74 71 24 02

71 - Vds tract. New Holland 8360, an. 99, 6.500 H, range com. TBE.
✆ **03 85 84 82 80**
ou 06 70 15 81 07

88 - Vends reproducteurs Blond d'Aquitaine maigres aptes à la saillie très calmes gar. san. écornés, livraison. 4 vaches 3 ans grand gabarit Bl. d'Aqu. pour élevage ou engraissement. 2 génisses pleines (mars-avril).
✆ **06 12 85 67 49**

Travail sol

07 - Vds charrue Lemken 4 socs varilarge an 2012 13000 euros HT
✆ **06 85 14 95 84**

38 - Vend charrue Gérgoire Besson RG3 trisocs.
✆ **06 81 82 81 41**

38 - Vds semoir maïs 4 rang microgranulé + disques tournesol prix à débattre.
✆ **04 74 92 43 89**

38 - Vds charrue 4 s Kverneland sécurité par boulons, Vds charrue 3 socs R hydraulique sécurité par boulons.
✆ **06 77 76 16 58**
04 76 55 85 37 HR

39 - Cherche cultivateur non stop 3 ou 4 m avec rouleau packer socs patte d'oie
✆ **06 84 05 67 08**

70 - Vds herse rotative 3m Kuhn rouleau packer attelage hydro + 1 Bétaillère Robust 4,5m.
✆ **06 81 34 24 31**

Récolte

01 - Recherche benne à ridelles 6T environ
✆ **04.74.23.62.83**

21 - RECHERCHE mois. bat. Claas, Consul, Mercatar, Dominator, 56, 58, 66, 68, 76, 78, 85, 86, 88, 96, 98, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1065, 1075, 1085, 1166, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 1550, MF 240, 307, 440, 506, 507 et Presses MD et RB. (réf. 090A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS Claas Medion 310, 2001, 1 652 h, 4.5 m., caisson 3 D, scie à colza, TBE, pièces, 6 000 euros (réf. 110E)
✆ **06 64 86 47 90**

26 - vds remorque ridelles demontables CU 10T essieu boggie echelles rallonge fourragere 1m TBE
✆ **0685505833**

26 - Vds moiss bat NH 1540 année 1974 4m 2700h moteur échange standard 6000 euros
✆ **04 75 85 24 56 (HR)**

26 - Vds moiss batt braud 502 et 505 état de marche
✆ **06 81 27 38 45**

38 - Vds faucheuse condi FC 250 KUHN 1996, bon état.
✆ **06 71 47 17 11**

69 - A vendre petite presse Jhudere type 224 T liage ficelle bas prix - Chambe Jean Mornant.
✆ **04 78 44 11 46**

71 - Cse cess. vds tracteur Case CS86 + chargeur + mat. fenaison + épandeur + divers mat.
✆ **06 76 54 21 68**

Arbo-viti

42 - Vds atomiseur trainé 600 L Eurotech contrôle fait - état neuf
✆ **04 77 75 88 43**

69 - Vends char Boisselel Griboulli en bon état - Butoir décavaillonneur état neuf.
✆ **04 78 43 61 73**

Epandage

42 - Vds épandeur Miro galvanisé 6 T hérisson verticaux caisse tombereau flèche à ressort de 2008
✆ **06 79 83 56 52**

Irrigation

26 - Vds 3 ha 1/2 couverture total en tuyau diam. 60-galva
✆ **06 43 63 15 40**

69 - Recherche 5 arceaux 7 m. largeur 2 m. Hauteur tube 6 cm.
✆ **04 74 87 89 51 HR**

Manutention

89 - VENDS remorque 2 essieux, année 09/2003, Amca-Noval basculante hydraulique électrique C 6 charge utile 2 500 kg, 3 000 EAD (réf. 1103)
✆ **06 60 20 43 43**

Trav. publics

89 - VENDS tractopelle Case 580 G, 4 godets, 4 x 4 Extendoe, 4 en 1 de 1982, 2ème main. (réf. 1110)
✆ **06 84 22 64 80**

Agri. divers

01 - Vds épareuse Rousseau Atlas 500 bras 5m rotor 1m20 broyeur à grains multi broie tout
✆ **04.74.30.84.29**

01 - Vds herse de prairie Joskin 3000 euros - petite cureuse Agram 500 euros - 100 bocaux de conservation 2 E/pièce
✆ **03.85.51.81.48**

01 - Vds hangar agricole 100 m2 ferme 3 côtés à démonter vanoir blé char pneus 3.30 1.65 bois
✆ **06.26.45.10.93**

01 - Vds brûleur fioul NC4 Cuenod état neuf - rigoleuse état occasion - vibro 3m - herse - élévateur à paille
✆ **06.14.60.81.22**

01 - Vds charrue Kuhn 4C varimaster 120 tbé épandeur engrais Amazone 2500l pesée tbé voiles avec pneus 45% 520-70-38 + voiles pour 420-70-28
✆ **06.98.36.65.15**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds épareuse Feor, bras télescopique, 7,50 m, année 2005, TBE - presse balles rondes Claas 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

19 - Vds Enrubanneuse KVERNELAND, bon état, peu servie, prix = 3800 euros TTC.
✆ **06 82 92 83 75**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 100B)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS semoir Nodet PN II, 6 rangs, bon état. (réf. 11VB1)
✆ **06 81 86 91 33**

26 - Vds jum 16.9.38, moto pompe, rem F 4-5 palettes, collection tract D 4 D continental, presse claas PBotte presse batteuse , fils de fer
✆ **0475470091 (12 -13)**
06 23 93 80 34

26 - Vds planteuse à pommes de terre à courroies 2 rangs trémie hydraulique 7000 euros tbe
✆ **06 26 17 20 21**

26 - Vds benne audureau 5t,remorq cit 4500l,herse 5m,planteuse super prefer 2rg, cover crop lapierre porté 2m
✆ **06 43 63 15 40**

38 - Vds scie à ruban fonte volant 70 : 500 euros.
✆ **04 76 55 22 32**

38 - Vds cuve fuel 3000 l et 1000 l métal salle de traite en pièces détachées Melotte.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vds cessation semoir maïs NG PN2 4 r ins fert excel état fauc d Far cond TBE.
✆ **06 08 76 25 27**

38 - Vds faneuse Kuhn de 99, 6301, 6 toupies, 6 bras 6,30 mètres TBE.
✆ **06 62 19 95 28**

38 - Vds herse 4 m Bourguignon BE, semoir à engrais Amazone BE, prix à débattre.
✆ **04 74 84 40 77**

38 - Recherche scie à ruban volant 800 ou 900 avec ou sans moteur électrique.
✆ **06 22 47 40 88**

38 - Vend semoir maïs 4 rang Monosem, bon état kit poussière micro insecticide avec diffuseur.
✆ **06 37 05 84 02**

38 - Vds dérouleuse pailleuse Calvet porte bras rota. déport éparpilleur hydro. 04.
✆ **06 71 47 17 11**

38 - Vds mat. ancien agri. dist. engrais, poudre IH trainé herse rouleau pressoir sur roues monte foin 11 m.
✆ **04 76 32 08 58**

42 - Vds malaxeur axe vertical 1000 L entr. prise de force - peu servi TBE 2500 euros
✆ **04 77 90 08 62**
ou 06 75 87 48 04

42 - Vds tank Prominox 2100 L lavage auto trés bon état entretien 2012 ok
✆ **06 20 80 10 88**

42 - Vds tank lait Japy lav. auto. 2080 L cse capacité 1800 euros à déb.
✆ **04 77 54 24 17 hr**

55 - Vds MB JD 1052 sans cabine, 1.700 H, coupe de 3,60 m, moteur 4 cylindres turbo, 9.000 euros à déb.
✆ **03 29 80 92 71**

57 - Vends Poclain 80 à pneu - ensileuse auto traînée Taarup 1m10.
✆ **07 86 51 19 27**

69 - Vends benne monocoque Gourdon 2004 - Type RMG 100 - 10 T. flèche à ressort - Béquille hydraulique - Réhausses ensilage - Good Year 550*60*22,5 16 Plys, peu servie.
✆ **04 78 48 46 90**

69 - Vends ensileuse herbe Taarup 1,35 m. bon état 600 euros.
✆ **04 78 81 52 96**

69 - Vds cse cass tank à lait Japy 1780 l. lavage auto charrue GB3SOC fourche ensilage repou.
✆ **06 59 51 65 02**

69 - Cause cessation vend tracteur case IH MX110 tracteur case IH 845 XL 4RM - Dessileuse pailleuse lucas HULOTTE 45G 4M3 - Andaineur Pottinger 380N faneuse Pottinger Hit 61 NZ round baller Claas Rolland 44 faucheuse Khun 6MD702 - Dessileuse portée Khun 1.20M3 charrue Kverneland NSM 4 corps vibroculteur 3m herse Quivogne HRBB 4.20m - Bétaillère ROBUST 9 places-remorque Buchet 5T tonneau à eau 2000l 2 cellules à grain 100 Qtx broyeur à céréales – Soufflerie 6 niches à veau 2 râteliers de prairie bacs de prairie 1000l salle de traite 2*4 décro Wesfalia + station lavage - Divers matériel élevage foin paille orge blé ensilage maïs.
✆ **04 74 04 63 82**
ou 06 82 05 09 99

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Recherche presse moyenne densité, presse à balles rondes à rouleaux, semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - VENDS épandeur Jentil 2008 EVR 14 - 11, TBE, hérissons verticaux, com. électrique, cardan, GD angle, cause cessation. (réf. 1009)
✆ **06 72 15 03 82**

71 - Cause retraite vds semoir engrais Amazone ZTE 600 L double plateaux, semoir à maïs 4 rangs Bénac Super 7 avec fertiliseurs, mixeur Law 5 CV pour aliments soupes, 1 pneu 520 70 38, 50 % d'usure, 1 jeu de jumelage Molcon 16-9-34, 60 % d'usure, Lactoduc Manus : 6 griffes, programmateur VH 24, bol de réception, 2 pompes à vide 500, tubes inox 50 diamètre 50 stalles comtoises démontées, tondeuse à bovins Asculap 220 V, barrières de parc 16 de 3 m, le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28 H.R.**

71 - Vds Pottinger HIT91NZ, 2006, 9 mètres, bon état, 5.800 euros.
✆ **03 85 34 84 78**
06 12 10 67 10

71 - Vds herse rotative Quivogne 4 m + portacourt, semoir à engrais Sulky 1.200 L.
✆ **03 80 81 95 92 H. repas**

71 - Cse cess. vds : tract. Claas Arion 630, ttes opt., 2.200 h - tract. Renault 75.14 RS, 8.000 H + charg. manip. MP75 - épandeur Deguillaume 8 T, 4 her. vertic. - déroul. Suire DFB - remorque plateau Masson 7 m - dessil. Samas portée 1,6 m3 - dessil. paill. Jeantil DP 3000 - fauch. condit. Kuhn FC 280 P - faneuse Kuhn 6 toup. GF 6301 MH - andain. Kuhn 2 rot. GA 402 N, le tout TBE + div. mat.
✆ **06 10 13 29 25**
03 85 24 92 73 H.R.

71 - A V dist. engrais Kuhn 900 L, vannes hyd. par 2 vérins, tamis révisé, an. 2002, 1.950 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Deutz Agrotron 6 cyl., 118 CV, pont av. susp., an. 04, charrue Huard tri-socs NSM, 2.980 euros HT.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V Lambo. Premium 95 CV, 12.500 euros HT, Deutz Agrotron 6 cyl., 106 CV, broyeur Mc Connel Mag500E.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - Vds col de cygne diam 100, divers raccords et clapets diam 100 pr arrosage, multifraise Badalini (2 fraises) TBE, pompe râteau diam 100.
✆ **06 10 02 12 75**

84 - 30-Vds semoirs Nodet Pn2 maïs et tournesol, rouleau cambridge 6,20 m, benne 8 T, charrues nonstop 2- 3- 4- 5 socs, covercrops 18- 20- 22- 24- 28- 40 dis., vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

07 - Vds tank à lait Japy 1400l lavage auto
✆ **06 77 45 30 10**

26 - Vds cuve à gaz année 1981 2280 litres prix 350 euros
✆ **06 08 99 85 80**
ou 04 75 59 69 21

26 - Vds salle de traite tpa 8 postes décro auto prog + station lavage barrière pneu 2005
✆ **04 75 03 05 02**

69 - Vds M. à traire chèvres 8 postes, boule à lait inox 200 l., vis à grains, aplatisseur céréale, 1 table fabr. Fromage inox, 3 chariots inox+12 grilles chacun 63*51.
✆ **04 78 81 01 46**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds Berlingo 19D couleur verte 10/2005, 53000 kms côtés vitres attel. control OK : 5000 euros HT.
✆ **06 87 54 33 57**

69 - Vds Master DCI bétaillère caisse neuve Alu acier Portes pont, 2008, 99600 kms. Th Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vends Peugeot Boxer bétaillère, année 1995, 217.000 km, 2,5 D, 1,5 T de charge utile, contrôle technique OK.
✆ **03 85 24 62 84**

71 - Vds camion Renault S70, 1985, 18 T, 130.000 km, chassis nu, 1.550 €.
✆ **03 85 34 84 78**
06 12 10 67 10

71 - Vds camion bétaillère Renault Midliner 5130, an. 87, freins refaits, cont. mines OK, prix à déb.
✆ **03 85 84 82 80**

Tourisme

23 - Vds 4x4 Pajero DID 2001 TBE attelage 275000km 6400 euros.
✆ **06 07 64 66 21**

26 - Xantia hdi 1e main tbe embrayage refait pneus neufs rouge pivoine 2000 euros à débattre.
✆ **04 75 84 60 21**

38 - Vds Citroën Xsara HDI crochet Ar TBE - tuyaux filetés diam. 80 lg 8 m pour puits avec pompe.
✆ **04 74 93 66 96 HR**

38 - Vds C3 Exclusive HDI 92 ch Bleue métallisée très bon état : 4500 euros.
✆ **06 74 96 35 88**
ou 06 89 83 57 68

89 - VENDS Toyota Lancruiser LC 165 D 4 D 11 CH, griantalya, année 05, 05 attelage, 118 000 kms, prix à débattre 15 000 euros (réf. 1104)
✆ **06 60 20 43 43**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin 2012 BR 120x120
✆ **06.03.46.55.50**

01 - Vds foin 2012 BR 120x120 bonne qualité
✆ **06.98.36.65.15**

01 - Vds foin 2012 b. qualité b. rondes 350 kgs regain 2012 b. carrées 400 kgs
✆ **06.84.47.68.91**

26 - Vds luzerne 2012 bottes hd + foin pn br bonne qualité
✆ **06 07 19 30 32**

38 - Cherche plantation de noyer à louer foin botte ronde 100 euros la tonne et petites bottes.
✆ **06 76 46 60 92**

38 - Vds foin de bonne qualité année 2012 à l'abri balles carrées.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vds foin et paille b. ronde et B. carrées livraison à partir de 7 tonnes.
✆ **06 36 73 74 26**

38 - Vds paille de blé balle ronde stocké à l'abri.
✆ **06 78 81 84 74**

38 - Vds foin sous abris petites bottes et rouleaux 110.
✆ **06 76 09 54 36**

38 - Vds foin Trièves 2012 balles rondes 120, bonnes conditions de récolte.
✆ **06 23 37 83 69**

39 - Vds foin bonne qualité balles rondes 120x130 + piquets acacia
✆ **06 24 82 40 06**
ou 03 84 70 30 48

42 - Eleveur recherche prairie en vente d'herbe pour 2013
✆ **04 77 66 11 29**

58 - Vds foin 2012 Bottes rondes diam 160, prix 100€ tonne.(0906)
✆ **06 75 86 52 20**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02.**
ou 03.84.32.30.91

89 - VENDS foin 2012, bonne qualité, 50 tonnes, bottes rondes 120 x 180 (réf. 110B)
✆ **03 86 32 57 04 après 20 h**

89 - VENDS bottes rondes foin, bonne qualité (réf. 1112)
✆ **06 71 38 55 33**

Fourrage

03 - Vends foin balles rondes 150 x 120 à l'abri 90 euros la tonne, bonne qualité.
✆ **06 86 98 91 85**

15 - A vendre FOIN certifié bio, prairie naturelle et artificielle, bonne qualité.
✆ **06 71 09 12 33**
ou 04 71 69 73 75

18 - Agriculteur, vend bon foin, jeune prairie, bottes 120x120, possibilité de livraison, récolte 2012, au prix départ de 70 euros/tonnes.
✆ **06 10 78 30 21.**

18 - Agriculteur, vend et livre très bon foin, jeune prairie, enrubanné, récolte 2012, balles 120x135.
✆ **02 48 74 55 94**
ou 06 80 33 01 14.

19 - Vds Foin 2012, bonne qualité, 120x135, région de Tulle, prix à débattre.
✆ **06 82 92 83 75**

PAILLE BLÉ, ORGE P, RIZ, POIS
21- VENDS départ ou rendu
Foin de pré, crau, regain, luzerne
Les déshydratés en vrac benné, big bag 1t.,
Enrubannage en rond ou carrés
Livraison toutes régions c+r ou semi
Tel. 06 80 06 38 23 ou 06 80 37 00 50

58 - VENDS paille de blé et orge de printemps, départ ou livraison toutes distances (réf. 100D)
✆ **06 78 33 33 83**

71 - Vends paille de blé orge, foin, regain, livraison toutes régions.
✆ **06 75 28 47 79**

VENDS
Paille de blé et d'orge
Bottes 90/120/250
Possibilité livraison
06 12 57 79 55

71 - Vends foin, paille, regain, enrubanné, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Pépinière

01 - Part cause surplus plants peupliers variétés 214 et beauprès cal 10-12, 12-15
✆ **06.82.07.33.68**

26 - vds plants de lavandins grosso abrial maillette en racines nues
✆ **0676928171**

Propriété

07 - Vends propriété 40ha maison habitation plus dépendances prés landes bois rivière 07530 Genestelle bise 200 000 euros
✆ **06 27 75 78 87**

26 - Cherche propriété ou terrain minimum 1ha possibilité raccordement eau électricité
✆ **06 43 89 37 25**

58 - VENDS 8 DPU herbe (réf. 0807)
✆ **03 86 37 25 20**

Divers

01 - Vds éléments serre tunnel larg 5m60x2m15 ht 2m40 serre larg 4mx2m15 ht 2m
✆ **06.82.07.33.68**

01 - Recherche 6T avoine printemps - vds troupeau IS Aurochs + T. Bel Hispano-arabe 6 ans, dressé
✆ **06.14.93.98.08**

25 - A V. désileuse, chargeuse, mélangeuse, peseuse, vis verticale distribue G-D. BVL Vmix + 8 LS t.b.é.
✆ **06 67 16 10 53**

38 - Vds porte d'entrée sans cadre bon état petit prix.
✆ **04 74 84 88 05**

38 - A v. paille et foin de PN TB qualité B.R. sous abri - scie ruban diam. 100 avec son moteur - râtelier B.R. sur barrière neuf - godet 3 points hydraulique.
✆ **04 76 65 42 92**

57 - Vends bétaillère artisanale très propre 1,50 x 3 disponible tbé.
✆ **06 62 18 54 69**

69 - A vendre, éléments béton pour silo en L. : 10 de 1 m. de large et 2,50 m. de haut - 14 de 1 m. de large et 2 m. de haut - 1 dessileuse Jeantil 2 m3 D 2000 très bon état - Etalon Appaloosa 6 ans.
✆ **06 50 03 93 00**

69 - Vends piquets de chataigner en 2 mètres appointi, écorcé, blanchi : environ 200.
✆ **06 71 98 20 47**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford. Equipement maïs pour Laverda.
✆ **06 83 59 05 70**

Location

Agricole

01 - Cherche à reprendre exploitation bovin viande et ou céréales Dombes, Sud Bresse voire Val de Saône
✆ **06.08.15.50.21**

21 - RECHERCHE pré pour pension ou location. (réf. 1109)
✆ **03 80 81 05 32**

Offre

Emploi

18 - Exploitation céréalière, environ de Bourges, cherche chauffeur de tracteur confirmé.
✆ **02 48 55 01 41**
ou au 02 48 25 32 13.

18 - Recherche chauffeurs confirmés pour presses et télescopiques, saison paille 2013, possibilité logement.
✆ **06 85 58 83 77.**

18 - Expl. polycult. élevage cherche saisonnier pour travaux de moisson juillet, permis, VL logé, nourri.
✆ **06 81 75 34 00.**

26 - EA-PV- Cherche 15/05 au 10/09 h/f pour irrigation-entretien cultures annuel-verger. Permis de conduire engins. Réactif autonome. Envoi CV+motivation au journal :
L'AGRICULTURE DROMOISE - CS30418 - 26504 Bourg Les Valence ou à contact@agriculture-dromaise.fr sous la Réf. 73

38 - Urgent Service Remplacement secteur La Cote St André recherche CDI tps plein.
✆ **06 22 75 87 21**

58 - Exploitation polyculture élevage bovins viande CHERCHE ouvrier polyvalent (réf. 1001)
✆ **03 86 29 67 98**

69 - Ferme 45 VL cherche agent d'élevage CDI tps plein, gestion du troupeau / alimentation / repro / exp exigée. Mornant (69).
✆ **06 66 93 68 99**

69 - Recherche tailleur vignes en prestation service à Blacé.
✆ **04 74 67 55 13**

69 - Arbo + VA cherche ouvrier polyvalent temps plein conduite tracteur exigée.
✆ **06 17 33 87 61**

69 - Pépinières Ouest Lyon rech. ouvrier pour printemps - CDI envisageable si capab. Permis VL exigé exp. conduite mater. agri nécessaire.
✆ **06 12 51 32 55**

Service

58 - ETA RECHERCHE semis maïs, ensilage herbe, enrubannage, travail sérieux, devis gratuit (réf. 0910)
✆ **06 24 72 54 98**

Demande

Emploi

42 - Cherche temps partagé ou occasionnel en agri viti sur 42 69 et sud 71
✆ **06 87 00 31 77 le soir**

Proposition

Commerciale

38 - Rhône-Alpes : Agri. célib. ayant capitaux et mat. recherche agricultrice pour association ou installation dans un élevage cap. ovin chevaux.
Envoyer courrier au journal Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 Grenoble cedex 2 sous la réf. 3029/01

Mariage

Rencontre

38 - Monsieur retraité agricole recherche compagne du même milieu ou aimant vivre au grand air pour vie à deux.
✆ **06 73 53 63 61**

42 - Eleveur cél. 48 ans sérieux sobre désire rencontrer compagne aimant la nature - écrire au journal - annonce n° 735
Paysans de la Loire
BP 30031
42272 St priest en Jarez

Animaux

Bovin

01 - Vds mâle repro Charolais 14 mois, IBR A, hiverné au pré, origine vêlage facile - Earl Journet
✆ **04.79.42.15.22. hr**

01 - Vds taureau Charolais vêlage facile HBC 3 ans 1/2 indem. IBR - P. Ruy 01 Pirajoux
✆ **06.75.74.73.91**

01 - Vds taureau Charolais vêlage facile HBC 3 ans 1/2 indem. IBR - P. Ruy 01 Pirajoux
✆ **06.75.74.73.91**

01 - Vds femelles 2 et 3 semaines Holstein Canadienne Abondance et Tarine
✆ **04.74.30.95.59**
ou 06.08.89.30.88

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (030A)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Cause cessation au 31 mars 2013, vends vaches laitières.
✆ **09 63 22 54 90.**

18 - L'élevage HBC Charolais Jubert à Massay (18) vous propose un large choix de reproducteurs 12 à 15 mois, de taureaux de 2 ans et de génisses de 12 à 15 mois. Consultez notre site : www. charolais-jubert
✆ **06 07 75 73 13.**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Équipements agri et viti
AGRI-VITI'STOCK
www.agrivitistock.fr
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
NOUVEAU
Citerne à fuel (eau, engrais…)
Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie)
Locaux : phyt, bungalow, sanitaire
Traitement des phyto - éléments béton - etc…
PROMO CUVE pour transport d'engrais (Ex. 8000 L. 2650 €)
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

www.derouleuse.fr
La Dérouleuse comme vous ne l'avez jamais vue!
HUSTLER
Une doc? Une démo? Contactez-nous vite:
N°Azur 0 810 200 710
Vidéos sur le site

Équipements agri et viti
AGRI-VITI'STOCK
www.agrivitistock.fr
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
NOUVEAU
Citerne à fuel (eau, engrais…)
Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie)
Locaux : phyt, bungalow, sanitaire
Traitement des phyto - éléments béton - etc…
CUVE À ENGRAIS ET EAU
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

Herses de Prairies
4 m Mec. HT 1.332 €
5 m Hyd. HT 2.114 €
6 m Hyd. HT 2.320 €
6 m Galva. HT 3.172 €
DIFFUSION - DIRECTE
tel : 05 46 32 44 33 www.diffusion-directe.fr

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TÔLE AVEC RÉGULATEUR DE CONDENSATION NOUVELLE GÉNÉRATION
➲ eps. 0,63 avec régulateur 7,45 € le m²*
➲ eps. 0,75 avec régulateur 8,30 € le m²*
➲ Pour + de 500 m2, remise de 0,20 € / m²**
GARANTIE 20 ANS contre le décollement
*Prix HT pour + de 200 m² **Offre soumise à conditions

Herses de prairie LITZENBURGER (émousseuses)
Série standard De 1290 à 2980 €
• 4 rangées de dents
• Largeurs de travail 2 à 8 m
• 3 sections - repliage méca. ou hydr.
• Tapis flexible avec éléments lourds et pointus
Série lourde À partir de 2550 €
• 5 rangées de dents
• 3 sections - repliage hydraulique
• Largeurs 5, 6 et 7 m
• Poids 523, 659 et 758 kgs.
Élément lourd et pointu
DIMAG 67170 BRUMATH
Tél 06 07 78 98 40 - Fax 08 26 38 44 21
dimag.france@hotmail.fr

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
NOUVEAUTÉ Gamme BatiGalva 200
STRUCTURE GALVANISÉE
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

OPERATION SPECIALE
PACK HERSE ROTATIVE
TOUS LES DÉTAILS SUR www.ganaye.fr
"interchangeable" toutes marques
POUR KUHN Fixation 2 trous - 52539500/400
3 mètres, soit 20 dents..... 136,00
4 mètres, soit 26 dents..... 175,50
POUR AMAZONE CULTIMIX
3 mètres, soit 20 dents..... 208€
4 mètres, soit 28 dents..... 276€
POUR KVERNELAND MA44010151/MA44010150
3 mètres, soit 24 dents..... 278,40
4 mètres, soit 32 dents..... 363,52
Disponibles : Maschio, Lemken, Rabewerk, Sulky, Howard, Vicon, Lely, Alpego, Dutzi, Rau, Pegoraro, Frandent, Krone, Reimac, Celli, Emy
Demandez votre offre personnalisée au
05 49 85 84 05
FRANCO à 1 200€ d'achat* *Livraison toute France métropolitaine
Prix H.T., offre limitée au stock
GANAYE votre agrifournisseur
Offres valables jusqu'au 31 mars 2013

FOURNITURE ET POSE DE GÉOMEMBRANES
ASQUAL
Firestone
SODAFGÉO
ÉTANCHÉITÉ
Fosses à lisier B.T.S.
Réserves d'eau
www.sodafgeo.fr
ZI Le Petit-Bourbon - 85170 BELLEVILLE-SUR-VIE
Tél. 02 51 24 40 15 - Fax 02 51 24 40 09 - sodaf.geo@wanadoo.fr

Défi ~ Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr
TRACTEURS

	Heures	CV	an
CASE IH CX 80	7000	80	1999
CASE IH CVX 120	7500	120	2001
CASE IH MXU 135	3700	135	2005
CASE IH 745 XL + char	7880	75	1982
CASE IH 856 XL	12000	85	1984
CLAAS CELTIS 436 + char	2600	80	2007
CLAAS CELTIS 446 + char	4700	90	2005
CLAAS ARES 566RZ + char	6500	115	2005
DEUTZ AGROTRON K 420	1900	120	2009
FIAT 7090 + CHAR	8300	70	1987
JOHN DEERE 5720 + char	4350	80	2004
JOHN DEERE 5080 M	600	80	2012
JOHN DEERE 6130	1300	85	2009
JOHN DEERE 6330 P	4100	110	2007
JOHN DEERE 6520 AP	1800	115	2006
JOHN DEERE 6800	9100	125	1994
LANDINI BLIZZARD 85 + char	7200	85	1997
MASSEY FERG 3050 + char	9300	70	1987
MASSEY FERG 6235 + char	8600	75	1999
NEW HOLLAND TSA 135	6200	135	2004
NEW HOLLAND 8670	6100	170	1998
RENAULT CERES 335X + ch.	4850	75	2001
RENAULT CERES 85X	6000	75	1995
RENAULT ARES 546RX + char	8700	90	2003
RENAULT 180-94	6200	180	1999
VALTRA N 121 ADV + char	4700	120	2007
VALTRA T 151	2500	150	2008
VALMET 6200 + charg	5500	94	2000

RECOLTE
R B CASE IH RB454 Rotocut, pu 2.20m, filet, ch. var, an. 2009
R B M F 166VLR, ch var., pu 2m, filet, an 2005
RB CLAAS ROLLAND 240, pu 2m, filet, an 2004
R B CLAAS ROLLAND 250, pu 2m, filet, an 2001
R B J D 570, pic up 1.80, ficelle, an 1997
R B J D 572, pic up 1.81 m, ficelle filet, an 2003
R B J D 568, pic up 2m, ficel filet, an 2006
R B KRONE Round Pack 1250, pic up 2m, ficelle filet, an 2000
Presse RIVIERE GREEN 80 80, pu 2 m, rev., an 96
Presse M F 1510, pu 2 m, canal 80/80, an 1993
EPANDAGE
E. fum. LEBOULCH HVS210, 7T, h. vert., an 2001
E. fumier PROMODIS 60HVP, 6T, h. vert., an 2000
E. fum. PROMODIS KVX 9000, 7T, h. vert., an 04
Epan fumier RIVIERE RT 14 hérisson horizontaux
Tonne à lisier PROMODIS TP65, 6500 L, an 1998
T. à l. PROMODIS TPS65, 6500 L, flèc. r., an 97
GRAND CHOIX de presses de matériels de fenaison et travail du sol

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12.

21 - EARL BOLATRE Jean-Louis VEND taureau 3 ans, 1er prix Semur en Auxois, vêlage facile, veaux de l'année, TBO, livraison assurée (réf. 0911)
✆ **03 80 84 46 52**
06 98 38 19 62

21 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 1 an, 2 ans et génisses de 2 ans, G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte (réf. 1002)
✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

21 - VENDS taureaux HBC 2 ans et 15 mois primables, vêlage facile. Fred. Lechenault - St Thibault (réf. 1004)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY - Jeux les Bard VEND repro. 15 mois dont veaux issus vêlage facile (IA), montes naturelles, TGS, IBR A. Livraison possible (réf. 10VB1)
✆ **06 87 43 40 33**
03 80 96 79 42 HR

21 - Elevage charolais HBC, VEND taureaux 15 mois, TGS. EARL Tursin 21210 Villargoix (réf. 1008)
✆ **06 73 95 62 82**
03 80 64 25 25

21 - VENDS 3 taureaux 16 mois, HBC, vêlage facile, Ternois, Tryphon, Tamilly, IVMAT des mères de 106 à 117, FN 101 à 105, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 100C)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - VENDS taureaux 15 mois HBC, vêlage facile, TGS, éligible CG. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 1106)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - VENDS reproducteurs charolais 15 mois, TGS. GAEC Terrand - Cussy la Colonne (réf. 1105)
✆ **03 80 20 26 10**
06 81 83 95 05

21 - El. charolais HBC, GAEC Baulot Y et S - Semur en Auxois VEND reproducteurs 15 mois, prophylaxie 2013 OK, IBR A, livraison assurée (réf. 110A)
✆ **06 70 12 20 09**
06 74 71 75 30

21 - Eleveur H.B. Limousin VEND reproducteurs 18 mois, primables, génisses, repro. 12 mois, toutes G.S. (réf. 11VB2)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - Elevage HBC VEND taureaux adulte, 2 ans, gros veaux 1 an, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 1113)
✆ **06 24 24 69 93**

38 - Vds reproducteurs Charolais 16 mois 1 sans corne + Laitonnes.
✆ **06 16 85 50 52**

42 - Vds trés bons taureaux Charolais 16 mois HBC + laitonnes -Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds taureaux Charolais 2 ans et 14/16 mois HBC TGS bon origine - Grouiller JP
✆ **06 71 99 65 43**

42 - Vds 7 génisses Montbéliardes pleines terme Mars / Avril - IBR IA
✆ **06 37 46 20 72**

42 - Vds repro 2 ans HBC vaches Ch terme 03/2013 laitonnes Ch vaches suitées TGS
✆ **06 83 72 25 96**
ou 04 77 28 15 07

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans toutes garanties sanitaires. GAEC du Champ Morin - Saint Seine (réf. 0610)
✆ **06 78 59 03 92**

58 - VENDS bons taureaux LIMOUSINS 2 ans, très calmes, - veaux, - laitonnes, - repro., TGS. Livraison assurée (réf. 100A)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - VENDS reproducteurs limousins 16 à 18 mois, 1 adulte, laitonnes limousines, génisses de 2 ans gestantes (réf. 11VB3)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS reproducteurs charolais 15 mois HBC, origine insémination bien indexées, TGS. GAEC Bordet - Champvert (réf. 1003)
✆ **07 61 91 19 54**
ou 06 61 23 45 60

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC, TGS. P. Pigoury 58130 St Aubin les Forges (réf. 1006)
✆ **06 60 28 76 91**
03 86 37 03 57

58 - VENDS reproducteurs charolais 2 ans, 15 mois, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny Poil Fol (réf. 10VB2)
✆ **03 86 30 85 24**
06 13 33 44 38

58 - VENDS veaux reproducteurs et taureaux 2 ans. Florentin - La Charité sur Loire (réf. 100E)
✆ **03 86 70 05 26**
06 06 71 54 30

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et 15 mois, vêlage facile, IND IBR, BVD (réf. 1010)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 56 01

58 - VENDS mâles Limousins 14 mois, mixte viande, vêlage facile, HBC ou non, TGS. Breugnot François (réf. 0706)
✆ **06 76 29 30 60**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - gros veaux reproducteurs charolais HBC, TGS, vêlage facile. EARL Guillien 58800 Epiry (réf. 1011)
✆ **03 86 22 43 36**

58 - VENDS taureau 5 ans, or. Dessauny B., type viande, VF, - veaux reproducteurs HBC. Colmont Guillaume (réf. 100G)
✆ **06 83 06 61 98**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC ou non, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 1101)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS TBG reproducteurs 15 mois HBC et non HBC, IND IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 1107)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - VENDS repro. 1 et 2 ans HBC, - vaches pleines et suitées, TGS. EARL des Morillats 58360 Préporché (réf. 110C)
✆ **06 33 49 46 88**

58 - VENDS taureaux charolais HBC 3, 2, 1 an, viande et élevage, IBR A. TGS. Livraison assurée. GAEC Martin Gilles - Luzy. site : www.gaec-martin-gilles-et-fils.fr (110D)
✆ **03 86 30 15 80**
06 12 53 71 73

58 - VENDS veaux reproducteurs charolais, TGS, ind. IBR. Maenhout Francis - 58160 Chevenon (réf. 1111)
✆ **06 62 11 09 65**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Elevage plein air vend reproducteurs(trices) Limousin HBL Idem IBR, Paratub, Livr. possible - Elevage Laby.
✆ **06 08 10 22 44**

71 - Vds taureaux 2 ans et veaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - VENDS 8 taureaux charolais 2 ans HBC au pré, TGS. Dufraigne Daniel - La Bruyère - Latagnière (réf. 0811)
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Vends veaux repro. 15 mois, HBC, TGS. Gaec Pichard Les Chevriers, 71410 Sanvignes-les-Mines.
✆ **03 85 67 04 53**
06 74 08 93 60

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, complémentation raisonnée, hiverné au pré. GAEC Goulliard (réf. 100F)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends broutards reproducteurs salers, calmes, indemnes IBR A.
✆ **06 17 05 25 12**

71 - Vends vaches latières pleines, terme mars avril.
✆ **03 85 59 47 45**
06 80 08 84 88 H.R.

71 - Eleveur limousin vd taureaux reproducteurs 16-18 mois, HBL ou non, hivernés au pré.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - VENDS taureaux 4 ans - 2 ans - veaux 15 mois, or. IA ou non, IBR A, TGS. EARL Plantard - Cuzy (réf. 1102)
✆ **06 17 35 43 02**

71 - Vends taureaux charolais HBC, 2 ans et 1 an, hivernés au pré, TGS. Chatillon J.M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vds taureaux charolais 2 ans, non inscrits, IBR A, TGS, livraison possible.
✆ **06 75 75 59 80**

71 - Vds veaux repro. 15-17 mois, HBC ou non, viande et gabarit, IBR A, livraison possible.
✆ **06 87 07 63 60**

71 - Vds 1 taureau HBC 5 ans, px d'honneur Poitier 2008 + 5 tx 2 ans + gd choix mâles 15 mois + vaches pleines ou suitées, TGS. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88**

71 - Vds bons taureaux 2 ans repro. HBC, TGS, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vends taureaux 18 mois et 1 an, HBC, IBR A, vêlage facile. EARL Bernigaud Jacky, Charolles.
✆ **06 82 37 57 79**

71 - Vends taureaux repro. 15 mois, HBC. Gaec D'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, 71230 Saint-Romain-sous-Gourdon.
✆ **06 47 94 61 07**

71 - Vds taureaux 2 ans et 14 mois, hivernés au pré, TGS, HBC. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vds taureaux charol. HBC, 12-15 mois, hivernés au pré, IBR A, livraison poss. Pallot J.-Ch., Oudry.
✆ **06 16 50 72 21**

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS, EARL Baudot 89160 Fulvy (réf. 0506)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

Caprin

38 - vds chevrettes Saanen nées février 2013 grandes origines laitières garanties sanitaires.
✆ **06 13 69 90 69**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN002172 - SAONE ET LOIRE
TECHNICIEN RESPONSABLE DES RELATIONS ET SERVICES AUX ADHERENTS H/F
Pour organisation de producteurs bovins. Rattaché directement à la direction, vous êtes en charge de dynamiser la communication et les relations avec nos adhérents. Vous leur apporterez, en lien avec les différents services de la coopérative, une réponse à leurs attentes sur le plan technique (en relation avec le service concerné) et administratif. Vous coordonnerez les démarches de qualités (CCP, Label rouge, AOC...) ainsi que la certification de l'entreprise (Agri confiance). BTS avec expérience / Ingénieur. Forte connaissance du milieu agricole et des démarches qualités. Fortes capacités relationnelles et de communication. Capacité à l'approche globale du fonctionnement de l'entreprise. Autonome, organisé et force de proposition. CDI. Rémunération à débattre, entrée dès que possible. Evolution de poste possible vers plus de responsabilités.

AN002151 - JURA
FORMATEUR TECHNOLOGIES LAITIÈRES ET R&D H/F
Etablissement public de formation agroalimentaire assurant de l'appui R&D. 90 personnes, formations CAP, Bac, BTS, LP, master. Formateur en technologies laitières et fromagères et chargé d'activités en recherche et transfert auprès d'entreprises dans le secteur laitier ou fromager. Compétence en conditionnement serait un plus. Bac +5 avec expérience. Temps plein. CDD 12 mois mais poste permanent transformé en CDI dès que le statut le permet.

AN002285 - YONNE - COTE D'OR
AGENT DE SILO H/F
Coopérative agricole. Réceptionner, conserver et expédier les céréales et oléo-protéagineuses. Conduite et entretien du matériel des installations. Distribuer les approvisionnements. Accueillir et renseigner les adhérents. Respecter les règles de sécurité et de qualité. Niveau bac minimum exigé. Une première expérience serait un plus, mais les candidatures de débutants motivés seront prises en compte. Connaissances du monde agricole indispensable. Utilisateur d'informatique, connaissances en mécanique générales, capacité à apprendre. Goût du contact, capacité d'autonomie, esprit d'équipe. Poste en CDI. Rémunération selon convention.

AN001830 - 54, 55, 57, 67, 88N ET EN PARTIE 51 ET 52
COMMERCIAL GAMME ROBOTS D'ALIMENTATION H/F
Distributeur exclusif du leader mondial de la traite robotisée, nous vendons et assurons la maintenance de systèmes automatisés d'élevage bovin sur les dépts 54, 55, 57, 67, 88N et en partie 51 et 52. Caractérisée par son avance technologique, notre gamme de robots d'alimentation bovine qui monte en puissance nous porte à recruter un Commercial gamme robots d'alimentation bovine. Une fois formé à nos produits, vous menez des actions d'information (réunions, journées ferme ouverte, ...) et conduisez les négociations jusqu'à la vente. Nous souhaitons rencontrer des candidats connaissant le monde de l'élevage et titulaires d'un bac+2 mini (Force de vente, Technico-commercial, Agroéquipements, Productions Animales,...).

AN002257 - BAS RHIN
PAYSAGISTE H/F
Entreprise du paysage. Vous participez au travaux de création (plantation, engazonnement, pavage, dallage..) et/ou d'entretien (taille, tonte, débroussaillage...) pour des chantiers de particuliers et de travaux publics. CAP-BEP/BAC Pro/BTS/Licence ds secteur du paysage et/ou expérience d'au moins 3 ans en entreprise de paysage. Permis B. Entrée dès que possible. CDI. Salaire négociable selon profil.

AN002307 - YONNE
RESPONSABLE DE SITE H/F
Cabinet d'expertise comptable fortement implanté dans le secteur agricole et viticole. Gestion d'un site externe en collaboration avec l'expert comptable. Suivi d'un portefeuille agricole viticole. Autonome, rigoureux, ayant une première expérience réussie dans le monde agricole viticole. De formation comptable ou ingénieur. Salaire selon profil.

AN002153 - VOSGES
FORMATEUR EN TRAVAUX PAYSAGERS H/F
Etablissement. Intervention auprès de stagiaires de formation continue. Formation en rapport avec le poste. CDD 5 mois.

AN002208 - JURA
COORDINATEUR SECURITE H/F
Grand Groupe Laitier. Assurer la promotion de la culture sécurité du groupe, manager le site, sensibilisez et former le personnel, animer des groupes de travail, assurer les audits et contrôler les mises à jour. Accompagner le site dans la mises en place des standards Santé, Sécurité. Formation BTS/DUT à master hygiène. Expérience de 2 à 5 ans dans la fonction en milieu industriel. CDI.

AN002246 - BAS RHIN
ATTACHÉ TECHNICO COMMERCIAL AGRICOLE H/F
Filiale d'un groupe qui a pour ambition d'agir avec expertise au service d'une nutrition végétale et animale raisonnée. Sur un secteur à taille humaine, vous accompagnez vos clients agriculteurs en leur proposant les produits adaptés à l'optimisation de leur activité. Vous avez une 1ère expérience professionnelle réussie dans le milieu agricole et souhaitez rester dans votre région. CDI.

AN002282 - LORRAINE
MECANICIEN AGRICOLE H/F
Concession agricole. A l'atelier, réparation et révision de matériel agricole, dépannage. BAC PRO. Connaissance en mécanique agricole. CDI. Rémunération selon profil.

AN002332 - DOUBS
CHARGE DE MISSIONS AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT H/F
Fédération. Études et diagnostics des pollutions des eau par les pesticides. Action techniques notamment auprès des utilisateurs non agricoles de pesticides. Sensibilisation, formation des différents acteurs, réalisation de plan de gestion différencié communal. Bac+2 à +4. Connaissances en pesticides, entretien espace vert/communes et eau / environnement. Qualité relationnelles et capacité d'animation. Permis B. CDD 9 mois. Entrée 01/04.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

69 - Vds 6 chèvres mise bas 03-04 2013, 1 bouc, 14 chevrettes mise-bas 05 2013 R. alpine.
✆ **04 78 81 01 46**

Ovin

26 - Vds béliers préalpes du sud de 6 et 8 mois génotypés
✆ **06 30 56 91 13**

89 - VENDS béliers IDF de 2 à 4 ans inscrits ou non. 300 euros (réf. 1108)
✆ **07 70 73 79 58**

42 - Vds porcs Gascon prêts à abattre ou reproducteur ou porcelets
✆ **07 60 16 19 55**

Equin

25 - VDS pouliche Comt. 11 m. pucée bon papier bon conform. docile prix intéressant.
✆ **06 30 46 78 23**
ou 06 43 66 45 78

38 - Vds jument poulinière 9 an Comtoise + cheval Comtois 4 ans castré.
✆ **04 74 33 69 70**

71 - Vds ou loue étalon trait auxois 4 ans approuvé Rouan grande taille TBO.
✆ **06 63 11 01 90**

Volaille-Lapin

07 - Vds poules pondeuses plein air Label Rouge 11 mois ponte 2,30 euros pièce 1 gratis pour 10 achetées
✆ **06 85 92 42 57**
ou 04 75 06 72 01

Chien

39 - Vds chiots border collie LOF pucés vaccinés excellente lignée troupeau mère Gesse du Mont Kerchouan LOF 2741614857. Dispo 19-03
✆ **03 84 37 72 72**
ou 06 30 44 11 45

Abonnement Terres de Bourgogne 2013
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
SE DÉPLACE À DOMICILE
• SCIAGE À FAÇON
Plots
Poutres
Chevrons
Planches
etc...

• VENTE DE BOIS AU DÉPÔT
• VENTE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES (pour chaudières)
• ABATTAGE • ÉLAGAGE
William TESTA
Chalvron - 58190 Saint Aubin des Chaumes
Tel./Fax 03 86 24 86 71 - Portable 06 80 74 52 42

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SOCIETE CIVILE DE MOYENS DES MEDECINS DU 6 RUE DOCTEUR MARET

Société civile de moyens
au capital de 34,48 euros
Siège social : 6, rue Docteur Maret
21 000 Dijon
305 064 313 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 décembre 2012:
- le capital a été réduit de 11,25 euros pour être ramené à 23,23 euros. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence ;
- il a été décidé de ne pas remplacer le co-Gérant Monsieur Pierre Hernu, 18, rue du Château - 21 000 Dijon, démissionnaire ;
- le siège social a été transféré à 9, boulevard de Sévigné - 21 000 Dijon à compter du 2 janvier 2013. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de Dijon.

AL21119783

GAEC BUDLOT

Société civile
Sainte Segros
21210 Montlay en Auxois
451 124 655 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 18 février 2013, la collectivité extraordinaire des associés a décidé la transformation du GAEC en EARL, à compter du 1er janvier 2013, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : EARL BUDLOT Laurent
Siège social : Sainte Segros, 21210 Montlay en Auxois
Capital social : 225 850 €
Objet social : Gestion et exploitation d'un domaine agricole
Gérant : M. Budlot Laurent, demeurant à Sainte Segros, 21210 Montlay en Auxois
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre Du Commerce et des Sociétés
Pour avis et mention, La Gérance

AL211110098

CAPEC AGRICOLE

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 1A rue du Golf
21800 Quétigny
753 6547 147 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires d'associée unique en date du 11/09/12, il a été décidé de modifier d'une part la dénomination sociale de CAPEC AGRICOLE par CAPEC TERRAVEA, l'article 3 des statuts est donc modifié et d'autre part l'objet social à compter du 11/09/12 et sous condition suspensive de l'obtention par la société de l'inscription au Tableau de l'Ordre des Experts-comptables de Bourgogne Franche-Comté. L'article 2 des statuts « objet social » a été modifié. **Ancienne mention :** prestation d'un ensemble de services administratifs de bureau quotidiens, (planification financière, facturation, gestion de dossiers et l'archivage, activités liées au personnel, organisation des locaux et logistique pour le compte de tiers) et la réalisation d'activités de soutien effectuées pour le compte de tiers. **Nouvelle mention :** l'exercice de la profession d'expert-comptable. Mention sera faite au RCS : Dijon

AL211110170

APPEL D'OFFRES

Avis d'appel public à candidatures
Délégation de service public

SIAEP DE SAVOISY

1. Dénomination et adresse de la collectivité :
SIAEP DE SAVOISY, En Mairie, 11, rue de l'Eglise, 21500 Savoisy
Tél : 03 80 93 12 74 Fax : 03 80 93 18 79
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage du service public d'eau potable, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles de la délégation :
Durée du contrat : 12 ans à compter du 1er décembre 2013.
Données du service :
- Nombre d'abonnés : 1380
- Volume produit : 206 300 m²
- Volume de facturation : 116 400 m²
Ouvrages à exploiter :
- Station de production : 1 station de 50 m2/h.
- Stations de reprise : 3 surpresseurs.
- Réservoirs : 5 unités pour un volume total de stockage de 1 425 m².
- Linéaire du réseau : 111,7 km.
4. Contenu des dossiers de candidature :
- Lettre de candidature
- Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997 et L 1411-1 du CGCT.
- Références d'exploitations de même nature.
- Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
- Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.
5. Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 16 avril 2013 avant 17 heures à la Mairie de Savoisy.
Les dossiers de candidature devront être adressés à Monsieur le Président En Mairie 11, rue de l'Eglise, 21500 Savoisy, sous enveloppe cachetée portant la mention : « Candidature pour la gestion du service public d'eau potable - A n'ouvrir qu'en présence de la commission ».
6. Renseignements :
Monsieur le Président Tél : 03 80 93 12 74
Cabinet GUêSAC'EAU , Michel GUILLAUME,
Port : 06 07 46 92 47

AL211110165

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : EARL MERCEY Xavier
Siège : 4 rue Haute, 21320 Sainte Sabine
Forme : Société civile
Capital : 251 000 euros
Objet : Gestion et exploitation de biens agricoles
Durée : 99 ans
Apports en nature : des biens mobiliers pour un montant net de 251 000 euros
Gérant : M. Mercey Xavier, demeurant à Ste Sabine (21)
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de Dijon.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, La gérance

AL211110159

ACTION TP

Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 8, rue Champeau
21850 St Apollinaire

Avis de constitution
Par acte sous seings privés à Dijon du 01/03/2013, il a été constitué la Société par actions simplifiée suivante:
Dénomination : ACTION TP ;
Siège : 8, rue Champeau 21850 St Apollinaire;
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ;
Capital : 7 500 € ;
Objet : l'activité de terrassement, et la location de matériel de travaux publics sans chauffeurs;
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre ;
Président : Sylvain Morselli demeurant 100, rue de Hauteville 21121 Ahuy.
La Société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL211110164

Aux termes d'un acte SSP du 08/03/2013 à Quétigny, il a été constitué la société ci-après :
Forme : SARL
Dénomination : ALMA LUSITANA
Siège : 1 rue des Ciseaux 21800 Quétigny
Objet : Vente de produits et spécialités alimentaires, vente de viandes grillées
Durée : 99 ans
Capital : 7 500 €
Gérance : Mlle Tachin et Mr Batista 8 rue des Aiguisons 21800 Quétigny
Immatriculation RCS Dijon
Pour avis, la gérance.

AL211110166

SCP GUILARD - CONVERS - PÉRÉ
Notaires, Dijon 7 Bd de Brosses
Successeurs de Me Marion

Suivant acte reçu par Me Sylvain CONVERS, Notaire à Dijon, le 28/02/2013, il a été constitué la Société Civile Immobilière dénommée «SCI SAINT NICOLAS 2013».
Siège: Dijon (21), 27 Rue Colonel Moll.
Durée: 99 ans.
Capital: 1.000€ apports en numéraire seul.
Objet: acquisition, administration, exploitation de tous immeubles bâtis et non bâtis.
Cessions de parts: agrément des associés.
Co-Gérants: M. Lionel Huber, dmt à Dijon, 27 rue Colonel Moll et M. Xavier Piron, dmt à Dijon, 14 rue Colonel Moll. RCS de Dijon.
Pour avis Me CONVERS

AL211110167

DIFFUSEURS D'ESSENTIELLES

Par acte SSP du 11/03/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Diffuseurs d'essentielles
Objet social : Vente à distance de produits de bien-être.
Siège social : 54 rue des Godrans, 21000 Dijon.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Vaucher Amaury, demeurant 54 rue des godrans, 21000 Dijon, M. Huot Julien, demeurant 126 avenue Jean-Jaurès, 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon

AL211110169

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: V consulting
Capital: 5000 euros
Siège: 3 rue pingat 21000 Dijon
Objet: Conseil aux entreprises et formation
Durée: 99 ans
Gérant: Mme Logerot Véronique 3 rue pingat 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon

AL211110172

APPORTS

SARL CAPEC
Au capital de 200.000 €
Siège social : 1A rue du Golf
21800 Quétigny
300 600 657 RCS Dijon

SARL CAPEC TERRAVEA
Au capital de 1.000 €
Siège social : 1A rue du Golf
21800 Quétigny
753 657 147 RCS Dijon

Avis de projet d'apport partiel d'actif
La SARL CAPEC et la SARL CAPEC TERRAVEA, sus-désignées, ont établi le 04/03/13, à Quétigny, un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique de la scission et de l'augmentation de capital. Aux termes de ce projet, la SARL CAPEC ferait apport à SARL CAPEC TERRAVEA de sa branche complète et autonome d'activité d'expertise-comptable du domaine agricole et viticole, dont l'actif est évalué à 487.730 euros et le passif à 399.360 euros, soit un actif net apporté de 88.370 euros. Il a été convenu que le passif pris en charge par la société CAPEC TERRAVEA ne serait pas garanti solidairement par la société CAPEC, et ce, en usant de la faculté prévue à l'article L. 236-21 du Code de commerce. En rémunération de cet apport, il sera attribué à la société CAPEC, 8.837 parts de 10 euros nominal, créées par la société CAPEC TERRAVEA au titre d'une augmentation de capital de 88.370 euros. Il ne sera émis aucune prime d'apport. L'ensemble des opérations actives et passives de la branche complète d'activité apportée sera pris en charge par la société CAPEC TERRAVEA et réputé accompli pour son compte depuis le 1er octobre 2012. Les créanciers des sociétés participantes dont les créances sont antérieures au présent avis pourront former opposition dans les conditions et délais prévus aux articles L. 236-14 du Code de commerce, 261 et 262 du décret du 23 mars 1967. Le projet d'apport partiel d'actif a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Dijon au nom de la société CAPEC et de la société CAPEC TERRAVEA le 08/03/13.
Pour avis, les représentants légaux.

AL211110168

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL Vignerons les Monts de Bourgogne au capital de 16.000 euros et dont le siège social est situé à Chevrey 21700 Arcenant, RCS 383 814 555, en liquidation depuis le 30 mars 2010. Par décision de l'associé unique en date du 31 décembre 2012, et sur rapport du liquidateur, les comptes de liquidation ont été approuvés au 31 décembre 2012, et la clôture de la liquidation prononcée et faisant apparaitre un boni de liquidation de 37.390 euros

AL211110158

JEAN ETIENNE

SNC au capital de 1000 €
Siège social : 3 Rue Isabelle de Portugal,
21000 Dijon
482 898 616 RCS Dijon

L'AGE du 31/12/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Berscheid Etienne, demeurant 3 Rue Isabelle de Portugal, 21000 Dijon, et fixé le siège de liquidation au siège social. L'AGO du 31/01/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Radiation du RCS de Dijon

AL211110163

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE NATHALIE FONTAINE-TRANCHAND ET FLORENT SOULARD AVOUES ASSOCIES

Société civile professionnelle
en liquidation
au capital de 353.681,72 euros
Siège social : 6, rue Hernoux - 21 000 Dijon
353 067 036 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 31 Décembre 2012, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Florent Soulard demeurant 15, rue Amiral Roussin, 21 000 Dijon et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL211110012

MODIFICATION DE CAPITAL

SOCIETE DES CARS GABIOT-LINCK

SARL au capital 30.489,80 €
Siège social : Chevigny Saint Sauveur (21800)
13 Rue du Point du Jour
392 114 377 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26 Décembre 2012, le capital a été augmenté de 469.510,20 € pour être porté de 30.489,80 € à 500.000 €.
Les articles « Apports » et « Capital social » des statuts ont été modifiés en conséquence.
Le gérant

AL211110161

NON DISSOLUTION

CENTRE ELECTRONIQUE DE L'AUDIOVISUEL ET DES TRANSMISSIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 168 000 euros
Siège social : 13 rue du 19 Mars 1962 - BP 5
21600 Longvic
309950855 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 21 janvier 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, La Gérance

AL211110152

NOMINATION

REGIE FONCIERE

Société Anonyme
au capital de 40 000 euros
Siège social : 9 Rue du Temple - 21000 Dijon
RCS Dijon 016 750 895

Aux termes d'une délibération en date du 15 février 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :
La société SARL LEVY-CAC, ayant son siège social 37 B Avenue Françoise Giroud à Dijon (21000), en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la Société à responsabilité limitée GR AUDIT,
Monsieur Thomas Blanc, domicilié 37 B Avenue Françoise Giroud à Dijon(21000), en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Jérôme Clootens, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018.
Pour avis
Le Conseil d'Administration

AL211110173

DÉMISSION

CROSSJECT

Société Anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
Au capital de 2.538.906 €
Siège social : Parc des grands Crus
60L Avenue du 14 juillet - 21300 Chenôve
438 822 215 RCS Dijon

Le Conseil de Surveillance réuni le 9 juillet 2012 a constaté la démission de la société RUBIS CAPITAL BOURGOGNE SAS de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance en date du 27 juin 2012.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL211110151

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL LE PARANGON DU ROY

Société civile au capital de 7 500 €
Siège social : La vie de la forêt - 21360 Bouhey
751 842 642 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 6 février 2013, la collectivité des associés a nommé Madame Janzac Françoise, demeurant à Bouhey, gérante de la société pour une durée illimitée.
Pour avis, la gérance

AL211110071

SCP NOURISSAT MISSEREY
STRIFFLING VIARD,
Notaires
23 rue Buffon à Dijon

SARL LE PETIT MARCHE

Capital: 5000 €
Siège: Dijon,
39 Bd des Martyrs de la Résistance
RCS Dijon 534 761 283

Suivant décision du 8 février 2013, l'associé unique a décidé la nomination de Mlle Salima Fahfouhi dt à Dijon (21000), 38 Rue Maréchal Franchet d'Espérey, en qualité de gérant, rétroactivement à compter du 1er février 2013, sans limitation de durée indéterminée, en remplacement de M. Lahcen Dani, démissionnaire.
Pour avis et mention

AL211110174

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC PERCEAU FRERES

Briet, 58340 Cercy la Tour
Capital social : 443 400 euros
RCS Nevers 429 922 669

Transformation en EARL et nouvelle dénomination sociale
Par effet d'un acte sous seing privé en date du 29 janvier 2013, il a été procédé à la trans-

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHOREY-LES-BEAUNE: Vigne AOC CHOREY LES BEAUNE.
22 a 96 ca - Les champs longs: AA-55
VOLNAY: Vignes Volnay Village - Fin de Bail en novembre 2014.
27 a 39 ca - Les petits poisots: AE-187-188
MESSIGNY-ET-VANTOUX:
4 ha 59 a 95 ca - Les montants du bois de no: ZK-36(J)-36(K)
Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle.
PREMEAUX-PRISSEY: Vigne AOC «Bourgogne» - Cépage Pinot Noir.
44 a 15 ca - Aux rouanchottes: 509AH-42-120[44]-122[43]-123
Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle.
CORCELLES-LES-MONTS:
33 a 92 ca - En bessey: B-142(AJ)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/04/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL211110171

formation du GAEC en EARL prenant effet le 1er janvier 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination : EARL Philippe GUILLODAT
Siège social : Briet, 58340 Cercy la Tour
Associé, Gérant : M. Philippe Guillodat, Briet, 58340 Cercy la Tour
Capital social : 443 400 euros divisé en 4.434 parts de 100 euros représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL581110127

HELTI

Société à responsabilité limitée
au capital de 400000 €
Siège social : 32 avenue Pierre Bérégovoy
58000 Nevers
RCS Nevers B 397 623 711

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 février 2013, il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 392377,55 € pour le porter de 7622,45 € à 400000 €, par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte autres réserves.
Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'élévation de la valeur nominale des cinq cents parts, de 15,2449 € à 800 € l'une.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
Ancienne mention
Le capital social est fixé à la somme de 7 622,45 euros. Il est divisé en 500 parts sociales de 15,2449 euros chacune, numérotées de 1 à 500, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.
Nouvelle mention
Le capital social est fixé à la somme de 400000 euros. Il est divisé en 500 parts sociales de 800 euros chacune, numérotées de 1 à 500, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.
Suivant délibération de cette même assemblée, il a été décidé de préciser l'objet social, à compter du premier avril deux mille neuf.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
Ancienne mention
La société a pour objet : holding
Nouvelle mention
La société a pour objet : holding
Et plus précisément la détention et la gestion de parts ou d'actions et autres droits sociaux de sociétés ; principalement d'expertise comptable.
En tant qu'holding animatrice du groupe, elle participera activement à la conduite de la politique et au contrôle de(s) filiale(s) et rendra à titre purement interne au groupe des services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers, informatiques (traitement informatique et de données, accès à l'outil informatique…) ou immobiliers…
Elle peut réaliser toutes opérations compatibles avec son objet social et qui se rapportent à cet objet et à tous objets similaires ou connexes ; ainsi que toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal,

AL581110142

➜ AVIS DE CONSTITUTION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Avis de constitution
Acte sous seing privé en date à Nevers du 28/02/2013:
Constitution d'une SARL présentant les caractéristiques
suivantes :
Dénomination sociale: TOUT FER SERRURERIE
Siège social: 10 Rue Saint-Louis, 58600 Fourchambault
Objet social: serrurerie, ferronnerie, métallerie, tôlerie ; fabrication, livraison, installation, réparation et maintenance de tous types de fermetures, de motorisation ; achat, vente, fourniture et pose de tous matériels, objets finis et accessoires ; fourniture et pose de menuiseries ; tous travaux d'électricité, de peinture, de rénovation et plus généralement toutes activités ou prestations se rapportant à cette activité.
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social: 4 000 euros
Gérance: M. Marcel Rossi, dt 80 Av. du Maréchal Leclerc 18150 La Guerche Sur L'Aubois
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL581110128

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

FHC

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social: 10 rue du Dessiert
58160 La Fermeté

Par acte SSP en date du 13 février 2013, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :FHC
Objet social : La propriété et la gestion de tous biens immeubles, droits immobiliers et toutes participations dans toutes sociétés civiles.
Siège social : 10 rue du Dessiert à La Fermeté (Nièvre)
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Hervé BANAS demeurant 7 avenue Gambetta à Saint-Benin-d'Azy (Nièvre)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL581110129

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 06/03/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BRENON Gilles et Sylvie
La Montée
58140 Brassy
RCS : 342 874 567
Le Greffier

AL581110147

Par jugement en date du 06/03/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
EURO-AUTO HOSE (SAS)
Rue des Grands Prés-BP 19
58000 Nevers
RCS : 443 350 459
Le Greffier

AL581110148

Par jugement en date du 06/03/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ASSOCIATED SERVICE (SARL)
2, rue Colonel Jeanpierre
58000 Nevers
RCS : 513 082 552
Le Greffier

AL581110149

Par jugement en date du 06/03/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SA FERNAND DUSSERT CHARCUTIER
Allée du Vieux Château
58430 Arleuf
RCS : 305 917 486
Le Greffier

AL581110150

Par jugement en date du 06/03/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MME BOUVOT Suzanne
Rue René Levannier
58600 Fourchambault
RCS : 492 733 118
Le Greffier

AL581110145

Par jugement en date du 06/03/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SOCIETE Alain PICARD
6, Rue de Donzy
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 348 630 831
Le Greffier

AL581110146

➜ AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de ALLIGNY-COSNE (AP 10/079):
2 ha 29 a 70 ca
- Les champs des vignes: ZD-8-9 - Les charbonnieres: ZC-29(*)
Cmne de CERCY-LA-TOUR (AA 13/ 018)
2 ha 71 a 08 ca
- Coddes: D-585[53] - De coddes: D-583[52]-584[53]-818[41](P)
Cmne de CHAMPALLEMENT (AA 13/010):
86 a 55 ca
- Mont orge: A-366
Cmne de MOUSSY (AA 13/013):
4 ha 07 a 35 ca
- Champ moreau: ZP-15
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/04/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL581110151

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal leclerc
58200 Cosne Cours Sur Loire

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 23/2/2013, enregistré à Nevers le 4/3/2013 bord n° 2013/259 Case n° 1 extrait 700,
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : S.A.S KYRIA
Siège social : Donzy (Nièvre) chemin de Villacot
Objet : l'Achat et la vente d'articles de plastique et de cuir, l'importation et l'exportation desdits articles, et généralement toute opération financière, commerciale, industrielle mobilière ou immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.
Durée : 99 années à compter rétroactivement du 1er février 2013 sauf dissolution ou prorogation.
Apports : la somme de 150 euros.
Capital social : 150 euros divisé en 15 actions de 10 euros chacune entièrement souscrites et libérées, numérotées de 1 à 15.
Présidence : le premier président nommé sans limitation de durée par les fondateurs est Mme Lucachi Marie, épouse de Mr Kyriasis Jean dt à Donzy (Nièvre) chemin de Villacot.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Me JACOB, Notaire.

AL581110131

Etude de Maîtres Jean Baptiste Guillaume et Bertrand Guillaume
Notaires associés à Salignac-Eyvigues (Dordogne), 1 place d'Alsace

Suivant acte reçu par Maître Jean Baptiste Guillaume, Notaire associé titulaire d'un office notarial à Salignac-Eyvigues (Dordogne), 1 place d'Alsace, le 6 mars 2013, enregistré à Sarlat la Caneda (24200), le 7 mars 2013 Bordereau n° 2013/198 Case n° 1, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination sociale : SCI DES TERRASSES
Siège social : Moulins-Engilbert (58290), Le Pont Cottion
Durée : quatre vingt dix neuf (99) années
Capital social : Mille Deux Cents Euros (1.200,00eur)
Apports en numéraire : Madame Sophie Guyot : 1.180,00 €, Monsieur Marius Guyot: 10.00€ et Monsieur Gabin Guyot : 10.00 €
Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérant : Madame Sophie Guyot demeurant à Moulins-Engilbert (58290) Le Pont Cottion.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
Maître Jean Baptiste Guillaume

AL581110141

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : EC - MCE 58 ;
Forme sociale : SARL ;
Siège Social : 44 bis, Rue Marcel Robin 58640 Varennes-Vauzelles ;
Objet social : Réalisation de travaux d'électricité générale - Achat, vente, installation, entretien, maintenance d'équipements thermiques et de climatisation;
Durée de la Société : 99 ans ;
Capital social : 1 500 € ;
Gérance : Mr Ahmed Joumal dt Varennes-Vauzelles (58), 44 bis, Rue Marcel Robin ;
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL581110144

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

➜ ADDITIF

Dans l'AL n° 58059921 concernant la SARL SARIER, parue le 01/02/2013, il convenait de lire :
«en remplacement de **Mr Sarier Ramazan** et Mme Sarier Périhan «ainsi que : «la gérance de la société est assurée par **Mr Sarier Ramazan** et Mme Sarier Périhan.»

AL581110139

➜ APPORTS

Suivant acte sous seing privé en date à Cosne sur Loire du 1er Janvier 2013, enregistré au SIE de Nevers, le 4 Mars 2013, Bordereau 2013/249, Case 5, Ext. 699,
Monsieur Pascual Fernadez né le 30 Janvier 1961 à Bourges, de nationalité Française, demeurant 2 bis, rue de Croix Janvier, 58200 Cosne sur Loire, artisan, immatriculé au RCS de Nevers sous le numéro 380 576 959,
a apporté à la société ECOSYSTEME, SASU au capital de 100.000 Euros, dont le siège est à Cosne sur Loire (58200), 24, rue Saint Agnan, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers,
un fonds de commerce de négoce de matériels comprenant des éléments incorporels pour 80.000 Euros et des éléments corporels pour 20.000 Euros, exploité à Cosne sur Loire (58200), 24, rue Saint Agnan pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de Nevers sous le numéro 380 576 959.
Moyennant le prix de 100.000 Euros.
La prise de possession a été fixée au 1er Janvier 2013.
En rémunération de l'apport consenti par Monsieur Pascual Fernandez, il sera attribué à ce celui-ci 1.000 actions de 100 Euros chacune, entièrement libérées.
Les déclarations de créances seront reçues au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers dans les dix jours de la publication au BODACC.

AL581110136

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Siège Social :
Bourges, 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon,
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

TAXI ANDRE BOULLE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation amiable
au capital de 60 000 euros
Siège de la liquidation : Dreuzy - 58800 Héry
R.C.S. Nevers 515 096 204

Dissolution
Selon décision du 20/2/2013, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.
Elle a nommé comme liquidateur Mme Marie-Christine Vollmar, dmt à Héry (58800), Dreuzy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Héry (58800), Dreuzy.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis.

AL581110133

EURL TP MV

Société À Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social : Agland, 58330 Bona (Nièvre)
523 203 404 RCS Nevers

Dissolution
L'assemblée générale a décidée aux termes d'une délibération en date du 19 février 2013 :
- le remplacement du gérant par M. Philippe Vernillat,
- la dissolution anticipée de la société à compter du 19 février 2013 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
A été nommé comme liquidateur : M. Vernillat Philippe, demeurant à Bona (Nièvre) Agland.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Bona (Nièvre) Agland. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL581110137

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DE CHEVROUX

Chevroux
58150 Saint Quentin Sur Nohain
RCS Nevers - 489 597 476
Capital social : 327 600 euros

Réduction du capital
Par acte sous seing privé en date du 1er février 2013, il a été décidé de réduire le capital d'une somme de 127 600 euros pour le porter à 200 000 euros.
Pour avis, la gérance

AL581110130

➜ NON DISSOLUTION

TISSIER LEROUX

SARL au capital de 7500 €
Siège social :
1 Rue du 14 juillet,
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
489 117 713 RCS de Nevers

L'assemblée générale du 15/02/2013 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Nevers

AL581110135

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

PITS ORGANISATION

SARL au capital de 5 000 €
Siège : 3 rue de l'Abattoir
58490 St Parize le Châtel
RCS Nevers 488 711 631

L'AGE du 30.06.12 a été décidé de continuer l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social et de transférer le siège social à compter du 1er juillet 2012 du 3 rue de l'Abattoir 58490 St Parize le Châtel au Pôle Mécanique d'Ales Vallon de Fontanes Cévennes 30520 St Martin de Valgalgues.
Les dépôts légaux seront effectués au RCS de Nîmes.

AL581110132

Terres de Bourgogne
Abonnement 2013
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cédex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

**SCP J. Vautier, J-M Coquema
A-C Marteau, M. Dadoit
et M. Monmarche
Notaires associés
à Joue les Tours(37300)
2, avenue du Général de Gaulle**

SELARL MARC LEFEVRE

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée
Capital social : 1.000,00 €
Auxerre (89000), 10 rue Jules Massot
RCS Auxerre n°499 418 978

AVIS DE MODIFICATION
Suivant acte reçu par Maître Dadoit, notaire à Joue les Tours, le 5 mars 2013, les associés ont à l'unanimité décidé de :
Transformer la société en Société Civile sans création d'une personne morale nouvelle en adoptant de nouveaux statuts ;
Changer la dénomination sociale en « MARC LEFEVRE »,
Modifier l'objet social qui sera désormais le suivant
- l'acquisition, la vente, la prise à bail ou à crédit-bail de tous immeubles bâtis et non bâtis;
- l'administration et l'exploitation par location ou autrement desdits immeubles bâtis et non bâtis;
- l'entretien et éventuellement l'aménagement de ces biens ;
- la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles de valeurs mobilières;
- la prise de participation financière, mobilière ou immobilière dans toutes sociétés,
- et dans le cadre exclusif d'un mandat écrit de gestion établi entre la société civile et un professionnel habilité à exercer l'activité de gestion de portefeuille pour le compte de tiers :
- l'administration, la gestion, la réalisation de toutes opérations d'arbitrage et la cession de tous les instruments financiers apportés par les associés à ladite société ;
- l'acquisition, l'administration, la gestion et la cession de tous instruments financiers à terme à l'exclusion de ceux conférant la qualité de commerçant et de toutes opérations à découvert ou emprunts ;
- à titre exceptionnel le cautionnement hypothécaire d'un associé,
- et généralement, toutes opérations quelconques se rapportant à cet objet, ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer le caractère civil de la société.
Cessions de parts : Toutes les cessions sont soumises à agrément.
Pour avis, le gérant.

AL891110134

**FIDAL
Société d'Avocats
Rond Point Foch
1 avenue de Saint Georges
89000 Auxerre**

H.P.C

Société par actions simplifiée
au capital de 1.084.580 euros
Siège social transféré
à Saint Georges sur Baulches (89)
7 allée du Petit Bois
508 511 680 RCS Auxerre

Par décision du 21 février 2013, l'associé unique a décidé de :
- Transférer, à compter de ce jour, le siège social qui était situé à Auxerre (89), 26 avenue Pasteur, à Saint Georges sur Baulches(89), 7 allée du Petit Bois
- De modifier l'article 4 des statuts
- De refondre en totalité le pacte social.
Mention sera faite au RCS : Auxerre
Pour avis

AL891110121

Par décision du 11/03/2013, l'associé unique de la SARL MOISES au capital de 1.000 €, siège social Monéteau (89) 6, rue Marie Noël, 509 380 754 RCS Auxerre, a pris acte de démission du gérant et a nommé un nouveau gérant, a décidé de modifier l'objet social et de transférer le siège social de la société.
Anciennes mentions publiées : Gérant : M. N. Zoltan, demeurant Monéteau (89) 6, rue Marie Noël ; Objet : Le négoce de tous produits et matériels de nettoyage, entretien, hygiène, et toutes prestations de service auprès des particuliers et des entreprises s'y rapportant ; Siège social : Monéteau (89) 6, rue Marie Noël. **Nouvelles mentions publiées :** Gérant : Mme C. I. Cirpaci, demeurant Cheny (89) 4, rue Gambetta ; Objet :L'achat, la vente, l'import-export, la distribution de tous biens et marchandises, produits manufacturés ou non, matières premières et services, la promotion et l'animation des ventes, et par extension, toutes activités de négoce, de courtage ou de marketing ; toutes prestations de services techniques auprès des particuliers et des entreprises ; Dénomination : C.C.I MOISES ; Siège social : Cheny (89) 4, rue Gambetta. La société reste immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL891110143

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/03/2013, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : L'Erable Rouge
Objet social : Acquisition, revente gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.
Siège social : 6 rue des vanesses, 89290 Augy.
Capital : 3000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Gautherot Bruno, demeurant 6 rue des vanesses, 89290 Augy
Clause d'agrément : Cession libre entre associés.
Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL891110140

LINGUINOU FABRICATION

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 63 route de Verlin
89330 Saint Julien du Sault

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Saint Julien du Sault du 1er mars 2013, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme: Société par actions simplifiée
Dénomination: LINGUINOU FABRICATION
Siège: 63 route de Verlin , 89330 Saint Julien du Sault
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital: 5 000 euros
Objet: Agent commercial dans le domaine de la fabrication et de l'expertise en arts graphiques.
Etude des meilleures solutions et des meilleurs coûts pour la réalisation de tous projets de communication.
Agent commercial dans le domaine de l'impression de produits papier, de toute autre matière et de PLV (publicité sur le lieu de vente).
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour ouvré avant la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président : Monsieur François Linguinou, demeurant 63 route de Verlin, 89330 Saint Julien du Sault.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
Pour avis
Le Président

AL891110141

Par acte sous seing privé en date du 10/01/2013 à Coulanges la Vineuse (Yonne), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SCI Dénomination : SCI SPARRE
Siège : 53 Rue André Vildieu, Coulanges la Vineuse (89580) Objet : acquisition, construction, propriété, gestion, location et administration de tout immeuble bâti ou non bâti et de tous biens ou droits immobiliers
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre
Capital : 750.000 € en numéraire
Gérant : M. Jérôme Chaufournais demeurant 53 Rue André Vildieu, 89580 Coulanges la Vineuse
Parts sociales : Agrément par l'AG dans tous les cas sauf entre associés.

AL891110151

Suivant acte SSP en date du 2/01/13 à Joigny, il a été formé une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : RAPIDE TRANSPORT EXPRESS
Capital : 19.000 € divisé en 190 parts de 100 €,
Siège social : 3 Bis Rue Jean Chéreaux, 89300 Joigny
Objet : Le transport public routier de marchandises, la location de véhicules industriels pour le transport routier de marchandises avec conducteur.
Durée : 99 ans
Gérant : Mr Amilcar Miranda Bernardes, né le 15/07/47 à Vale Do Paraiso Azambuja (Portugal), nationalité portugaise, demeurant, 3 Bis Rue Jean Chéreaux, 89300 Joigny.
La société sera immatriculée au RCS de Sens

AL891110154

Aux termes d'un acte SSP en date du 8 mars 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale :SVELT 89
Siège social : 29 petite rue, 89580 Charentenay
Forme : SARL Unipersonnelle
Sigle : SVELT 89
Nom commercial : SVELT 89
Capital : 8000 €
Objet social : Conditionnement, stockage et vente au détail de tous les produits alimentaires se rapportant à l'amaigrissement, à la cosmétique et plus généralement à l'hygiène. Prestation de service et conseils liés au bon usage des produits. formation et informations sur lesdits produits. coaching alimentaire.
Gérant : Monsieur Nicolas Delor, 29, petite rue, 89580 Charentenay
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL891110155

Par acte SSP du 08/03/2013, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI Résidence Vanne
Objet social : l'acquisition de tout immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux Associés des locaux occupés par eux mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement.
Siège social : 35 rue de la vanne, 89100 Sens.
Capital : 160000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Duburque Sebastien, demeurant 35 rue de la vanne, 89100 Sens
Clause d'agrément : Les cessions de parts sociales sont libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à agrément.
Immatriculation au RCS de Sens

AL891110157

DISSOLUTION LIQUIDATION

BG2A BONHOMME GOBLET AVOCATS ASSOCIÉS
Centre d'Affaires Colbert
34 rue des moulins - 51100 Reims

SCI STAGERIRE

Société civile au capital de 17.000 €
Siège social : 21, Faubourg Dilo
89600 Saint Florentin
442 937 199 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 décembre 2012 a décidé la dissolution anti-



Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez
votre annonce en ligne
et obtenez votre devis
instantanément

et toujours par courrier

Terres de Bourgogne
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

cipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Germain Poilane, demeurant 18, avenue de la Bourdonnais 93250 Villemomble, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL891110138

SCI STAGERIRE

Société civile en liquidation
au capital de 17.000 €
Siège de liquidation : 21, Faubourg Dilo
89600 Saint Florentin
442 937 199 RCS Auxerre

Avis de clôture de liquidation
L'Assemblée Générale du 12 décembre 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Germain Poilane de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL891110139

Par décision de l'associé unique en date du 7/03/2013, l'EURL CG FINANCES, capital 100.000 €, siège : 89100 SENS, 22 Rue des Longues Raies, RCS Sens 331.747.873 a décidé conformément aux dispositions de l'article 18444-5 du Code Civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de l'EURL CONSEILS GESTION & PARTICIPATIONS, COGEP, capital : 100.000 €, siège : 89100 Gron, 14 Impasse du Moulin du Bas, RCS SENS 331.747.873 à compter du 07/03/2013 et effet rétroactif au 01/11/2012 d'un point de vue fiscal. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de COGEP au profit de CG FINANCES sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions seront reçues au siège social. Mention sera faite au RCS : de Sens

AL891110156

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SARL LIBOLT

Société à responsabilité limitée
au capital de 41 923,48 euros
porté à 400 125 euros
Siège social : 49 avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
401 391 826 RCS Auxerre

Modification du capital
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 7 février 2013 a décidé d'augmenter le capital social de 358 201.52 euros par l'incorporation directe de cette somme sur le compte « Autres réserves », ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention:
Le capital social est fixé à 41 923.48 euros divisé en 2 750 parts de 15.24 euros.
Nouvelle mention:
Le capital social est fixé à 400 125 euros divisé en 2 750 parts de 145.50 euros
Pour avis
La Gérance

AL891110158

➜ NON DISSOLUTION

SCIERIE CHARPENTE ET TRADITION

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 55 route de Villefranche
89120 Prunoy
531 756 385 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 12 février 2013, l'associé unique, statuant en application de l'article L 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis,
La gérance

AL891110126

GOURAULT INDUSTRIES

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 2 rue du Moulin de l'Arche
89170 Saint Fargeau
341 109 833 RCS Auxerre

Avis
Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
Le Président

AL891110147

➜ NOMINATION

La SAS TOUTHERM' au capital de 150.000 €, Siège Social : 57 Route de Montargis, Joigny (89300) RCS Sens 432 401 222, a nommé par AGM du 01/03/2013, en qualité de directeur général, M. Ludovic Gautard demeurant 10, rue d'Ormoy 89210 Esnon.
Le représentant légal

AL891110132

➜ SUCCESSION

DGMD Société à responsabilité limitée au capital de 1500.00€ dont le Siège social est 13 Place des Châtaignier à Bléneau (89220) inscrit au RCS de Auxerre sous le numéro 533 794 699 RCS Auxerre. Suite au décès de son gérant Mr Granell David le 16 février 2013, conformément à l'article 875 du CPC, et au terme d'une ordonnance, en date du 04 mars 2013, le tribunal de commerce d'Auxerre a nommé en qualité d'administrateur provisoire Mme Granell née Desouza Marjory le 05 mai 1979 avec pour mission :
- de gérer et administrer la société EURL DGMD au lieu et place du gérant décédé,
- de convoquer les héritiers du défunt afin de procéder à la nomination d'un nouveau gérant,
- d'exploiter le fonds de commerce afin de préserver l'actif successoral dans l'attente de la nomination d'un nouveau gérant ou de la clôture de la succession de Monsieur David Granell.
Les fonctions de l'administrateur provisoire prendront effet à compter de l'accomplissement des formalités au RCS pour une durée de 6 mois prorogeable sur simple requête.

AL891110133

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI NILY

Au capital de 1 000.00 €
Siège social sis à Aillant sur Tholon
4 Route d'Auxerre
R.C.S. Joigny 493 653 919 00016

Suivant décision collective des associés du 31 décembre 2012, Monsieur Palide Nicolas, demeurant 4 Route d'Auxerre, 89110 Aillant sur Tholon, a été nommé gérant en remplacement de Mademoiselle Dubuisson Lydie, démissionnaire, à compter du 31 décembre 2012.
Le nom de l'ancien gérant a été retiré des statuts.
RCS : Joigny

AL891110112

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 1 mars 2013 enregistré le 6 mars 2013 au Service des Impôts des Entreprises de sens, bordereau numéro 2013/172, case numéro 4,la société EURL LA PATATE DOREE, au capital de 15000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 501246151, domiciliée 20 rue Auguste Morel représentée par Mr Chamed Elie,
a donné en location gérance à
la société ICE, au capital de 1000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 524928512, domiciliée 20 rue Auguste Morel représentée par Mr Cerda Pascal,
un fonds de commerce de
Restauration situé 20 Rue Auguste Morel, 89100 Sens, à compter du 1er mars 2013 jusqu'au 31 mars 2014
Le contrat est renouvelable pour des périodes de douze mois d'année en année.
Pendant la durée de cette gérance tout ce qui sera nécessaire à l'exploitation du fonds sera acquitté par la société ICE
Pour unique insertion

AL891110142

➜ CESSION

SCP Y. CUNIN - L. OBADIA
A. NICOLARDOT
Notaires Associés
36 Rue Ledru Rollin
BP 37 371- 21073 Dijon Cedex

Suivant acte reçu le 01/03/2013 par Maître Loïc Obadia, notaire à Dijon, enregistré à SIE de Dijon Nord le 06/03/2013, Bord. 2013/548, Case n°1, la SARL TECHNIQUES FRIGORIFIQUES INDUSTRIELLES au capital de 41.000 Eur dont le siège social est à Chablis (89800), Parc des Lys, SIREN 381.614.536 RCS Auxerre, a vendu à effet du 01/03/2013 pour 110.000 Eur s'appliquant aux éléments incorporels pour 95.000 Eur et aux corporels pour 15.000 Eur au profit de la SARL TECHNIQUES FRIGORIFIQUES INDUSTRIELLES ET VINICOLES par sigle «TFI» au capital de 20.000 Eur dont le siège social est à Perrigny Les Dijon (21160), 9 Rue du Vignery, SIREN 791.263.452 RCS Dijon, le fonds de commerce de Vente - Installation - Dépannage - Réparation et Maintenance de tout matériel frigorifique sis à Chablis (89800), Parc des Lys, connu sous l'enseigne et le nom commercial « TFI » et pour l'exploitation duquel le cédant est immatriculé à titre d'établissement principal sous le numéro SIREN 381.614.536 RCS Dijon et à la Chambre des Métiers de l'Yonne, avec tous les éléments y attachés.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications, à Chablis (89800), 1 Rue Etienne Dolet, en l'Etude de Maître Fonteneau, Notaire associé, où domicile est élu à cet effet.
Pour avis,
Me Loïc OBADIA

AL891110149

➜ FUSION

SNC VESLES 03

SNC au capital de 15.245 €
Lieudit Le Pré Aubert
Rue de Paris
89100 Saint Denis les Sens
RCS Sens 408 395 820

Aux termes de l'Assemblée des Associés en date du 28/02/2013 de la Société «DENIDIS», SAS au capital de 250.000 €, Lieudit Le Pré Aubert 89100 Saint Denis les Sens, RCS Sens 331 260 927, il a été approuvé le projet de fusion établi le 18/01/2013 avec la Société «SNC VESLES 03», société absorbée, les apports effectués et leur évaluation. La Société «DENIDIS» étant propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société «SNC VESLES 03» depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, il n'a été procédé à aucune augmentation de capital et la Société «SNC VESLES 03» a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

AL891110145

DENIDIS

SAS au capital de 250.000 €
Lieudit Le Pré Aubert
89100 Saint Denis les Sens
RCS Sens 331 260 927

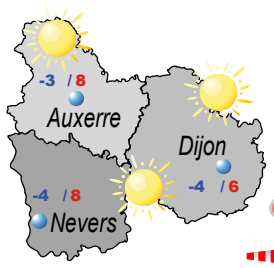
Aux termes de l'Assemblée des Associés en date du 28/02/2013, il a été :
- Approuvé le projet de fusion établi le 18/01/2013 avec la Société «SNC VESLES 03», société absorbée, SNC au capital de 15.245 € - Lieudit Le Pré Aubert, Rue de Paris, 89100 Saint Denis les Sens, RCS Sens 408 395 820, les apports effectués et leur évaluation, -Constaté la réalisation définitive de l'apport-fusion par la Société «SNC VESLES 03» à la Société «DENIDIS».
La Société «DENIDIS» étant propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société «SNC VESLES 03» depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, il n'a été procédé à aucune augmentation de capital et la Société «SNC VESLES 03» a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Le mali de fusion s'élève à 172.833,64 €.

AL891110146



▶ Prévisions **météo** du 15 au 21 mars

Vendredi 15 Mars



Agréable
Un ciel clair et un soleil généreux pour ce vendredi. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : -5 à -3 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Louise
Soleil : 07:16 - 19:10
Lune : 08:48 - 23:24

Samedi 16 Mars



Variable
Un ciel très nuageux à couvert en perspective, avec quelques timides apparitions du soleil très localement.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

Vents : Sud 30 km/h

Ste Bénédicte
Soleil : 07:15 - 19:11
Lune : 09:23 - N.C.

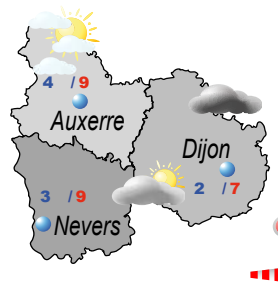
Météo de la Bourgogne

Dijon Céréales

AGATE FRANCE — Aide à la gestion adaptée au temps et à l'environnement

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 17 Mars



Nuageux
Le ciel restera nuageux et le soleil bien timide ce dimanche. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 8 à 10 °C

Vents : Sud-Ouest 40 km/h

St Patrick
Soleil : 07:13 - 19:13
Lune : 10:02 - 00:22

Prévisions à 7 jours

Lundi 18 au Mercredi 20 Mars :

Des averses en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 0 à 6 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

Jeudi 21 au Dimanche 24 Mars :

Les averses persisteront au cours de cette période.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 4 à 7 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

▶ Sudoku

	4					7		
5		2	6					
								9
				2				
	8				3			
9			5		1		8	3
	1				2			5
3			1	9		6		4
	6			8				

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

8	6	5	1	4	3	9	7	2
7	3	1	9	8	2	5	4	6
4	9	2	7	5	6	3	1	8
6	4	7	3	2	5	1	8	9
2	1	8	6	7	9	4	5	3
3	5	9	4	1	8	2	6	7
9	8	4	5	3	7	6	2	1
5	7	3	2	6	1	8	9	4
1	2	6	8	9	4	7	3	5

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ **Télévision** Sélection du 16 mars au 22 mars

Samedi 16

TF1
20.50 The voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac.
23.15 The voice «Au cœur des coulisses». Divertissement.

FRANCE 2
20.50 Rugby «Tournoi des VI Nations : France/Écosse», en direct du Stade de France.
23.00 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.45 Le sang de la vigne «Boire et déboires en Val de Loire» ★★. Téléfilm avec Pierre Arditi, Christian Vadim, Catherine Demaiffe. *Un épisode sympathique, même si l'interprétation est inégale.*
22.45 Championnats du monde de patinage artistique «Libre danse».
23.55 Appassionata «Boris Godounov». Opéra de Moussorgski.

ARTE
20.50 L'aventure humaine «La fabuleuse histoire de la science» (3 et 4/6). Documentaire.
22.30 Perry Rhodan, héros cosmique. Documentaire.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⑩.

CANAL +
20.55 Love & secrets. Thriller (2010) de A. Jarecki, avec Ryan Gosling, Kirsten Dunst (1h37) ⑩.

Dimanche 17

TF1
20.50 Enfin veuve ★★. Comédie (2007) de I. Mergault, avec Michèle Laroque, Jacques Gamblin (1h34). *Amusant, mais facile.*
22.40 Les experts, Manhattan ⑫.

FRANCE 2
20.45 Le bruit des glaçons ★★. Comédie dramatique (2010) de Bertrand Blier, avec Jean Dujardin, Albert Dupontel (1h24) ⑩. *Original, mais complaisant.*
22.10 Faites entrer l'accusé «Henri Pacchioni...». Magazine ⑩.

FRANCE 3
20.45 Inspecteur Lewis : «La mort est un poème». Série avec Kevin Whately, Laurence Fox.
22.45 Championnats du monde de patinage artistique «Gala».
00.15 Les innocents ★★. Fantastique en NB (1961) de J. Clayton, avec Deborah Kerr (1h35) ⑫. *Très bien fait, mais le climat est pénible.*

ARTE
20.45 Beaucoup de bruit pour rien ★★★. Comédie en VO (1993) de et avec Kenneth Branagh, d'après Shakespeare, et avec Denzel Washington (1h50). *Brillant.*
22.35 Shakespeare mis à nu.

M6
20.50 Capital «Impôts : Gaspille-t-on votre argent ?». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Braconniers, voleurs de bétail : La nouvelle délinquance des campagnes».

CANAL +
21.00 Football «Saint-Étienne/PSG».

Lundi 18

TF1
20.50 La croisière (3 et 4/6) : «Les bons parents», «La guerre des classes». Série avec Christophe Malavoy, Lola Dewaere.
22.45 New York, unité spéciale. Série avec Mariska Hargitay ⑫.
01.10 Au Field de la nuit, avec I. Autissier, Marie Desplechin, Jean Teulé, Alice Ferney, G. Nicloux et Pauline Étienne, Alexis Michalik.

FRANCE 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre : «État de siège», «Je ne suis pas un héros», «L'instinct maternel» ★. Série avec Angie Harmon ⑩. *Inégal.*
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.45 Signé Mireille Dumas «Le poids du nom en héritage». Magazine de Mireille Dumas.
23.15 Irak, l'ombre de la guerre.
23.40 Irak «Quand la France dit non à l'Amérique». Documentaire.

ARTE
20.50 La femme d'à côté ★★. Drame (1981) de François Truffaut, avec Gérard Depardieu, Fanny Ardant (1h41). *Bouleversant.*
22.30 Transsiberian. Thriller en VO (2008) de Brad Anderson (1h51).

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.50 Norbert et Jean «Le défi».

CANAL +
20.55 Borgia (1 et 2/12) ★. Série avec John Doman ⑫. *Confus.*

Mardi 19

TF1
20.50 Dr. House : «Cinq mois sur terre», «Tout le monde meurt», «Tout seul», «Dans la tête de House...», «… dans le cœur de Wilson», «Cours magistral», «Comme un mauvais film ★★ ⑩. *Ainsi se termine cette saison inégale, qui met un terme à la série.*
23.20 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.45 Drumont, histoire d'un antisémite français ★★. Documentaire-fiction avec Denis Podalydès (1h29). (voir Sélection)
22.15 Infrarouge : «Le mur de l'Atlantique», «Esclaves modernes».
00.45 Au cœur de l'orage ★★. Documentaire (1948) de J.-P. Le Chanois (1h20). *Intéressant.*

FRANCE 3
20.45 Famille d'accueil : «Alleluia !», «Mémoire sélective», «Demain peut-être» ★. Série avec Virginie Lemoine. *Très moyen.*

ARTE
20.50 Tonnerre roulant sur Bagdad ★★★. (voir Sélection)
23.05 Lénine, la fin du mythe.

M6
20.50 Scènes de ménages «Ils en font tout un prime». Série avec Audrey Lamy, Loup-Denis Elion.
23.10 Scènes de ménages «Ce soir, il reçoivent». Série.

CANAL +
20.55 Les adieux à la reine ★★. Drame de B. Jacquot, avec Diane Kruger, Léa Seydoux (1h36). (voir Sélection)

Mercredi 20

TF1
20.50 Person of interest : «La négociatrice», «Protection de témoin», «Il faut sauver Carter». Série avec Jim Caviezel, Michael Emerson ⑩.
23.15 Breakout kings. Série avec Domenick Lombardozzi ⑫.

FRANCE 2
20.45 Les mains de Roxana ★★. Téléfilm avec Sylvie Testud, Micky Sebastian, Loup-Denis Elion, Jean-Marie Winling, Gérard Desarthe (1h35) ⑫. (voir Sélection)
22.20 La parenthèse inattendue. Magazine de F. Lopez, avec Francis Perrin, Liane Foly et B. Werber.

FRANCE 3
20.45 Histoire immédiate «DSK, l'homme qui voulait tout» ★★. *Un regard original et intéressant.*
22.00 La maladie du pouvoir ★★. Documentaire avec Édouard Balladur, Hubert Védrine, Robert Badinter, Alain Duhamel, J.-P. Elkabbach, Franz-Olivier Giesbert, Claude Gübler, etc. (voir Sélection)

ARTE
20.50 Ma vie sans moi ★★. Drame en VO (2003) de Isabel Coixet, avec Sarah Polley (1h42). *Plein de délicatesse.*
22.30 Traître à la patrie.

M6
20.50 Maison à vendre.

CANAL +
20.55 Morning glory ★. Comédie (2010) de R. Michell, avec Rachel McAdams, H. Ford (1h44). *Lourd.*

Jeudi 21

TF1
20.50 Section de recherches : «Serment d'Hippocrate», «Coup de théâtre», «Morsures secrètes». Série avec Xavier Deluc, Virginie Caliari ⑩.
23.45 The whole truth. Série avec Rob Morrow.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Harcèlement de rue», «Inde : Le scandale des cobayes humains». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Armstrong : Les secrets d'un parrain». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
Spéciale André Dussollier
20.45 Cortex ★★. Policier (2007) de Nicolas Boukhrief, avec André Dussollier, Marthe Keller, Julien Boisselier (1h41) ⑩. *Bien fait.*
23.10 Une exécution ordinaire ★★. Drame (2009) de Marc Dugain, avec André Dussollier, Marina Hands (1h41). *Très prenant.*

ARTE
20.50 The hour (5 et 6/6) ★★. Série en VO avec Dominic West. *Palpitant.*
22.50 Les chemins de la lecture.
23.40 Genre : indéfini ?

M6
20.50 Body of proof (5, 6 et 7/13) ★★. Série ⑩. *Émouvant et bien fait.*

CANAL +
20.55 Dexter (11 et 12/12). Série ⑫.

Vendredi 22

TF1
20.50 Football «Qualifications pour la Coupe du monde 2014 : France/Géorgie».
23.00 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement de Arthur, avec Rachid Badouri, Mustapha El Atrassi, B. Krief, Manu Lévy, Isabelle Vitari, Baptiste Lecaplain et Arnaud Ducret.

FRANCE 2
20.45 Jusqu'à l'enfer ★. Téléfilm d'après G. Simenon, avec Bruno Solo (1h36) ⑩. *Décevant et érotique.*
22.25 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.
00.15 Mon Taratata à moi. Divertissement de Nagui.

FRANCE 3
20.45 Faut pas rêver «Bhoutan, un royaume en Himalaya». Magazine présenté par Tania Young.
23.10 Enquêtes de régions.

ARTE
20.50 E-love ★. Téléfilm avec Anne Consigny (1h34). *Interminable et illustré de scènes crues.*
22.25 Belleville story ★★. Téléfilm avec Paco Boublard, Tien Shue (1h25). *Excellent, mais dur.*
23.50 Court circuit.

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⑩.

CANAL +
20.55 Recherche bad boys désespérement ★. Comédie (2011) de J. A. Robinson, avec Katherine Heigl, Jason O'Mara (1h28) ⑩. *Mineur.*

SÉLECTION


DR

■ **Les adieux à la reine** - À Versailles, en juillet 1789, Sidonie est la lectrice de la reine. Le roman de Chantal Thomas a obtenu le prix Femina en 2002. Benoît Jacquot l'a mis en images avec talent. Tournée à Versailles, cette œuvre brillante fait revivre la vie de la cour pendant les premiers jours de la Révolution. Sans transition, on passe des appartements royaux aux étages où s'entassent les nobles, puis sous les combles, où vivent les domestiques. Certes le cinéaste n'évite ni les erreurs historiques (Marie-Antoinette n'était plus, à cette époque, la jeune femme frivole que l'on se plaît à décrire) ni les bizarreries (une liaison homosexuelle affichée devant toute la cour !). Mais, si l'on veut bien oublier ces facilités, on prendra beaucoup de plaisir à suivre, dans ces décors somptueux ou modestes, la vie de la cour, au moment où tout bascule. À la fois romanesque et léger, ce film brillant raconte la Révolution par le petit bout de la lorgnette et fascine par son éclat. ***Mardi 19, sur Canal +, à 20h55.***

■ **Drumont, histoire d'un antisémite français** - En 1886, Édouard Drumont publie un pamphlet antisémite. Il est un peu pénible de suivre cette histoire d'un antisémite pathologique, qui influença intellectuels et hommes politiques, même si le téléfilm est assez bien fait et intéressant. Denys Podalydès est impressionnant, au point de rendre son personnage presque sympathique. Mais on regrette que l'on n'explique pas l'origine de cette phobie. ***Mardi 19, sur France 2, à 20h45.***

■ **Tonnerre roulant sur Bagdad** - En 2002, les Américains s'apprêtent à envahir l'Irak. Des Irakiens, soutiens du régime ou exilés, ainsi que des Américains, militaires ou journalistes, témoignent de ce que furent ces semaines, avant, pendant et après l'invasion de l'Irak, jusqu'à l'arrestation de Saddam Hussein. Ces témoignages fascinants révèlent toutes les facettes d'un conflit terrible, et montrent comment des libérateurs se sont transformés en occupants. ***Mardi 19, sur Arte, à 20h50.***

■ **Les mains de Roxana** - Victime d'un accident, Roxana Orlac, une célèbre violonniste, va perdre l'usage de ses deux mains, lorsqu'un chirurgien lui propose une greffe. Cette histoire qui flirte avec le fantastique, est très prenante, avec une interprétation de tout premier plan. Sylvie Testud campe avec finesse ce personnage de femme bouleversée par ces mains qui lui sont étrangères. Mais certains tics de mise en scène alourdissent l'ensemble. ***Mercredi 20, sur France 2, à 20h45.***

■ **La maladie du pouvoir** - De Georges Pompidou, mort en cours de mandat, à François Mitterrand, Jacques Chirac et même Nicolas Sarkozy, ce passionnant documentaire retrace ces événements avec l'aide de nombreux témoins. Certes, ces histoires sont maintenant connues de tous, mais ce documentaire les retrace avec clarté et discernement. Le plus beau des témoignages d'amitié est celui dispensé par Michel Charasse. ***Mercredi 20, sur France 3, à 22h00.***

Notre-Dame de Paris jubilaire

La cathédrale sise sur l'île de la Cité célèbre cette année ses 850 ans. Un jubilé qui présente ce joyau sous un nouveau jour.

L'ancêtre de Notre-Dame de Paris est la cathédrale Saint-Etienne, un édifice de grande dimension vraisemblablement bâti au IVe siècle. C'est l'évêque Maurice de Sully qui prend la décision, au milieu du XIIe siècle, de construire à la place de Saint-Etienne une grande cathédrale dédiée à la Vierge Marie, Notre-Dame. La première pierre est posée en 1163, en présence du pape Alexandre III. C'est le début d'un chantier gigantesque qui s'appuie sur une nouvelle technique architecturale qui commence alors à être employée, celle du style ogival, plus communément appelé style gothique. Un parvis est aménagé pour symboliser un espace intermédiaire entre le monde profane et celui de la foi. Le percement de la rue Neuve-Notre Dame, une voie large de six mètres, permet un accès facile à la cathédrale pour une population nombreuse et va servir de cadre aux grandes processions. Les deux tours sont érigées entre 1225 et 1250. La construction de l'édifice ne s'achève qu'en 1272. La cathédrale va beaucoup souffrir pendant la période révolutionnaire : les 28 statues de la galerie des rois et toutes les grandes statues des portails – à l'exception de la Vierge du trumeau du portail du cloître - sont détruites. Avec la publication de *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo en 1831, émane une prise de conscience de la richesse de ce patrimoine longtemps délaissé. En 1844, le gouvernement du roi Louis-Philippe Ier décrète la restauration de la cathédrale qui est confiée aux architectes Eugène Viollet-Leduc et Jean-Baptiste Lassus. Le chantier va durer 20 ans. Les deux guerres mondiales vont fort heureusement épargner ce joyau dont la façade ouest a bénéficié d'une campagne de nettoyage qui a duré plus de dix ans et qui a permis de redonner en 2000 tout son lustre à cette perle de l'architecture médiévale.


NDP/VINCENT M.

Pour célébrer les 850 ans de Notre-dame, le Chemin de Jubilé a été installé sur le parvis afin de mettre en perspective la façade occidentale

Différents grands événements ont marqué l'histoire de cet extraordinaire édifice religieux. Le 7 novembre 1455 s'y est ouvert le procès en réhabilitation de Sainte Jeanne d'Arc. Le roi Henry IV y a épousé Marguerite de Valois en 1572, le pape Pie VII y a sacré Napoléon Ier empereur des Français en 1804. C'est aussi à Notre-Dame que l'on a chanté le *Te Deum* à la fin de la Première et de la Seconde Guerres mondiales. Plus récemment, on y a célébré les obsèques de l'abbé Pierre le 26 janvier 2007 ou celles de sœur Emmanuelle le 22 octobre 2008.

14 millions de visiteurs chaque année

Aujourd'hui, à l'occasion de ses 850 ans, la cathédrale est sous les feux de la rampe. Pour célébrer dignement son jubilé, des travaux d'aménagement et de rénovation ont été réalisés. Une structure temporaire appelée Chemin du Jubilé a été installée sur le parvis afin de mettre en perspective la façade occidentale de manière inédite et rendre le cœur de Paris aussi vivant qu'autrefois. A l'intérieur de cette tour éphémère de 13 mètres, sont exposés les vitraux Geneviève et Marcel, gardiens de la Cité, immortalisés par le maître verrier Jacques Le Chevallier. Suivant l'ancien chemin de la rue Neuve-Notre-Dame, on peut emprunter une voie qui se termine par un belvédère haut de 5,50 mètres. Depuis ce point de vue, il est aisé d'apprécier les tympans des trois portails, véritables bandes dessinées de pierre. L'amphithéâtre installé devant la cathédrale permet d'accueillir les spectateurs pour différentes animations.

Le parvis de Notre-Dame accueille chaque année 20 millions de visiteurs et 14 millions d'entre eux entrent dans la cathédrale qui est le premier monument parisien visité, devant la Tour Eiffel. L'éclairage intérieur de l'édifice a été rénové tout comme la Porte rouge et la présentation des collections du Trésor a été revue. Le grand orgue a, pour sa part, connu une première phase de rénovation et attend la seconde qui devrait principalement être consacrée au nettoyage de ses 12 000 tuyaux en 2014. Mais le chantier ayant eu le plus grand retentissement est la nouvelle sonnerie de Notre-Dame qui a pour objectif de reconstituer le paysage sonore du XVIIe (voir encadrés). Le jubilé de la cathédrale qui a commencé en décembre dernier s'achèvera le 24 novembre 2013. D'ici là, l'édifice aura reçu de nombreux visiteurs (on compte déjà un million de personnes supplémentaires en quelques semaines) aussi intéressés par la démarche spirituelle que poussés par l'envie de découvrir les merveilles architecturales d'une Notre-Dame de Paris jubilaire.

VALERIE GODEMENT

Timbres

Afin de commémorer les 850 ans de Notre-Dame de Paris, deux timbres spéciaux, mettant en valeur deux vitraux de la cathédrale, ont été édités par le service philatélique de La Poste pendant l'année 2013 : le médaillon de la rose ouest représentant la Vierge à l'Enfant, symbole de la cathédrale, et un quadrilobe inférieur de cette même rose, mettant en scène le mois de juillet avec l'image de la moisson.



NDP/G. BOULLAY

Deux fonderies

Les visiteurs ont pu découvrir, en février, dans la nef de Notre-Dame, Jean-Marie, Maurice, Benoît-Joseph, Etienne, Marcel, Denis, Anne-Geneviève, Gabriel et Marie. Il est en effet de tradition de donner un prénom à chaque cloche. Leur poids va de 6 023 kg (pour le bourdon Marie) à 782 kg pour la cloche Jean-Marie. Les huit cloches qui seront installées dans la tour nord ont été fondues par la société normande Cornille Havard et le bourdon qui ira dans la tour sud


NDP/MA MOUTERDE

a été réalisé par la fonderie néerlandaise Royal Eijsbouts. Toutes ont été décorées selon la phrase de Saint Augustin « Via viatores quaerit » (Je suis la voie qui cherche des voyageurs), le thème du jubilé de la cathédrale. Le budget de l'opération s'élève à 2 millions d'euros financés par des dons. **V. G.**

SONNERIE

Neuf nouvelles cloches


NDP/VINCENT M.

Huit nouvelles cloches et un bourdon viennent remplacer les quatre anciennes cloches installées en 1856. « *Ces dernières étaient de mauvaise qualité car réalisées avec du métal provenant de canons fondus, qui n'est pas le même que l'airain utilisé pour les cloches qui doit contenir 78 % de cuivre et 22 % d'étain* » explique Régis Singer, campanologue ayant piloté ce projet depuis le début. De plus, elles n'étaient pas accordées avec le bourdon Emmanuel hissé en 1686, seule cloche rescapée de la Révolution et aujourd'hui toujours présente dans la tour sud de Notre-Dame. Ces neuf cloches dotées chacune de cinq sons vont former une nouvelle sonnerie, reconstituant celle qui existait à la fin du XVIIIe siècle puisque avant la Révolution, huit cloches et deux bourdons rythmaient la vie des Parisiens. « *Toutes ont été accordées sur le bourdon Emmanuel et le résultat devrait en faire une des sonneries les plus remarquables d'Europe, voire du monde* » se réjouit Régis Singer. Elles se feront entendre pour la première fois la veille des Rameaux, le 23 mars à 17 heures. **V. G.**